



Concours du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPES EXTERNE ET CAFEP

Section : PHILOSOPHIE

Session 2014

Rapport de jury présenté par :
Souad AYADA, Présidente du jury

Rapport présenté par Madame Souâd AYADA
Inspecteur général de l'Éducation nationale
Présidente du jury

Les rapports des jurys de concours sont établis sous la responsabilité
des présidents de jury.

SOMMAIRE

COMPOSITION DU JURY	4
PRÉAMBULE	7
ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	8
1. Première épreuve : Composition de philosophie	8
1.1. Bilan statistique de l'épreuve	8
1.2. Rapport sur l'épreuve de composition de philosophie	9
2. Deuxième épreuve : Explication de texte	16
2.1. Bilan statistique de l'épreuve	16
2.2. Rapport sur l'épreuve d'explication de texte	17
ÉPREUVES D'ADMISSION	22
1. Première épreuve : Mise en situation professionnelle	
Elaboration d'une séance de cours	22
1.1. Bilan statistique de l'épreuve	22
1.2. Les sujets proposés aux candidats	23
1.3. Rapport sur l'épreuve de mise en situation professionnelle	29
2. Deuxième épreuve : Analyse d'une situation professionnelle	
Analyse d'une séance de cours	43
2.1. Bilan statistique de l'épreuve	43
2.2. Les textes proposés aux candidats	44
2.3. Rapport sur l'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle	59
BILAN STATISTIQUE DU CONCOURS	67
1. Bilan de l'admissibilité	67
2. Bilan de l'admission	68
3. Répartition par académie d'inscription	70
LA SESSION 2014 RÉNOVÉE DU CAPES EXTERNE DE PHILOSOPHIE	72
1. Textes réglementaires	72
2. Note de commentaire	74
2.1. Les épreuves écrites d'admissibilité	74
2.2. Les épreuves orales d'admission	76
2.3. Recommandations spécifiques pour l'épreuve orale d'analyse d'une situation professionnelle	77
ANNEXE : Liste des principaux ouvrages de la bibliothèque du concours	81

COMPOSITION DU JURY

Président du jury :

Madame Souâd AYADA
Inspecteur général de l'Éducation nationale

Vice-président du jury :

Thierry MARTIN
Professeur des universités - Université de Franche-Comté – ACADÉMIE DE
BESANCON

Secrétaire général du jury :

Joël JUNG
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional – ACADÉMIE D'AIX-
MARSEILLE

Secrétaire générale du jury :

Marie-Laure NUMA
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional – ACADÉMIE DE
VERSAILLES

Membres du jury :

Michaël BIZIOU
Maître de conférences, Université de Nice Sophia-Antipolis – ACADÉMIE DE NICE

Ronald BONAN
Professeur agrégé, lycée Vauvenargues, Aix-en-Provence – ACADÉMIE D'AIX-
MARSEILLE

Jean BOURGAULT
Professeur de chaire supérieure, lycée Condorcet, Paris – ACADÉMIE DE PARIS

Isabelle BUTTERLIN-PARIENTE
Professeur des universités, Aix Marseille Université – ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

Denis COLLIN
Professeur agrégé, lycée Aristide Briand, Evreux – ACADÉMIE DE ROUEN

Fabrice COLONNA
Professeur agrégé, lycée Joliot-Curie, Nanterre – ACADÉMIE DE VERSAILLES

Henri COMMETTI
Professeur agrégé, lycée Pierre de Fermat, Toulouse – ACADÉMIE DE TOULOUSE

Natalie DEPRAZ
Professeur des universités, Université de Rouen – ACADÉMIE DE ROUEN

Hélène DEVISSAGUET
Professeur agrégé, lycée Condorcet, Paris – ACADÉMIE DE PARIS

Jean DEVOS

Professeur de chaire supérieure, lycée militaire, Saint-Cyr – ACADÉMIE DE
VERSAILLES

Jean-Joël DUHOT

Maître de conférences – HDR, Université Jean Moulin Lyon III – ACADÉMIE DE LYON

Jean-Marc DURAND-GASSELIN

Professeur agrégé, lycée Voltaire, La Source – ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Yvan ELISSALDE

Professeur agrégé, lycée Bertran de Born, Périgueux – ACADÉMIE DE BORDEAUX

Claire ETCHEGARAY

Maître de conférences, Université de Nanterre Paris X – ACADÉMIE DE VERSAILLES

Hervé FRADET

Professeur agrégé, lycée Hoche, Versailles – ACADÉMIE DE VERSAILLES

Jean-Marie FREY

Professeur de chaire supérieure, lycée Bergson, Angers – ACADÉMIE DE NANTES

Sophie GOUVERNEUR

Professeur agrégé, école nationale de commerce de Paris – ACADÉMIE DE PARIS

André HIRT

Professeur de chaire supérieure, lycée Faidherbe, Lille – ACADÉMIE DE LILLE

Franck KAUSCH

Professeur agrégé, lycée Janson de Sailly, Paris – ACADÉMIE DE PARIS

Catherine LAMARQUE

Professeur de chaire supérieure, lycée A. Schweitzer, Le Raincy – ACADÉMIE DE
CRÉTEIL

Françoise LANCHON

Professeur agrégé, lycée de la Venise Verte, Niort – ACADÉMIE DE POITIERS

Alain LASALLE

Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional – ACADÉMIE DE PARIS

Frédéric LAUPIES

Professeur agrégé, lycée Notre-Dame du Grandchamp, Versailles – ACADÉMIE DE
VERSAILLES

David LEFEBVRE

Maître de conférences – HDR, Université de Paris-Sorbonne, Paris IV – ACADÉMIE DE
PARIS

Béatrice LENOIR

Professeur agrégé, lycée Hélène Boucher, Paris – ACADÉMIE DE PARIS

Sylvain LUQUET

Professeur agrégé, lycée Pierre-Gilles de Gennes, Paris – ACADÉMIE DE PARIS

Silvia MANONELLAS

Professeur agrégé, lycée Henri IV, Paris – ACADÉMIE DE PARIS

Gilles MARMASSE
Professeur des universités, Université de Poitiers – ACADÉMIE DE POITIERS

François MEDRIANE
Professeur agrégé, lycée Albert Chatelet, Douai – ACADÉMIE DE LILLE

Jean MONTENOT
Professeur agrégé, lycée Jean Zay, Paris – ACADÉMIE DE PARIS

Jacques MORIZOT
Professeur des universités, Aix Marseille Université – ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

Guillaume PIGEARD DE GURBERT
Professeur agrégé, lycée Gay-Lussac, Limoges – ACADÉMIE DE LIMOGES

Vincent PIQUEMAL
Professeur de chaire supérieure, lycée Montaigne, Bordeaux – ACADÉMIE DE
BORDEAUX

Philippe QUESNE
Professeur agrégé, lycée Jean Jaurès, Montreuil – ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Sophie SEBAN
Professeur de chaire supérieure, lycée Auguste Blanqui, Saint-Ouen – ACADÉMIE DE
CRÉTEIL

Emmanuelle SOFFER
Professeur de chaire supérieure, lycée Corot, Savigny-sur-Orge – ACADÉMIE DE
VERSAILLES

Philippe SOUAL
Professeur de chaire supérieure, lycée Pierre de Fermat, Toulouse – ACADÉMIE DE
TOULOUSE

Benoit SPINOSA
Professeur de chaire supérieure, lycée Paul Cézanne, Aix-en-Provence – ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE

Sophie TRINQUIER
Professeur agrégé, lycée Louis-le-Grand, Paris – ACADÉMIE DE PARIS

Virginie VUILLAUME
Professeur agrégé, lycée Stephen Liégeard, Brochon – ACADÉMIE DE DIJON

PRÉAMBULE

La session 2014 rénovée des CAPES externes marque une profonde mutation du recrutement des professeurs certifiés. Les maquettes de tous les concours du CAPES ont en effet été modifiées de manière significative, pour faire du professorat un métier, pour répondre à l'enjeu de professionnalisation de l'acte d'enseignement.

Le CAPES externe de philosophie a intégré, dans sa maquette spécifique, tous les principes de la rénovation des concours. Il a infléchi toutes les épreuves dans le sens d'une plus grande reconnaissance et valorisation des qualités pédagogiques et didactiques des candidats. Il a conçu les épreuves orales d'admission, de mise en situation professionnelle et d'analyse d'une situation professionnelle, comme des moments d'expression d'une professionnalisation concrète et effective. Nous invitons tous les futurs candidats et tous les préparateurs à la lecture la plus attentive :

- des textes réglementaires qui définissent les épreuves du CAPES externe et du CAFEP de philosophie (cf. p. 72) ;
- de la note de commentaire qui indique les attendus du jury et formule des recommandations aux candidats (cf. p. 74).

La session 2014 rénovée du CAPES externe de philosophie possède des traits distinctifs qui augurent de bonnes perspectives pour l'avenir.

- Le maintien à un niveau convenable et adéquat au vivier existant du nombre de postes offerts : 80 postes offerts en 2014 et en 2013, alors que 50 postes étaient offerts en 2012 et seulement 32 en 2011.
- Une très nette augmentation du nombre des inscrits au concours : 1713 (1082 en 2013, 927 en 2012 et 918 en 2011).
- Une augmentation très significative du nombre de candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité : 1031 (606 en 2013, 488 en 2012 et 448 en 2011).

Ces augmentations n'ont pas affecté la qualité du recrutement. Les barres d'admissibilité – de 10/20 au CAPES, de 7,5/20 au CAFEP – attestent un niveau qui reste honorable, du moins pour le CAPES. Les épreuves écrites d'admissibilité ont permis aux candidats déclarés admissibles de faire la preuve de la maîtrise des savoirs et des méthodes spécifiques à la discipline « philosophie », des qualités de réflexion et d'exposition que l'institution est en droit d'attendre de futurs professeurs de philosophie. Les barres d'admission – de 10,34/20 pour le CAPES et de 9.62/20 pour le CAFEP – sont assez satisfaisantes.

Gageons que tous les candidats déclarés admis et qui sont stagiaires cette année scolaire 2014-2015 verront leur entrée dans le métier facilitée, grâce à une plus juste appréciation du contexte d'exercice de leur métier, à une meilleure connaissance des programmes et du cadre institutionnel dans lequel ils enseigneront la philosophie.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

1. PREMIÈRE ÉPREUVE : COMPOSITION DE PHILOSOPHIE

Intitulé de l'épreuve :

« Composition de philosophie. »

Durée : 5 heures.

Coefficient : 1.

Correcteurs :

Mesdames et Messieurs Natalie DEPRAZ, Sophie GOUVERNEUR, Catherine LAMARQUE, Françoise LANCHON, Béatrice LENOIR, Silvia MANONELLAS, Denis COLLIN, Henri COMMETTI, Jean-Marc DURAND-GASSELIN, Hervé FRADET, Franck KAUSCH, Alain LASALLE, Gilles MARMASSE, Thierry MARTIN, François MEDRIANE, Jean MONTENOT, Guillaume PIGEARD DE GURBERT, Philippe QUESNE, Philippe SOUAL.

1.1. Bilan statistique de l'épreuve :

Nombre de copies corrigées	1067
Note minimale / Note maximale	0.50 / 18
Moyenne des candidats présents	06.41
Moyenne des candidats admissibles	10.27

1.2. Rapport sur l'épreuve de composition de philosophie

Rapport établi par Messieurs Thierry MARTIN et Guillaume PIGEARD DE GURBERT à partir des remarques des correcteurs.

Sujet : Les limites de la connaissance.

Nous souhaitons tout d'abord attirer l'attention des futurs candidats sur leur responsabilité pédagogique. Un professeur, quelle que soit la discipline qu'il enseigne, doit être animé par la volonté d'être compris, et le plus exactement possible. Cela signifie que le jury est en droit d'attendre de la part des candidats une aptitude et une attention particulières à la clarté de l'exposition, de la construction et de la progression de l'analyse. Non seulement la formulation de la réflexion présentée par le candidat doit être aisément et précisément comprise par le lecteur, mais le but qu'il se fixe, les enjeux qu'il vise et les étapes par lesquelles il passe doivent apparaître nettement.

À cette première responsabilité s'en ajoute une seconde, qu'il devrait être superflu d'énoncer : les candidats doivent faire l'effort de s'exprimer dans un français correct. On ne peut admettre que des copies présentent une orthographe négligée, ignorant les accords élémentaires de genre et de nombre ou la conjugaison des verbes du premier groupe. Ces déficiences orthographiques ou stylistiques frisent le ridicule lorsqu'elles voisinent avec des efforts vains et pédants d'user d'expressions dont le sens et l'orthographe ne sont pas maîtrisés. La simplicité et la sobriété sont ici des vertus, et des révélateurs de la rigueur de la pensée.

Le sujet proposé aux candidats ne présentait pas de difficulté particulière. De facture classique, il ouvre sur une question majeure de la tradition philosophique à laquelle tout professeur de philosophie en classe terminale est confronté dans son enseignement. L'intitulé du sujet ne constituait pas une question, il n'orientait donc pas de lui-même les candidats dans la construction des problèmes à étudier pour traiter le sujet. Bien plus, l'intitulé constitue un simple énoncé se présentant comme un fait qui se constate. C'est ce constat implicite qu'il fallait d'abord mettre à l'épreuve afin de s'assurer du statut – réel ? actuel ? imaginaire ? normatif ? provisoire ? définitif ? – de ce dont on parle. Y a-t-il des limites de la connaissance ? Où les rencontre-t-on ? Sont-elles effectives ou potentielles ? Notons au passage qu'un sujet sous forme de question doit lui aussi donner lieu à un questionnement initial, à la fois des termes qu'il emploie et de l'orientation de la question elle-même. L'expression « Les limites de la connaissance » prise dans son ensemble doit d'abord trouver à s'illustrer dans des cas qui attestent, ou non, sa validité, sa recevabilité voire son évidence. L'interrogation philosophique ne saurait toutefois se contenter de telles illustrations.

Quelle que soit la formulation du sujet, il convient de toujours interroger les présuppositions silencieuses que l'intitulé véhicule. Le rapport philosophique au sujet commence, à proprement parler, avec une attitude critique eu égard à l'énoncé et à sa formulation spécifique : pourquoi parler de « limites » au pluriel ? Ces limites relèvent-elles d'un même genre ou sont-elles de natures différentes ? Sont-elles essentielles, signalant ainsi l'inconnaissable, ou accidentelles, tendues vers l'inconnu temporaire ? Sont-elles inhérentes à la connaissance elle-même ou à l'objet visé : Dieu, la mort, le temps, l'amour, etc. ? Tiennent-elles à l'acte de connaître lui-même ou aux instruments mis en œuvre pour l'effectuer ? On pouvait aussi interroger la polysémie du terme de « connaissance », depuis son sens général jusqu'à son sens scientifique, mais sans se contenter de manière arbitraire de ce dernier. L'établissement de distinctions entre des termes à première vue voisins peut seul permettre de poser un problème pertinent. À l'inverse, confondre comme le fait une copie, l'« inconnu », qui est du connu en puissance, et l'« inconnaissable » qui échappe radicalement et définitivement à la connaissance, est le symptôme d'une pensée mal dégagée de l'opinion. Un candidat mobilise Hume et confond le général et l'universel, ruinant du même coup et l'analyse humienne et l'utilisation qui en est faite.

Il convient donc d'insister sur la nécessité pour tous les candidats d'effectuer ce travail préalable d'analyse du sujet, et de l'effectuer de la façon la plus sérieuse, la plus rigoureuse et attentive qui soit. En effet, il va de soi – ou plutôt il devrait aller de soi – que la première exigence que doit satisfaire la composition de philosophie est de traiter le sujet dans son originalité et sa singularité. Et il n'est pas possible de réaliser cet objectif minimal si l'on ne commence pas par analyser précisément le sens des termes du sujet. En l'occurrence, la connaissance ne se confond ni avec le savoir ni avec la science.

L'on est également en droit d'attendre des candidats qu'ils fassent l'effort de distinguer la notion de limite de celle de borne, d'obstacle, de frein, de terme ou de fin, faute de quoi l'analyse est condamnée à demeurer vague ou indéterminée. Chacun conviendra, par exemple, que franchir un obstacle et rencontrer une limite ne s'équivalent pas. S'étant ainsi dispensée du travail préparatoire qui permet de préciser le sens des notions en présence, l'analyse passe sans même en prendre conscience d'un sens à l'autre, perdant alors la rigueur nécessaire à la conduite d'une réflexion rationnellement construite.

L'attention prêtée au sens des notions utilisées et le souci de le cerner avec précision, par distinction d'avec ceux qu'une pensée vague confondrait, sont la condition grâce à laquelle il est ensuite possible de poser et de déterminer les problèmes que le sujet engendre. Il faut en effet des préalables à la mise en œuvre d'une interrogation critique. Des pistes de réflexion seront ainsi dessinées et elles seront explorées avec la volonté,

non pas de dresser un simple inventaire des différentes limitations possibles de la connaissance, mais de comprendre en quoi la connaissance, dans son effectivité même, détermine les limites qui la conditionnent. Ces pistes ont rendu possible dans les bonnes copies la mise en œuvre d'une démarche réflexive, la construction d'un raisonnement maîtrisé, et non pas l'énumération descriptive des différents obstacles que peut rencontrer l'activité de connaissance. En regard, nombre de copies, parmi les plus mauvaises, appuyées sur le préjugé implicite que la connaissance authentique ne peut être que la connaissance rationnelle, voire seulement la connaissance démonstrative, s'en tinrent à juxtaposer sans véritable perspective critique ce qui est censé faire obstacle à la connaissance : les préjugés, la subjectivité, la sensibilité, etc. Comme si la sensibilité n'était pas aussi un instrument de connaissance !

Un recul spéculatif élémentaire pouvait conduire à se demander si, pour parler des « limites de la connaissance », il ne faut pas à tout le moins connaître ces limites de la connaissance. Cette connaissance des limites de la connaissance posait alors sous un jour inversé la question des limites de la connaissance, la connaissance surplombant dès lors le problème de ses limites au lieu de subir ces dernières du dehors. Ce recul spéculatif pouvait aussi, bien sûr, ouvrir sur une régression à l'infini qui pouvait faire à son tour problème.

Pour le dire clairement et simplement : on ne peut développer une réflexion rationnelle et critique en acte, ce qui est proprement construire une composition de philosophie, que si l'on commence par élaborer les problèmes que le sujet exige de traiter. Et on ne peut mener à bien cette élaboration que si l'on est animé par la volonté tenace de savoir précisément de quoi l'on parle et ce que l'on en dit. Il faut hélas reconnaître que ces deux réquisits, que le futur professeur de philosophie aura justement pour tâche d'enseigner à ses élèves, ne sont pas assimilés par un trop grand nombre de candidats.

La qualité d'une copie ne se mesure certes pas à la quantité des références philosophiques qu'elle mobilise. Mais la réflexion philosophique ne se déploie pas dans un vide spéculatif, ni dans une ignorance confortable, non seulement de la tradition philosophique, mais aussi de la pensée scientifique et de la réalité naturelle, technique, sociale... qui la rendent possible. Or, il faut reconnaître que très souvent les candidats ne prennent pas la peine de valider leurs arguments en les appuyant sur des exemples précis et maîtrisés qui donneraient sens à leurs propos. On constate, notamment, que la connaissance scientifique de la plupart des candidats est généralement insuffisante, voire réduite à un minimum inquiétant. Quant à la tradition épistémologique, qu'elle soit contemporaine ou héritée du siècle dernier, est trop souvent réduite à de rares références à Bachelard ou à Popper, mais demeurant vagues et allusives. Les limites de l'axiomatisation, le problème de Hilbert, les relations d'incertitude d'Heisenberg sont, sauf exception, ou ignorés, ou nommés sans analyse explicative ni discussion. Si l'on ne

peut exiger des candidats qu'ils maîtrisent techniquement tel ou tel développement scientifique, il est clair qu'une culture scientifique élémentaire est nécessaire à des professeurs qui devront, dans leur enseignement, construire un cours sur l'expérience, sur la démonstration, sur le vivant, ou tout simplement sur la vérité.

Pire, si l'ignorance mutile la pensée, la méconnaissance la fausse. Développer sa réflexion en prenant appui sur la connaissance des œuvres qui ont nourri et construit la pensée philosophique est évidemment le meilleur moyen d'accroître sa force et sa pertinence. Mais c'est à la condition de ne pas réduire le recours aux auteurs à de rapides allusions vagues issues de lectures de seconde main, ou à des récitations stériles, voire déformantes ou réductrices.

L'énoncé ne renvoyait par lui-même à aucun corpus philosophique défini, et encore moins incontournable. Ainsi mieux valait se passer de Kant plutôt que de parler de la philosophie critique sans la connaître, en affirmant par exemple que l'espace et le temps sont des « catégories de notre entendement » comme le jury a pu le lire dans une mauvaise copie. On trouve tantôt les « catégories de l'espace et du temps », tantôt les « formes a priori de la raison ». Tout cela n'est pas sérieux et trahit une profonde ignorance. La distinction kantienne entre bornes et limites est très rarement connue et encore plus rarement utilisée de façon précise et pertinente. Celle entre noumène et phénomène est fréquemment déformée, parasitée par la chose en soi qui intervient souvent de façon incongrue. L'œuvre de Kant n'est jamais pensée comme cet effort pour fonder philosophiquement la science moderne, mais seulement comme ce qui, négativement, en limite la portée. La pensée cartésienne est presque toujours faussée ou réduite à l'affirmation d'un rejet pur et simple de toute connaissance sensible. Pour nuancer cette abstraction dogmatique et reprendre contact avec la pensée cartésienne dans sa réalité philosophique, c'est-à-dire problématique, on relira avec profit le début de la troisième des *Méditations métaphysiques* où Descartes précise, à propos du projet de purifier la pensée de toutes les données sensibles, « qu'à peine cela se peut-il faire ».

Il arrive aussi qu'on lise : « Comme Descartes, Kant pense que toute connaissance part des sens... » ! On s'épargnera ici la liste des contresens et des inepties prêtés sans vergogne à Kant ou à Descartes. Passons aussi sur les références erronées voire fantaisistes tant des titres que des textes invoqués par les candidats. On a relevé le « livre XVII de *La République* », Pascal au siècle des Lumières, le « voile de Gaïa »... L'honnêteté intellectuelle veut que l'on parle de ce que l'on connaît et que l'on se propose bientôt d'enseigner. Si la lecture et la relecture *in extenso* des œuvres philosophiques sont le quotidien du professeur de philosophie, comment ne seraient-ils pas déjà celui de l'étudiant en philosophie qui se destine à l'enseignement ?

Le seul recours légitime à la tradition philosophique est celui qui fait un usage philosophique de la culture philosophique. Cela ne consiste pas à réciter tel ou tel élément de doctrine de manière purement descriptive ou dogmatique, comme si une

doctrine suffisait à former un argument, mais à pouvoir assumer la pensée d'un auteur à l'intérieur de sa propre réflexion et à la restituer avec précision, ce qui suppose une familiarité avec l'auteur qui ne peut s'acquérir que par une fréquentation directe, régulière et exigeante. Ni récitation, ni clin d'œil, le contenu philosophique, scientifique, technique, historique ou social mobilisé doit venir nourrir et valider la réflexion, non s'y substituer. Le nom des philosophes fonctionne trop souvent de façon dogmatique et abstraite comme si nommer Descartes tenait lieu d'argument. L'analyse précise de telle page de telle œuvre philosophique reste la seule façon pertinente d'utiliser *philosophiquement* sa culture philosophique. Il ne suffit pas non plus d'accumuler les « -ismes » pour construire un problème. On trouve dans une copie juxtaposés « l'existentialisme kierkegaardien », « le matérialisme marxiste », « l'immoralisme nietzschéen », sans que l'on aperçoive le sens d'une telle juxtaposition. En quoi affirmer que Kant est un « rationaliste moderne » permet-il d'avancer dans la compréhension du problème envisagé ? N'est-ce pas Kant qui rappelle dans l'*Opus postumum* que « la philosophie n'est pas un agrégat de philosophèmes » ?

Concernant la culture philosophique des candidats, le jury note une inflation de références récentes ou contemporaines et un déficit inversement proportionnel d'utilisation d'œuvres classiques. Hegel par exemple a donné lieu à très peu de développements. Il ne s'agit certes pas de faire valoir ici les anciens contre les modernes, mais de rappeler que ces derniers ne sont intelligibles que dans leur écart éventuel eu égard aux premiers. L'étude philosophique de la connaissance scientifique n'a pas commencé avec Karl Popper !

Une autre tendance complémentaire de ce culte du récent voire de l'actuel qui se dégage des copies, consiste à adopter spontanément une perspective historisante comme si l'ordre des problèmes ou des concepts devait suivre le cours de l'histoire. A travers un tel angle, Platon ne peut apparaître systématiquement que dépassé ! Invitons les candidats qui seraient aveuglés par un historicisme naïf à méditer l'idée que de nombreux philosophes se font de la vérité. Celle-ci n'est-elle pas, en effet, ce qui résiste à la puissance d'effacement de l'histoire ?

Les introductions sont parfois très (trop) longues, sans pour autant parvenir à poser un problème clair. L'annonce du plan, souvent laborieuse et scolaire, n'a pas toujours de rapport évident avec ce qui précède ou ce qui suit. Trop d'introductions font l'économie d'un moment authentiquement questionnant qui pourtant seul peut donner son élan à une pensée digne de ce nom. Philosopher n'est-ce pas s'accorder le temps de ne pas comprendre, confronter la pensée à ce qui semble lui résister, au lieu de s'installer dans le confort dogmatique de thèses toutes faites ? Les candidats doivent se persuader de

l'urgence d'apprendre à traiter les problèmes pour eux-mêmes, comme on l'attend d'une bonne copie au baccalauréat.

Pour nombre de copies, il est difficile voire impossible pour le correcteur de retrouver le plan, ce qui n'est pas le signe d'une pensée féconde qui tâtonne mais d'une pensée confuse qui piétine. En guise de plan l'on trouve trop souvent une simple juxtaposition de thèses sans transition. Qu'est-ce qu'une transition ? C'est le moment où la pensée se retourne sur le chemin parcouru et découvre une difficulté jusque-là insoupçonnée qui vient la réorienter voire la renverser. Ce nouvel horizon qui s'ouvre à la pensée se déduit des manques de l'étape précédente, qu'il s'agit dès lors de combler ou à tout le moins de prendre en compte. Négliger les transitions, c'est donc enjamber ce moment philosophique par excellence qui fait l'unité et la vitalité d'une pensée. La progression de la dissertation doit décider non seulement d'un ordre de priorité entre les problèmes mis au jour par l'analyse de l'intitulé mais d'une dépendance des uns par rapport aux autres. Le passage d'une partie de la dissertation à une autre progresse ainsi du dérivé à l'originaire, du secondaire à l'essentiel. C'est à la fin seulement que la réflexion philosophique peut espérer aboutir au sens fondamental du sujet, s'il est vrai qu'en philosophie le premier n'est pas nécessairement le primordial.

Le jury a apprécié une copie honorable qui se signale d'emblée par son introduction qui n'énumère pas des thèses, comme si le problème était résolu avant même d'avoir été posé, mais interroge honnêtement l'intitulé en mettant en évidence les problèmes que posent sa polysémie et ses présupposés. La notion de limite est ainsi abordée par ce candidat à partir d'une analyse du corps comme « obstacle » à l'intelligible dans le *Phédon*, puis comme « signe » d'un au-delà intelligible dans *Le Banquet*. Par parenthèse, l'exemple de la lyre mais aussi des deux bâtons égaux que Platon développe dans le *Phédon* auraient tout aussi bien pu être utilisés ici, la composition n'utilisant alors « que » ce seul dialogue de Platon pour ses deux premières parties. Cela est dit pour bien indiquer que la qualité de la lecture des textes l'emporte par nature sur la quantité des références mobilisées.

Quoi qu'il en soit, ce candidat s'attarde opportunément sur la philosophie de Platon, travaillant en compréhension plutôt qu'en extension. Le problème est ensuite repris sous l'angle de la distinction kantienne entre borne et limite du § 57 des *Prolégomènes*. La limite ne peut plus être prise pour un absolu mais seulement comme un « moment » appelant à son propre dépassement. Rappelons ici que le concept de phénomène suppose par définition « l'indication » de la chose en soi, comme le dit Kant. Que notre connaissance soit limitée aux choses telles qu'elles nous apparaissent ne peut en effet avoir de sens qu'en référence à la pensée des choses telles qu'elles sont en soi. Le phénomène contient dans sa signification même une telle « indication » de la chose en

soi. C'est ce que dit déjà le chapitre de la *Critique de la raison pure* sur la « distinction » de tous les objets en phénomènes et en noumènes : « le mot de phénomène indique déjà une relation à quelque chose » qui en soi doit être quelque chose (PUF, 1^{ère} édition, p. 226), même si ce quelque chose est pour nous inconnaissable. Les limites de la connaissance permettent alors de distinguer le relatif et l'absolu. Limiter la connaissance aux phénomènes ne permet-il pas à Kant de laisser le champ nouménal libre pour la morale, la question théorique du savoir servant d'introduction au problème pratique de l'action ?

Le jury a également apprécié une très bonne copie, résolument spéculative, précise et bien construite, qui part de définitions simples et pertinentes pour poser les problèmes qu'elle va affronter. Les limites sont ainsi d'abord définies en termes d'extériorité pour poser le problème du rapport de la connaissance à ce qui lui est hétérogène. L'orientation philosophique de cette copie se dévoile selon une progression claire, par la mise en question de ce premier moment : Consentir à l'idée de limites de la connaissance reviendrait pour la raison à « se destituer de son pouvoir d'affronter ce qui lui est étranger ». La thèse hégélienne de l'unité de la pensée et de l'être est alors non pas posée mais construite pour arriver à l'idée que la connaissance est totale ou n'est pas. La conclusion assume alors l'intention philosophique de la copie qui s'est actualisée étape par étape : renoncer au savoir absolu ce serait abandonner l'être au sentiment et à la religion, et laisser la raison « orpheline de sa propre exigence de rationalité ».

Pour conclure, rappelons qu'il faut se présenter à l'épreuve de composition de philosophie avec la disponibilité philosophique nécessaire pour ne pas manquer la singularité du sujet, pour ne pas se précipiter dans une voie connue et rassurante, et enfin pour organiser son propos selon l'ordre des problèmes que des distinctions conceptuelles rigoureusement construites, des textes philosophiques patiemment étudiés, des exemples opportunément choisis permettront d'établir.

2. DEUXIÈME ÉPREUVE : EXPLICATION DE TEXTE

Intitulé de l'épreuve :

« Explication de texte. »

Durée : 5 heures.

Coefficient : 1.

Correcteurs :

Mesdames et Messieurs, Hélène DEVISSAGUET, Claire ETCHEGARAY, Marie-Laure NUMA, Emmanuelle SOFFER, Sophie TRINQUIER, Virginie VUILLAUME, Michaël BIZIOU, Jean BOURGAULT, Fabrice COLONNA, Jean DEVOS, Jean-Joël DUHOT, Yvan ELISSALDE, Jean-Marie FREY, André HIRT, Frédéric LAUPIES, David LEFEBVRE, Sylvain LUQUET, Vincent PIQUEMAL, Benoit SPINOSA.

2.1. Bilan statistique de l'épreuve :

Nombre de copies corrigées	1039
Note minimale / Note maximale	0.50 / 18
Moyenne des candidats présents	07.25
Moyenne des candidats admissibles	10.27

2.2. Rapport sur l'épreuve d'explication de texte

Sujet :

SOCRATE

Mais il n'est possible, Théodore, ni que les maux soient supprimés, car il est inévitable qu'il y ait toujours quelque chose qui fasse obstacle au bien, ni qu'ils aient leur place parmi les dieux : à la nature mortelle et à ce lieu-ci est circonscrit, par nécessité, leur vagabondage. C'est pourquoi aussi il faut essayer de fuir d'ici là-bas le plus vite possible. Et la fuite, c'est de se rendre semblable à un dieu selon ce qu'on peut ; se rendre semblable à un dieu, c'est devenir juste et pieux, avec le concours de l'intelligence. Mais en fait, excellent homme, ce n'est pas du tout chose facile à persuader, que les raisons pour lesquelles il faut s'appliquer à l'excellence, mais non pas à la bassesse, ne sont pas, en fin de compte, celles pour lesquelles la plupart des gens disent qu'il faut fuir l'une et poursuivre l'autre : de peur, évidemment, de paraître mauvais, et pour avoir l'air d'être bon. Ces raisons, en effet, c'est ce qu'on appelle des commérages de vieilles femmes, à ce qu'il me paraît ; mais le vrai, voici comment nous devons l'énoncer.

Un dieu n'est injuste d'aucune façon sous aucun aspect, mais entièrement juste, au plus haut degré, et il n'y a rien qui lui soit plus semblable que celui d'entre nous qui pourrait à son tour devenir le plus juste possible. C'est à cela qu'a trait, soit l'habileté d'un homme, au vrai sens de ce mot, soit son insignifiance, qui le rend indigne du nom d'homme. Car savoir cela, c'est la véritable compétence, la véritable excellence ; l'ignorer, c'est une sottise manifeste et du vice. En dehors d'un tel savoir, les apparentes habiletés et compétences s'abaissent au rang du vulgaire dans l'exercice des pouvoirs politiques, et, dans la pratique d'un métier, ne dépassent pas le savoir d'un ouvrier. Celui donc qui pratique l'injustice, qui offense les dieux, en paroles ou en actions, ne pas lui concéder que son manque de scrupules fait de lui quelqu'un d'habile, c'est de loin ce qu'il y a de mieux. Car ils tirent gloire de ce reproche, ils croient y entendre qu'ils ne sont pas des sots, inutiles fardeaux de la terre, mais des hommes comme il faut l'être pour faire son salut dans une cité. Disons donc la vérité : ce qu'ils croient ne pas être, ils le sont d'autant plus qu'ils ne croient pas l'être. Ils ignorent en effet quelle est la peine réservée à l'injustice, chose qu'il faut le moins ignorer. Car elle n'est pas ce qu'ils croient, être battus et mis à mort : tout en pratiquant l'injustice, ils ne subissent parfois rien de tout cela, alors que la peine réservée à l'injustice, il est impossible de lui échapper.

THÉODORE

De quelle peine parles-tu donc ?

SOCRATE

Des modèles, mon cher, sont disposés au sein de l'être. Le modèle divin est le plus heureux, le modèle sans dieu est le plus malheureux. Eux ne voient pas qu'il en est ainsi, par stupidité et sous l'effet de la plus grande inintelligence, et on ne s'aperçoit pas qu'à force d'actions injustes ils se rendent semblables à l'un de ces modèles, et dissemblables à l'autre. Bien sûr, ils en subissent la punition : la vie qu'ils mènent est conforme au modèle auquel ils se rendent semblables. Mais si nous disons que, à moins qu'ils ne se défassent de ce qui fait leur habileté, même quand ils seront morts ce lieu qui là-bas est purifié des maux ne les recevra pas, mais qu'ils conserveront sans cesse ici le genre de vie qui leur ressemble, méchants assemblés aux méchants, certainement ils écouteront cela absolument comme des gens habiles, capables de parer à tout, en écoutent d'autres dépourvus d'entendement.

PLATON, *Théétète*, 176a-177a, traduction par Michel Narcy.

Rapport établi par Madame Emmanuelle ROUSSET à partir des remarques des correcteurs.

Le texte proposé était un extrait du *Théétète* de Platon. Il présentait la particularité de nouer de nombreuses thématiques et de permettre ainsi des lectures assez diverses selon leur accentuation. La difficulté consistait à bien dégager le réseau logique des concepts pour ne pas manquer l'unité du texte.

Pour cela, il ne suffit pas de remarquer le plan général du texte (le mal, la véritable excellence, le châtement) ; il faut aussi montrer la solidarité entre les idées. Par exemple, si l'homme excellent n'est pas celui qu'on croit, c'est-à-dire celui dont tous s'accordent sur la réussite, la récompense de cette excellence n'est pas réductible à cette approbation publique. Il faut critiquer la distribution sociale des compétences et récompenses et construire l'hypothèse d'un accomplissement indépendant du jugement des hommes : dresser un autre plan de réalité que celui du visible, donner une valeur eschatologique à l'idée de justice. Le travail de recombinaison de la logique interne du texte est essentiel à son intelligibilité.

Une telle lecture, qui s'efforce de comprendre le texte à partir de lui-même, devait permettre de montrer la genèse et l'originalité de certaines thèses platoniciennes. Dans l'exemple précédent, on voit la nécessité de distinguer entre les apparences et une réalité invisible, indépendante des appréciations sociales, et pourtant à l'œuvre dans les pratiques humaines. On voit aussi comme conséquence la critique d'une hiérarchie des valeurs immanentes, d'une définition de la valeur confondue avec la valorisation. On pouvait y reconnaître des traits de la méfiance à l'égard du sophiste, figure incarnant cette réussite sociale, telle qu'elle est présentée dans *Le Gorgias* ou dans la première partie du *Théétète*, dans l'entretien fictif avec Protagoras. Les formules reprises du *Gorgias* autour du malheur du tyran, doublement malheureux d'ignorer son ignorance, devaient éclairer le retournement du critère de l'habileté ou de l'excellence, et dégager la tentative platonicienne de présenter une définition intempestive de la notion de savoir. Le troisième paragraphe montrait l'enracinement de l'hypothèse eschatologique du mythe du *Gorgias* ou du mythe d'Er de *La République*. La démiurgie du *Timée* pouvait servir la compréhension du début du texte sur l'imperfection native du monde.

Trop souvent les éléments de doctrine donnent lieu à des plaquages très maladroits qui dénaturent le texte et le détournent de son mouvement propre. Le texte ne doit pas être lu comme une exemplification de connaissances trop générales pour être vivantes. L'explication de texte exige d'être capable, sans préjugé, d'entendre ce que dit le texte dans sa lettre et de s'efforcer d'en dégager l'esprit sans lui couper la parole en

prétendant savoir d'avance ce qu'il a à dire. Un « platonisme » scolaire et souvent traître à la pensée de Platon fit obstacle à l'intelligence du texte : théorie des Idées déclenchée par le « modèle » du dernier paragraphe, dichotomie du monde sensible et du monde intelligible, allégorie de la caverne, réminiscence, philosophe-roi, méchanceté involontaire et théorie intellectualiste de la vertu, etc. À cet égard, les copies qui lurent dans le texte l'apologie d'un manichéisme moral – les méchants punis et les bons récompensés – ne surent pas accéder, contre leurs préjugés, à l'intention provocatrice du texte.

Les plaquages des références extérieures au texte sont plus maladroits encore ou témoignent le plus souvent d'erreurs de compréhension. Certaines copies centrent le problème sur l'existence du mal (il n'est question dans le texte que des « maux »), sur la responsabilité morale, sur le devoir, sur le libre arbitre. Le vocabulaire sollicité est bien souvent inapproprié : la condition humaine, la finitude de l'homme, l'ataraxie, l'exercice du jugement et de la volonté... On évoque, sans s'apercevoir combien cela est déplacé, les dieux d'Epicure ou le Malin Génie des *Méditations*. Les problématiques construites réinventent alors le texte en lui conférant un accent moderne : les valeurs morales sont-elles relatives ou absolues ? Le fondement de la morale est-il l'intérêt ? Vaut-il mieux subir l'injustice que la commettre ? Croire ou savoir ? Autant de perspectives qui oblitérent le sens singulier du texte.

Il n'est pas rare de voir la thèse de Platon confondue, sans précaution ni mise en perspective – cela exigerait sans doute de vastes développements sur les spéculations du néoplatonisme chrétien – avec la doctrine chrétienne du salut. Or on ne saurait assimiler le thème platonicien de « se rendre semblable au dieu » avec les quêtes mystiques ancrées dans le christianisme de l'assimilation à Dieu. Plus éloignées encore de l'horizon platonicien, les distinctions kantienne entre la légalité et la moralité de l'intention, entre l'impératif hypothétique et l'impératif catégorique, n'ont rien à voir avec les préoccupations du texte. L'opposition entre théorie et pratique, entre l'intelligence et l'action consiste aussi à poser au texte des questions préconçues étrangères à son intention et à son intérêt. L'évocation dans le texte de l'ouvrier est l'occasion de contresens et d'anachronismes massifs. Platon déguisé en Marx, lui-même réinventé, ferait allusion à des tâches répétitives sur une chaîne de production !

Les erreurs relèvent parfois de simples fautes de lecture. Il faut rappeler la nécessité d'être attentif à la lettre du texte. Certains lisent dans le premier paragraphe : « il faut essayer de fuir ici là-bas » ou « il faut essayer de fuir ici-bas ». Ce sont les dieux ou les hommes qui « vagabondent ». La politique et la pratique sont condamnées par elles-mêmes parce que le début de la phrase (« en dehors d'un tel savoir ») n'est pas pris en

compte. L'expression « inutiles fardeaux de la terre » est mal attribuée, ce qui fausse sa compréhension. « Ne pas lui concéder que son manque de scrupules... » est compris à contresens, du fait de la complexité de la phrase. À la fin, « ceux qui sont dépourvus d'entendement » désignerait les injustes.

La difficulté à suivre la lettre du texte donne lieu, dans le premier paragraphe, à des développements sur la nécessité d'affronter les maux – quand Platon parle de les fuir. Il est souvent question d'une solidarité entre le bien et le mal, de leur mélange irréductible, pour commenter « il est inévitable qu'il y ait toujours quelque chose qui fasse obstacle au bien » – alors que le texte évoque le dieu « entièrement juste » et parle de fuir les maux « là-bas », ce qui implique l'existence d'un lieu d'où les maux seraient absents (« ce lieu là-bas est purifié des maux »). Enfin, l'allusion au suicide de Socrate, ou la remarque selon laquelle ce passage relèverait davantage du monologue que du dialogue puisque Théodore parle peu, sont des aveux d'ignorance peu acceptables.

De bonnes copies ont su, en revanche, reconnaître la complexité des affirmations de Socrate derrière le dualisme qui semble de prime abord s'imposer. Par exemple, au début du texte, on pouvait être surpris de la similitude entre le dieu et l'homme accompli, l'homme parvenu à l'excellence d'être homme, les hommes étant des mortels, non des dieux, apparemment voués à habiter ici-bas où les maux vagabondent. Il s'ensuivait de là que la nature humaine a part au divin et ne se réduit pas à son aspect mortel. « Fuir là-bas » devait signifier autre chose que la mort ; ce passage faisant écho au début du *Phédon* devait permettre d'introduire le thème de l'intelligence qui vient ensuite. On voit que le début du texte prépare la fin, et pourquoi un homme qui suit un modèle de vie sans dieu, selon des critères purement immanents, manque à la perfection de sa nature. Ce passage a été pour les correcteurs une des occasions de distinguer la qualité des copies. Les candidats inattentifs, trop prompts à mobiliser la théorie des idées à partir du terme de modèle, ont opposé un modèle divin (assimilé aux idées) à l'absence de modèle.

Enfin, l'explication requiert un libre examen de la thèse qu'il propose. Ce libre examen n'exige pas que les candidats fassent place, dans leur copie, à ce qu'on nomme maladroitement une « partie critique ». Rappelons qu'il n'y a pas pour l'explication de texte un modèle scolaire auquel il faudrait se conformer. Il n'y a pas davantage une méthode bien établie de l'explication de texte qui serait attendue du jury. Trop de copies semblent suivre un plan en deux temps qui, à la place d'explication linéaire du texte fait se succéder d'arbitraires considérations critiques. Une telle démarche est pour le moins maladroite en ce qu'elle divise un exercice profondément unifié, centré sur le souci de compréhension du texte. Elle s'expose surtout à diluer et à oblitérer le sens du texte, à

négliger sa logique interne au profit de vagues points de vue extérieurs.

Disons-le très clairement : l'attente du jury ne saurait se satisfaire de points de méthode toujours arbitraires, extérieurs à la chose même et donc contestables. Elle est ailleurs et elle n'obéit qu'à une seule exigence : l'intelligence du texte qui consiste tout à la fois dans la compréhension de sa lettre et dans l'accès à son esprit, c'est-à-dire sa portée, ses enjeux, sa puissance de signification. Ainsi, le libre examen évoqué plus haut doit être bien compris : il ne s'agit pas d'une dénonciation de la justesse des propos de l'auteur au prix d'une caricature ou d'un contresens. De même, il est maladroit de repérer dans un texte une « tension » ; les auteurs proposés à l'explication de texte, philosophes éprouvés et reconnus, ont assez de raison pour ne pas se dédire sur trente lignes. Bien souvent, la « tension » que les candidats croient discerner est le symptôme d'un faux sens ou d'une impudence. Un candidat condamne « le ton de Socrate », un autre lui reproche sa « mauvaise foi », son « caractère fuyant », il serait « pris à son propre piège », « forcé de se persuader lui-même »... S'exprimer de manière si cavalière, c'est s'en tenir à la surface, c'est s'interdire de comprendre la profondeur du texte. Une objection est faite pour être surmontée. La mise en cause doit être suivie d'un effort de réponse. Il faut aller au secours du texte, restaurer la force de son raisonnement et montrer jusqu'à quel point il permet de dépasser les obstacles qu'on lui oppose.

Pour terminer, rappelons que les candidats doivent veiller au soin de la graphie et à la correction de la langue et de la forme. L'accentuation, la ponctuation importent à la fluidité de la lecture. Le mot « plébisciter » fait l'objet d'un emploi abusif, la mise au jour d'une idée est confondue avec la mise à jour de l'ordinateur. La conjonction de coordination « car » qui joint deux principales est construite comme la conjonction de subordination « parce que » avec l'élision fautive du verbe. Les formes interrogatives directes (avec inversion du verbe et du sujet) sont mal connues. Enfin, faut-il le répéter, les noms homme et humanité ne comportent pas de majuscule en français (sauf usage très particulier), comme on le voit bien dans le texte.

Les meilleures copies observent des principes peu nombreux : partir du texte et non aller, par allusions, au texte depuis un horizon flou ; faire apparaître la logique d'une pensée dans son déploiement sur une page, faire fond sur une problématique qu'on aura clairement délimitée ; analyser les concepts mis en œuvre en s'efforçant de reconstituer leur signification.

ÉPREUVES D'ADMISSION

1. PREMIÈRE ÉPREUVE

Mise en situation professionnelle : élaboration d'une séance de cours

Intitulé de l'épreuve :

« Épreuve de mise en situation professionnelle : élaboration d'une séance de cours. »

Durée de la préparation : 5 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes maximum ; entretien avec le jury : 30 minutes maximum).

Coefficient : 2.

Examineurs :

Mesdames et Messieurs Natalie DEPRAZ, Catherine LAMARQUE (présidente de commission), Françoise LANCHON, Béatrice LENOIR, Silvia MANONELLAS, Sophie SEBAN, Sophie TRINQUIER, Michaël BIZIOU (président de commission), Denis COLLIN, Henri COMMETTI, Fabrice COLONNA, Jean-Marc DURAND-GASSELIN, Yvan ELISSALDE (président de commission), Hervé FRADET, Franck KAUSCH, Alain LASALLE (président de commission), David LEFEBVRE, Thierry MARTIN (président de commission), Jean MONTENOT, Jacques MORIZOT, Philippe QUESNE, Philippe SOUAL.

1.1. Bilan statistique de l'épreuve :

Nombre de candidats admissibles	243
Nombre de candidats présents	167
Note minimale / Note maximale	01 / 16
Moyenne des candidats présents	06.83
Moyenne des candidats admis	08.65

1.2. Les sujets proposés aux candidats

(Le premier sujet, en gras, est le sujet traité par le candidat.)

La culture - Interprète-t-on à défaut de connaître ?

L'essence et l'existence - L'art s'adresse-t-il à tous ?

Faut-il se fier aux apparences ? - L'analogie

La bonne conscience - Que nous apprennent les machines ?

Peut-on prédire les événements ? - Travailler et œuvrer

Politique et vérité - L'art n'est-il qu'un mode d'expression subjectif ?

La laideur - La justice peut-elle se passer d'institutions ?

Qu'est-ce que la causalité ? - La tolérance

Peut-on dire la vérité ? - L'espérance

Peut-on s'affranchir des lois ? - Temps et vérité

Qu'est-ce qu'un homme d'expérience ? - Révolte et révolution

Y a-t-il des vérités qui échappent à la raison ? - L'État et la justice

Raisnable et rationnel - Qu'est-ce qu'une république ?

La technique - Peut-on se connaître soi-même ?

Peut-on perdre son temps ? - Violence et force

Autrui m'est-il étranger ? - Le réel

Peut-on dire que toutes les croyances se valent ? - L'infini et l'indéfini

L'action et le risque - La perception peut-elle s'éduquer ?

Peut-on parler pour ne rien dire ? - Pitié et cruauté

Peut-on vivre sans échange ? - Le désir et le rêve

La démarche scientifique exclut-elle tout recours à l'imagination ? - La maladie

Une société sans État est-elle possible ? - Le mensonge

Vérité et efficacité - Un désir peut-il être coupable ?

La nécessité - La guerre peut-elle être juste ?

Art et société - Faut-il s'en tenir aux faits ?

Qu'est-ce qu'un événement historique ? - La crédulité

La politique - Puis-je faire confiance à mes sens ?

Perception et sensation - Peut-on échapper à son temps ?

La justice et la loi - L'art nous mène-t-il au vrai ?

L'indifférence - Toute interprétation est-elle contestable ?

La religion et la croyance - Une sensation peut-elle être fausse ?

Penser, est-ce se parler à soi-même ? - Réalité et perception

Faut-il se rendre à l'évidence ? - L'art et la morale

L'avenir peut-il être objet de connaissance ? - La courtoisie

Une société sans religion est-elle possible ? - Le goût

L'interdit est-il au fondement de la culture ? - L'instant

Nature et morale - L'art est-il une histoire ?

Peut-on douter de tout ? - L'écriture

Le travail et la technique - Le langage traduit-il la pensée ?

Peut-on connaître les choses telles qu'elles sont ? - La vertu

Peut-on rompre avec le passé ? - Signe et symbole

Cause et effet - Peut-on reprocher au langage d'être parfait ?

Pourquoi chercher la vérité ? - L'homme et la machine

Le langage - L'évidence se passe-t-elle de démonstration ?

Peut-on croire en rien ? - Utilité et beauté

L'œuvre d'art instruit-elle ? - Le temps

Le sensible peut-il être connu ? - Le souverain bien

Est-il vrai que l'ignorant n'est pas libre ? - Estime et respect

Raison et fondement - Peut-on mentir par humanité ?

L'obligation - Peut-on dire que l'humanité progresse ?

Le droit et la liberté - Toute vérité est-elle démontrable ?

Le réel est-il rationnel ? - La pudeur

Vivre en société, est-ce seulement vivre ensemble ? - L'évidence

L'existence - Est-ce l'autorité qui fait la loi ?

Vérité et réalité - Que doit la pensée à l'écriture ?

Excuser et pardonner - La beauté est-elle intemporelle ?

Pourquoi la justice a-t-elle besoin d'institutions ? - La compréhension

Faut-il choisir entre être heureux et être libre ? - Opinion et ignorance

L'œuvre d'art échappe-t-elle nécessairement au temps ? - L'irréfutable

Évolution et progrès - Suis-je l'auteur de ce que je dis ?

Peut-on préférer l'injustice au désordre ? - Technique et nature

Que nous enseignent les sens ? - Le contrat

L'évidence - Les affects sont-ils déraisonnables ?

Les œuvres d'art sont-elles des réalités comme les autres ? - Le principe

La recherche de la vérité peut-elle être désintéressée ? - Le peuple

Peut-il y avoir savoir-faire sans savoir ? - Justice et vengeance

L'angoisse - La raison doit-elle se soumettre au réel ?

Y a-t-il un ordre des choses ? - Le public et le privé

La technique n'est-elle qu'un outil au service de l'homme ? - La raison et l'expérience

Peut-on opposer le loisir au travail ? - La raison

Le loisir - Le passé a-t-il plus de réalité que l'avenir ?

Le cosmopolitisme - Qu'est-ce qu'un concept ?

Une vérité peut-elle être provisoire ? - L'inconscient

Y a-t-il du nouveau dans l'histoire ? - Origine et fondement

La morale est-elle une affaire de raison ? - La vérification

L'existence du mal met-elle en échec la raison ? - République et démocratie

L'art nous détourne-t-il de la réalité ? - La passivité

Peut-on cesser de désirer ? - Le vivant et l'inerte

La diversité des opinions conduit-elle à douter de tout ? - La machine

Pouvons-nous faire l'expérience de la liberté ? - L'art et la technique

Contrainte et obligation - Y a-t-il une vertu de l'imitation ?

La fin justifie-t-elle les moyens ? - La mémoire et l'oubli

Le droit peut-il être naturel ? - Le discernement

Le droit - Le technicien n'est-il qu'un exécutant ?

Une société sans travail est-elle souhaitable ? - L'interprétation

Que faut-il absolument savoir ? - La bonne volonté

L'espace nous sépare-t-il ? - Le défaut

Communauté et société - La technique est-elle un savoir ?

Le silence - La technique est-elle le propre de l'homme ?

Peut-on penser sans image ? - Machine et organisme

L'engagement - La théorie nous éloigne-t-elle de la réalité ?

L'art donne-t-il nécessairement lieu à la production d'une œuvre ?- Crainte et espoir

Faut-il toujours éviter de se contredire ? - Le ressentiment

La déraison - Y a-t-il des choses qu'on n'échange pas ?

La solitude - Doit-on toujours dire la vérité ?

Peut-on justifier le mal ? - Qualité et quantité

L'au-delà - Qui fait la loi ?

Que sait-on du réel ? - L'art et la manière

Peut-il y avoir des lois de l'histoire ? - L'homme et l'animal

La vie sociale - Pour juger, faut-il seulement apprendre à raisonner ?

Prédire et expliquer - Peut-on fonder le droit sur la morale ?

A quoi tient le pouvoir des mots ? - L'état de nature

Le plaisir suffit-il au bonheur ? - L'invisible

Être et devenir - Les hommes savent-ils ce qu'ils désirent ?

Pourquoi vouloir se connaître ? - Former et éduquer

Expliquer et comprendre - Les devoirs de l'homme varient-ils selon les cultures ?

La vérité peut-elle laisser indifférent ? - La vocation

La morale et la politique - Le temps nous appartient-il ?

Est-ce l'intérêt qui fonde le lien social ? - Le probable

Qu'ai-je le droit d'exiger des autres ? - Outil et machine

Le vivant - Peut-on tout dire ?

La religion - L'inquiétude peut-elle devenir l'existence humaine ?

L'unanimité est-elle un critère de vérité ? Le progrès moral

La pauvreté est-elle une injustice ? - L'art

Le travail - La science se limite-t-elle à constater les faits ?

Y a-t-il des vérités indiscutables ? - Richesse et pauvreté

Le don et l'échange - L'artiste travaille-t-il ?

L'artiste a-t-il besoin de modèle ? - Le désir et la culpabilité

Peut-on apprendre à mourir ? - État et institutions

L'identité personnelle - L'histoire est-elle rationnelle ?

Pourquoi nous trompons-nous ? - La société

Le jeu - Qui croire ?

La poursuite de mon intérêt m'oppose-t-elle aux autres ? - Image et concept

Le désir de savoir est-il naturel ? - Ordre et justice

Est-ce le cerveau qui pense ? - La violence

Désir et volonté - Droits de l'homme ou droits du citoyen ?

Le caractère - L'expérience suffit-elle pour établir une vérité ?

Pourquoi des utopies ? - Sens et signification

La nature - Y a-t-il des biens inestimables ?

La matière et l'esprit - La justice n'est-elle qu'un idéal ?

Qu'est-ce qu'être esclave ? - La communauté scientifique

La justice et le droit - Le désir est-il aveugle ?

L'art est-il moins nécessaire que la science ? - Le mal

Faut-il avoir peur des machines ? - Bonheur et vertu

Faut-il craindre l'ordre ? - L'intuition

Perçoit-on le réel tel qu'il est ? - Le sacré

Est-ce un devoir d'aimer son prochain ? - Cause et loi

N'y a-t-il de foi que religieuse ? - Individu et citoyen

Démocratie et opinion - La nature a-t-elle des droits ?

De quoi pouvons-nous être sûrs ? - La liberté

La nature peut-elle constituer une norme ? - La peine

Le droit n'est-il qu'une justice par défaut ? - Objectivé et subjectivité

Dire et faire - Mon corps fait-il obstacle à ma liberté ?

Une connaissance scientifique du vivant est-elle possible ? - L'apprentissage

Pourquoi un fait devrait-il être établi ? - État et société civile

Bien commun et intérêt particulier - Les mots expriment-ils les choses ?

Surface et profondeur - Un peuple est-il responsable de son histoire ?

Y a-t-il un droit de désobéissance ? - Création et production

Croire, est-ce renoncer au savoir ? - Culture et savoir

Nature et convention - Puis-je invoquer l'inconscient sans ruiner la morale ?

Corps et matière - A-t-on des devoirs envers soi-même ?

Peut-on être sûr d'avoir raison ? - La simplicité

La technique n'est-elle pour l'homme qu'un moyen ? - L'existence

Le peuple et la nation - Le vivant est-il un objet de science comme un autre ?

Imitation et création - La loi est-elle une garantie contre l'injustice ?

Être cultivé rend-il meilleur ? - Vie politique et vie contemplative

L'imagination enrichit-elle la connaissance ? - L'État

L'immatériel - Peut-on discuter des goûts et des couleurs ?

Puis-je être libre sans être responsable ? - Nature et histoire

Savoir et pouvoir - L'expérience rend-elle responsable ?

A quoi reconnaît-on qu'une pensée est vraie ? - Les échanges

La foi est-elle rationnelle ? - La parole et l'écriture

Faut-il aimer autrui pour le respecter ? - Jugement et réflexion

Peut-on penser la matière ? - Le choix

Le devoir - A quoi servent les preuves ?

Le mien et le tien - L'art est-il un luxe ?

Moralité et utilité - Un choix peut-il être rationnel ?

L'art peut-il être conceptuel ? - La prudence

1.3. Rapport sur l'épreuve de mise en situation professionnelle

Rapport établi par Madame Silvia MANONELLAS à partir des remarques des examinateurs.

Commençons par quelques remarques en rappelant ce qui constitue la situation professionnelle ordinaire pour un professeur de philosophie. Envisager une question, analyser une notion, établir le lien entre deux notions correspondent en effet à des exercices classiques traditionnellement liés à la pratique de l'enseignement philosophique. Ces exercices accomplissent à la fois les exigences d'un cours et celles d'un exposé précis effectué devant un jury.

Référer les trois exercices mentionnés ci-dessus au cadre d'un enseignement dispensé en classe terminale, c'est d'abord rappeler que l'épreuve est ce moment singulier où un candidat doit montrer son aptitude à parler en public, en s'adressant à son auditoire, en proposant un mode d'exposition qui, pour être théorique, n'oublie pas de partir du sens premier et usuel des notions en prêtant d'abord attention aux mots de la langue. C'est aussi proposer un niveau de langage qui cultive la clarté conceptuelle, qui évite le jargon d'école, la pédanterie, l'usage d'un vocabulaire abscons et la référence à des auteurs mal compris et rendus parfois obscurs.

Si l'ignorance ne peut jamais être prise pour une vertu philosophique, le sujet ne se ramène jamais non plus à une épreuve de connaissance étroitement formalisée ; les références ne viennent qu'après, une fois qu'on a identifié et saisi le sens et la portée de la question posée, de la notion envisagée, du rapport à établir entre des notions.

Dire des trois exercices proposés qu'ils invitent à l'examen d'un problème et à la tentative de le résoudre philosophiquement à partir d'une réflexion et d'une construction argumentée, c'est dire qu'il n'y a pas de problèmes philosophiques en soi, pas de sens d'emblée philosophique des termes dans lesquels le sujet exposerait la question : ce sens doit être identifié, expliqué, défini et maîtrisé.

Bien entendu, les sujets proposés s'inscrivent pour la majorité d'entre eux dans une tradition philosophique aisément repérable, mais l'analyse personnelle des notions en question, non nécessairement référée à une doctrine historique, est indispensable et doit témoigner d'une capacité d'interrogation autonome. Trop souvent, les candidats préfèrent se réfugier derrière des éléments doctrinaux, mobilisés de façon arbitraire et sans discernement suffisant. Ainsi, une leçon consacrée à « L'immatériel », au lieu de s'interroger sur les figures que celui-ci peut recouvrir, comme par exemple celle du sens, préfère annoncer qu'elle va « s'appuyer sur Spinoza », comme si le recours à l'auteur de l'*Éthique* était une évidence et comme si l'adoption du point de vue de Dieu allait de soi. À cet égard, il est frappant de constater que les candidats utilisent les références philosophiques de façon très dogmatique et sans distinguer en elles différents niveaux, selon l'importance des présupposés théoriques impliqués dans le propos de l'auteur. De futurs professeurs ne doivent pas attendre de connivence de la part de leur auditoire, qui risque d'être étonné que l'on puisse se référer à « Dieu » ou à « l'Esprit » sans justification argumentée.

L'essentiel est là : entrer dans la question, susciter une question et savoir pourquoi elles se posent. Cet effort nécessite du jugement et une appropriation personnelle.

On n'attend donc pas du candidat une œuvre mais un exercice limité à l'intérieur d'un niveau d'exigence défini. Que la leçon ne puisse se réduire au formalisme abstrait d'un ensemble de techniques, de souvenirs de cours qu'on mobilise en urgence ou pire, de « topos » préparés à l'avance ne signifie pas qu'elle doive être l'expression d'un art mystérieux relevant du pur génie de son auteur. C'est très exactement en ce lieu qu'elle doit se situer : à mi-chemin entre le recours paresseux à une méthode mécanique et l'essai personnel.

C'est parce qu'elle offre la plus grande liberté de traitement associée à certaines contraintes formelles (qu'il faudra préciser) qu'il est exclu de prétendre proposer un schéma-type de réalisation de la leçon : il est a priori arbitraire de la limiter à trois parties ou de la soumettre à la triade thèse-antithèse-synthèse. Chaque leçon a son propre départ et doit conduire aussi quelque part. Mais ce cheminement ne répond à aucune orientation philosophique particulière, à aucune attente spécifique du jury, à aucune stratégie formelle convenue ; il n'y a pas de « préhistoire » en la matière, ni d'orthodoxie d'ailleurs.

Précisons encore que le jury n'attend pas de contenus doctrinaux spécifiques. Un candidat s'est cru obligé de se référer positivement à Kant alors que tout son propos constituait, par ailleurs, une critique bien argumentée du devoir au sens de Kant. On peut être un bon professeur de philosophie sans être kantien – même si la connaissance de Kant est évidemment nécessaire.

Parce qu'elle ne prend sens qu'à partir d'un sujet singulier, parce qu'elle ne s'adresse prioritairement qu'à la seule initiative du jugement, la leçon est une épreuve de pensée singulière : « entrer dans la question », c'est précisément éviter de sombrer dans l'impersonnalité intellectuelle au seul motif qu'on devrait adopter une neutralité plate mais susceptible de « plaire » au jury. Bien au contraire, le travail exigé vise à éviter la reproduction non réflexive et la restitution passive de « thèses » philosophiques.

Le jury apprécie d'entendre une position qui témoigne de décisions théoriques. Celles-ci, en dépassant sans doute les limites de l'exercice académique lui-même, sont le lieu privilégié où la parole laissera apparaître une véritable personnalité philosophique.

Que l'exercice reste difficile n'empêche pas qu'on puisse le prendre pour ce qu'il est : un exercice réalisable qui se définit par des règles connues – une question posée à partir d'un programme officiel, une limite temporelle (au maximum 30mn) –, un exposé structuré capable de développer selon un ordre rationnel d'exposition une pensée qui fasse apparaître la dimension problématique d'un sujet.

Rappelons que la réussite de l'épreuve suppose aussi la maîtrise du temps : la durée importe car elle permet de s'installer dans son sujet et de développer l'ensemble des contenus de pensée indispensables à l'élucidation d'un problème. Le candidat dispose de 5 heures de préparation et son exposé ne devra en aucun cas excéder les 30 minutes imparties. Cette durée, en désignant un temps maximal, indique un équilibre formel souhaitable, les leçons trop courtes

manifestant le plus souvent un manque de préparation, les leçons inutilement longues faisant toujours place à des répétitions dommageables destinées à occuper le temps imparti.

Pour finir, si les questions de « méthode » sont délicates, c'est parce qu'à travers l'inquiétude qu'elles cristallisent s'exprime souvent une simple demande d'efficacité qui n'a jamais amélioré aucune performance philosophique. Les quelques très bonnes leçons dans lesquelles se déploie une pensée authentique et qui manifestent de réelles connaissances montrent que les candidats qui réussissent ne sont pas ceux qui maîtrisent on ne sait quelle technique (ou recette), mais ceux qui lisent de la philosophie et qui sont capables d'ordonner un propos avec clarté en ayant le souci d'être compris.

Le sujet de leçon est toujours l'énoncé d'une question, d'une notion, ou d'un couple de notions. Le jury veille à ce que les couples de sujets proposés aux candidats relèvent de champs philosophiques distincts, ce qui laisse ouverte la possibilité du choix. On s'étonne parfois des choix peu éclairés de certains candidats qui préfèrent traiter un sujet-notion difficile pour lequel ils semblent mal armés plutôt que d'envisager le classique sujet-question qui leur est proposé.

Une leçon doit bien sûr commencer par une introduction où se trouvent présentés, à partir de la lecture du sujet, l'intérêt et l'enjeu problématique, ce qu'on nomme le problème, qui correspond à une difficulté de nature théorique pour laquelle est recherchée une résolution. C'est pourquoi l'introduction doit se poursuivre par un développement articulé en un nombre d'étapes requis par la progression de la réflexion. Elle doit s'achever sur une conclusion dont on attend qu'elle soit l'accomplissement de la recherche.

L'introduction

Si Aristote a raison de dire que le « commencement est plus que la moitié », disons d'abord que les bonnes leçons sont en général celles qui *commencent* bien, c'est-à-dire savent s'emparer d'un sujet dont l'intitulé est soigneusement analysé, le problème classique sous-jacent clairement identifié, inscrit dans un arrière-fond conceptuel qui seul peut expliquer pourquoi l'esprit peut être amené à se le poser, les enjeux fondamentaux saisis. Cela implique qu'un début de définition soit déjà convoqué (non seulement pour les concepts majeurs mais aussi pour les notions plus marginales constitutives de l'intitulé), que les présupposés logiques soient compris et admis (modalités du jugement mais encore hypothèses impliquées), que la *doxa* soit repérée et mise en question, que des hypothèses contradictoires soient émises et également justifiées.

Cela fut le cas lors de la très bonne leçon portant sur « Être cultivé rend-il meilleur ? ». Le candidat a fait varier habilement le plan de supériorité en question qui ne se réduit pas au plan moral, il s'est essayé à l'antithèse – la culture rend pire –, a appris avec Platon à distinguer vraie et fausse culture, a enfin profité de l'entretien pour refuser l'identification commune entre culture et érudition ou capital de connaissances, etc. L'équivocité du sujet s'en est trouvée déployée, ainsi que les divers plans possibles du traitement. Ceux-ci, les meilleurs candidats les enchaînent dialectiquement, comme celui qui eut à traiter le sujet : « L'unanimité est-elle un critère de vérité ? » et qui sut passer de la

vérité en général à la vérité empirique puis formelle, sans jamais que des pistes hors sujet soient ouvertes.

Qu'est-ce que « bien commencer » ?

Rappelons que l'essentiel de l'introduction vise à éclairer le sens du sujet dans son ensemble, à dégager ses enjeux et à formuler la problématique qui commandera l'exposé. Ce qui exclut qu'elle soit programmatique et thématique. Il est navrant en effet de produire d'entrée de jeu un résumé de tout ce qui va être dit par la suite, de préciser le plan qui sera suivi. Cette annonce de parcours, souvent commentée beaucoup trop longuement, fatigue le propos.

L'énoncé du sujet ne fait pas apparaître la nature de la difficulté philosophique qu'il s'agit d'envisager, que cet énoncé tienne en un seul terme (« La technique »), associe deux notions (« Désir et volonté ») ou bien encore propose une question (« Y-a-t-il des vérités qui échappent à la raison ? »).

Le problème n'existe pas tant qu'il n'a pas été construit, ce qui suppose certaines exigences :

- Une attention à la formulation du sujet :

Prêter attention aux termes du sujet, ce n'est pas se demander ce que peuvent signifier « peut-on », « doit-on », « est-il possible de », « toujours », manière purement formelle et souvent caricaturale de comprendre l'exigence de définitions. Prêter attention au sujet, c'est d'abord travailler sur les spécificités de l'énoncé, chaque sujet exigeant un traitement différent.

L'expérience des leçons donne l'impression que, quand il a lieu, l'échec, plus ou moins net du candidat aurait pu être évité ou, du moins, limité, avec plus de réflexion sur l'intitulé du sujet. Une très grande partie des notes situées entre 3 et 6 vient non pas tant d'un défaut de connaissances sur l'objet lui-même que d'un défaut d'analyse du sujet. Le candidat doit comprendre qu'avant de se lancer aveuglément *dans* le sujet et de le traiter, il doit, si l'on peut dire, rester un moment « à l'extérieur » et réfléchir sur son intitulé parce que cet intitulé est généralement en décalage par rapport à la notion ou aux notions sur lesquelles il s'appuie ou vers lesquelles il oriente. Le jury n'attend pas que le candidat traite la notion, mais qu'il traite la *manière exacte dont le sujet envisage ou aborde la notion*. Bien souvent le candidat ne saisit pas cet écart. Or c'est sur la capacité du candidat à saisir le point de vue exact du sujet sur la notion que le jury juge en grande partie la leçon proposée. Avant de traiter le sujet, le candidat doit donc se demander de la manière la plus précise ce que l'intitulé demande, dans quelles directions il l'oriente, quel jeu linguistique et philosophique il lui permet. Pour cette raison, et comme les rapports ne cessent de le répéter, *l'analyse du sujet* est une condition nécessaire à la bonne réussite de la leçon. La difficulté est que cette « analyse » demande la réunion de plusieurs qualités :

- La rigueur dans la lecture du sujet

Bien des leçons ratées partent mal parce qu'elles manifestent leur incompréhension du sujet suite à une lecture hâtive de son intitulé.

Il arrive très fréquemment que des notions proches soient prises pour synonymes, là où il est au contraire nécessaire de déterminer ce qui les distingue. Ces approximations dans l'analyse du sujet sont particulièrement patentes dans les sujets qui proposent une notion ou un couple de notions.

Un sujet tel que : « La démarche scientifique exclut-elle tout recours à l'imagination ? » n'est pas synonyme de « La science utilise-t-elle l'imagination ? », encore moins de « La vérité » ou de « La vérité scientifique exclut-elle l'imagination ? ». Le sujet tel qu'il est posé demande de distinguer le « recours » volontaire du « recours » involontaire et subi (nous soulignons l'importance de « tout recours »). Il invite à distinguer la « science » et la « démarche scientifique », processus dont la dialectique propre accepte ou même exige, dans certaines conditions, le « recours » à l'imagination.

Nous relevons le même genre de défaut chez un candidat qui, confronté au sujet « L'identité personnelle », traite de manière par ailleurs relativement argumentée « Le Moi ».

- La substitution d'un sujet à un autre

Le jury a eu bon nombre de fois le sentiment que le sujet était injustement dédaigné au profit d'un autre que le candidat voulait à tout prix plaquer sur l'énoncé qu'il a choisi. Ainsi, « La foi est-elle rationnelle ? » devient la question de savoir si la raison scientifique exclue toute forme de croyance ! Le candidat oublie la spécificité du sujet; la foi étant assimilée à plusieurs reprises et sans examen à la croyance et à l'opinion. De même, le sujet « Peut-il y avoir des lois de l'histoire ? » devient « L'histoire et Dieu », de même le sujet « La nature peut-elle constituer une norme ? » se transforme étrangement en « La nature peut-elle réguler les choses comme les hommes ? ». Peu sensible à la singularité de la question « La diversité des opinions conduit-elle à douter de tout ? », le candidat traite essentiellement de la question de savoir si toutes les opinions se valent. De ce fait, il méconnaît l'enjeu du sujet qui consiste à examiner l'un des principaux arguments du scepticisme dans sa version antique.

Une leçon sur le sujet « Une société sans travail est-elle souhaitable ? » se transforme en une leçon sur la nécessité d'une « société du travail » et conclut sur cette nécessité compte-tenu du marché de l'emploi... La question « L'art est-il moins nécessaire que la science ? » donne lieu à des développements sur la nécessité des lois scientifiques et la contingence des œuvres d'art, sans que le candidat n'envisage jamais le « besoin d'art » qui selon Hegel caractérise l'humanité.

Ces glissements conduisent à une interprétation réductrice, et parfois même à une méconnaissance pure et simple du sujet. Les candidats doivent se souvenir que des dictionnaires sont à leur disposition.

Considérer le sujet dans sa lettre, c'est prendre garde à ne jamais substituer une question même apparemment proche à l'énoncé proposé. Or la singularité du sujet n'apparaît qu'au terme d'un travail d'analyse notionnelle où elle est assumée comme telle.

Réfléchir à l'intitulé du sujet, c'est aussi éviter que le sujet soit immédiatement neutralisé, quand le candidat répond définitivement à la question qui lui est posée dès l'introduction et se trouve alors dans l'obligation de faire du hors sujet pour justifier la poursuite de l'exposé. Ainsi, dans la leçon portant sur la question « La foi est-elle rationnelle ? », la foi étant de prime abord définie comme croyance irrationnelle, la question, au bout de quelques minutes, n'a plus de raison d'être posée. Très curieusement, la leçon n'aborde jamais la religion, la foi étant prise au sens de croyance ou d'opinion en général. Si toute foi n'est certes pas religieuse, on s'étonne tout de même que la question religieuse ne reçoive aucun traitement privilégié, et que le thème de la théologie ne soit pas même abordé.

Peu attentif à l'intitulé « L'imagination enrichit-elle la connaissance ? », le candidat ne voit pas le présupposé qui est que l'apport de l'imagination à la connaissance n'est pas ici de l'ordre de la condition nécessaire, encore moins de la cause ou du principe, mais du progrès quantitatif ou qualitatif, selon le sens que l'on voudra donner au verbe « enrichir ». Il traite donc, non du sujet, mais d'un autre – « La connaissance scientifique peut-elle se passer de l'imagination ? ».

Il est évident que dans l'intitulé « La politique est-elle un art ? », « art » n'est pas à prendre au sens esthétique. C'est pourtant ce que fait le candidat ayant eu à traiter ce sujet, et qui passe une partie à vouloir prouver que la pratique des beaux-arts est politique.

Le candidat ayant eu à traiter « Le sensible peut-il être connu ? » ne s'aperçoit pas que définir le sensible comme « ce qui est connu par les sens » revient à éliminer la question qui s'en trouve immédiatement réglée. Elle ne se pose plus. Bref, le jury recommande avant tout aux candidats, non point de ne pas sortir du sujet, mais de savoir y entrer. Et une fois entré en lui, il s'agit de donner sa chance le plus longtemps possible à l'hypothèse de l'intitulé.

- Les distinctions conceptuelles

Le professeur de philosophie est conduit à analyser des notions, à élaborer des définitions, à proposer des références et des exemples. Cet effort de clarification et de distinction est la condition du passage de la signification d'un mot à sa conceptualisation.

C'est d'abord à ce travail que doit être consacré le temps de préparation de l'épreuve : si la maîtrise de la langue est essentielle à l'analyse, les définitions du dictionnaire ne peuvent jamais tenir lieu d'analyse conceptuelle. Par exemple dans une leçon sur la technique, « outil », « moyen » et « instrument » sont confondus. Dans une autre sur la politique, « société », « peuple », « communauté » sont traités indifféremment. Dans le sujet « Est-ce un devoir d'aimer son prochain ? », le candidat qui cherche à se fonder sur l'étude de l'amitié chez Aristote confond le devoir d'aimer et l'amitié vertueuse. Ou bien encore pour le sujet « Démocratie et opinion », le candidat ne définit jamais l'opinion par rapport au savoir et se demande plutôt si « la démocratie n'impose pas de convictions », sans jamais envisager la question de ce que serait imposer des convictions ni distinguer entre différents types de convictions. Il résulte de ces défauts des traitements très schématiques ne reposant sur aucune analyse notionnelle attentive, d'où une constante imprécision et une dilution relativiste du propos.

Penser, c'est aussi penser des différences et un concept se définit par et dans sa différence avec d'autres concepts. Il suffit d'évoquer de quelle manière Rousseau dans le chapitre 3 du *Contrat social* déconstruit l'expression « droit du plus fort » par une

analyse centrée sur la différence entre droit et force : il met en évidence l'opposition de deux réseaux conceptuels, la force, puissance physique qui ne vit que de l'instant présent et le droit, obligation morale relevant de la volonté et donc de la liberté. Ainsi, il allait de soi que la distinction entre étrangeté et altérité était indispensable dans le sujet « Autrui m'est-il étranger ? »

Déterminer, c'est aussi délimiter. Si la détermination partielle d'un concept est insuffisante, ne pas comprendre « ce qui tombe » sous une notion est un défaut tout aussi dommageable pour déterminer si quelque chose y correspond. Cela fut le cas dans le traitement de la question « Y-a-t-il des vérités qui échappent à la raison ? »

- La sensibilité à l'usage ordinaire des termes

Les sujets constitués d'un seul terme demandent aussi une certaine attention car leur simplicité peut conduire le candidat à vouloir saisir en lui un sens philosophique par une analyse philosophique forcée, aveugle à l'usage quotidien et trop éloigné d'interrogations concrètes.

Ainsi, un sujet tel que « L'immatériel » doit être traité à partir du sens premier et naturel du terme, au risque, sinon, de faire un contre-sens. Le terme ne doit pas se comprendre, en effet, comme négation de la matière, mais comme *une manière privative* de désigner ce qui est abstrait ou intelligible, autrement dit et par exemple, le spirituel, les valeurs, le suprasensible, l'idéal, le non-marchand... Il importe donc, dans certains cas, de comprendre le sens des termes de manière naturelle ou d'être attentif aux connotations. Faute de faire attention au sens premier des termes, le candidat confronté à ce sujet a consacré une partie entière de sa leçon au vide des atomistes, ce qui est une manière forcée de comprendre la notion d'immatériel. Le vide est bien du non matériel, mais il ne relève pas de ce qu'on appelle l'immatériel.

Le même défaut se rencontre avec un sujet comme « L'indifférence » dans le traitement duquel le candidat, cherchant sans doute, pour ainsi dire, à faire un peu trop vite de la philosophie, a perdu de vue le sens premier de l'indifférence – ou l'a jugé indigne d'un traitement philosophique – et a concentré son analyse de la notion à l'indifférence de l'État aux valeurs, confondant ainsi la neutralité, l'impartialité et l'indifférence elle-même.

Cette incapacité à envisager les notions en jeu de façon concrète se retrouve dans le traitement du sujet « Peut-on rompre avec son passé ? » où le candidat n'envisage pas de réfléchir sur les situations de révolution ou de conversion. Dans l'ensemble, la difficulté à incarner les sujets est sensible.

Partir du sens ordinaire et commun de l'expression permettrait d'éviter des propos parfois intéressants mais très « techniques » sur tel ou tel point de doctrine. Ces propos perdent de vue le sens et l'enjeu du sujet et conduisent loin de l'essentiel, c'est-à-dire la réalité qu'il y a à penser.

- Une connaissance élémentaire sur le sens philosophique des termes du sujet

Certains candidats font parfois preuve d'une absence totale de la connaissance élémentaire attendue sur un sujet. Il en découle un malentendu sur la portée du sujet. Un sujet tel que « L'œuvre d'art instruit-elle ? » fait référence aux grandes fonctions, très générales, traditionnellement reconnues à une œuvre d'art :

instruire (*docere*) et émouvoir ou plaire (*movere*). Faute de connaître ce qui semble élémentaire, un candidat a eu le plus grand mal à trouver en quoi et de quoi une œuvre d'art pouvait « instruire ». Faute d'examen du terme instruire, il inflige une torsion à l'énoncé en se demandant si le beau est universellement reconnu comme tel. De même, dans l'énoncé « L'art peut-il être conceptuel ? », le candidat ne fait pas la différence entre l'art et l'œuvre d'art, entre l'art et la réflexion sur l'art.

Un sujet tel que « La nature peut-elle constituer une norme ? » ne pouvait pas être traité sans avoir au moins l'idée que la nature avait été utilisée comme une norme en éthique aussi bien dans plusieurs philosophies anciennes – on pense au moins au « vivre selon la nature » des stoïciens – que dans la philosophie contemporaine.

Un sujet tel que « Le droit peut-il être naturel ? » imposait d'avoir une idée, même générale, des théories du droit naturel. Faute de l'avoir, le candidat a confondu le droit naturel et le droit en général et l'a opposé aux lois positives, faisant de la Déclaration des droits de l'homme l'expression du droit naturel.

- Enfin, un certain recul sur le sens apparemment imposé par le sujet

Dans certains cas, le sujet oriente d'emblée le candidat vers un traitement philosophique particulier qui focalise ou monopolise son attention. Il importe de toujours savoir prendre du recul ou de la distance par rapport à son mouvement premier. L'épreuve de la leçon au CAPES n'étant pas une épreuve d'histoire de la philosophie, mais de philosophie générale qui demande certes des connaissances historiques, il convient de prendre garde que le sujet n'oriente pas vers un traitement unique, c'est-à-dire vers un seul auteur ou un seul groupe d'auteurs.

Un sujet tel que « L'angoisse » fait signe de manière privilégiée vers la phénoménologie heideggérienne et, spécialement, vers le § 40 de *Être et temps*. Mais comme il ne pouvait être question de proposer un traitement purement historique de la notion (*ie.* une analyse de ce paragraphe ou de l'usage heideggérien de l'angoisse dans le cadre de l'analytique existentielle), la question attendue à partir du sujet était celle de savoir pourquoi une affection telle que l'angoisse pouvait bien devenir un thème philosophique, ce qui pouvait justifier qu'elle soit devenue le fil conducteur d'une analyse de l'existence humaine chez certains auteurs, s'il n'existait pas une histoire philosophique du concept d'angoisse (distinguée de l'inquiétude, notamment) et finalement s'il n'était pas envisageable de voir en d'autres affections que l'angoisse la voix royale de l'analyse de l'existence humaine. Il importe donc de ne pas s'asservir soi-même à un traitement historique précis du sujet, même et surtout lorsque le sujet semble y conduire. La bonne note du candidat confronté à ce sujet aurait été meilleure encore s'il était sorti de la lecture historique du sujet en deux parties – le face-à-face entre Freud et Heidegger – pour envisager ce qu'on appellera de

manière générale une lecture critique du sujet : pourquoi « l'angoisse » en philosophie ?

Le Plan

Pas plus qu'une énumération de questions ne peut faire office de problématisation, un plan n'est pas constitué par une énumération d'arguments ou une succession de positions.

Dans les leçons jugées médiocres, les perspectives d'analyse ne sont pas articulées selon une progression justifiée, étayée et capable de décliner avec cohérence les enjeux problématiques dégagés. Les parties s'enchaînent au contraire d'une manière parfaitement arbitraire et péremptoire, ce qui rend l'ensemble de la démarche très dogmatique, démarche qui ne repose alors que sur des raccourcis jamais questionnés. On entend ainsi des candidats manifestement cultivés (même si, sur ce point, les impressions sont fort inégales) employer à vide auteurs et doctrines sans jamais interroger ce qui, dans le sujet, pourrait poser problème et qu'il leur appartient de construire par eux-mêmes. Un tel survol, capable de passer abruptement d'une thèse à son inverse, sans inscrire l'opposition dans un cheminement réflexif clair, produit une impression de relativisme où tout apparaît fatalement de manière assez confuse et simplificatrice.

Ainsi du traitement du sujet « Vérité et réalité ». Le candidat part de l'hypothèse suivante : la vérité est connue quand la réalité est atteinte, ce qui le conduit à étudier et critiquer la valeur de la certitude sensible en se fondant sur Platon, Epicure, puis Hegel. Il étudie ensuite la possibilité d'atteindre la réalité en distinguant différentes réalités avec Kant, Descartes, et cherche à penser un critère formel de la vérité. Enfin, il conclut que la vérité n'est qu'un rapport au réel parmi d'autres, sollicitant la critique de Platon par Nietzsche. Un tel exposé n'a été que l'évocation d'une série de références mal maîtrisées.

Contrairement à l'image trompeuse contenue dans le terme de « développement », l'examen qui fait suite à l'introduction ne saurait être une reprise pure et simple des propos liminaires, car il doit être un *dépassement* des premiers arguments en présence, nécessairement superficiels tels quels. Les candidats avertis de ce point décisif ont su organiser leur développement en ayant en tête qu'il est la mise au point progressive de leur position, laquelle ne saurait être dogmatiquement posée d'emblée comme un monolithe à l'entrée de la leçon. En outre, la confrontation des divers points de vue tirés des grandes références de l'histoire de la philosophie dont le choix reste libre doit aider à réaliser une telle progression qui repose sur le principe selon lequel la partie n'est jamais jouée d'avance et le problème de départ régulièrement relancé par des considérations inattendues.

Le sujet déjà cité sur la culture « Être cultivé rend-il meilleur ? » donne ainsi lieu à une telle progression dialectique. Parti de la disjonction populaire culture / moralité, le candidat montre d'abord avec Platon que la culture philosophique comme souci non seulement de connaissance quelconque mais encore de sagesse a pour principal enjeu la formation du citoyen. Mais une propédeutique étant nécessaire sans être suffisante, le problème rebondit, alimenté par la figure

inquiétante du sophiste à la fois cultivé et injuste, et par la mise en question du lien antique connaissance / vertu. Ce point, développé grâce à la référence kantienne mais aussi moyennant la disjonction entre la culture comme processus et le sens moral comme immédiateté rationnelle, n'est pas le dernier mot du candidat qui, jusqu'à la fin, sait douter de ses dires en mobilisant la différence entre science théorique et science pratique et en proposant ultimement de renverser l'hypothèse initiale – Être meilleur rend-il cultivé ? –, ce à quoi l'entretien l'encourage : le sens du devoir ne s'étend-il pas jusqu'à ce devoir envers soi-même qu'est de se cultiver ?

A contrario, la plupart des leçons font l'effet de se répéter inlassablement, parce qu'un principe non interrogé bloque dès le départ tout mouvement des idées, lesquelles sont donc « arrêtées ». De plus, de telles répétitions ou récapitulations ne tiennent pas lieu de transitions dont pourtant elles prennent la place.

Par exemple, dans la leçon sur « L'obligation », le candidat n'entrevoit jamais la possibilité d'autre chose que celle du sentiment subjectif d'obligation, tout en maintenant alors contradictoirement sa nature strictement rationnelle. Il met dans le même sac l'obligation morale et l'obligation politique, méconnaissant la dissymétrie entre les deux types de « légalités ».

Le candidat qui propose un développement sur « Le sensible peut-il être connu ? » a pour double présupposé très contestable que le sensible est matériel et que seul le semblable peut connaître le semblable. Cela l'entraîne dans des considérations matérialistes dont on voit mal la pertinence. Sans doute les candidats ne pouvant tout démontrer se croient-ils autorisés à user de postulats. Pour autant, ils ne doivent pas transformer ceux-ci en dogmes empêchant toute progression sceptique et raisonnée du propos.

Ce dernier point concerne tout particulièrement les définitions qui doivent être évolutives et non déterminées une fois pour toutes dans l'introduction, comme si les concepts centraux de l'intitulé n'étaient pas susceptibles d'examen critique ni donc de perfectionnement. Ainsi le sujet « Dire et faire » donne lieu à un développement particulièrement pauvre trahi par la brièveté excessive de l'exposé, 15mn sur les 40mn maximum autorisées. Parce que « dire » est défini une fois pour toutes comme « exprimer quelque chose par la parole », et « faire » comme « agir en vue de produire un effet », sans que jamais on n'entre plus avant dans le concept de parole ni dans celui d'action, le candidat ne se donne aucune chance d'élaborer une réflexion médiatisée. Il ne se demande pas si l'action proprement dite n'implique pas un dire intime, non exprimé. Il reproduit pour commencer la « distance » que la *doxa* pose entre les actes et les paroles, alors que l'enjeu sceptique immédiat de l'intitulé est de renverser l'opposition vulgaire. Il ne voit pas non plus que son allusion à la fonction performative du langage ne permet pas de prouver que tout dire est un faire. Il prend l'exemple peu heureux du mensonge pour démontrer que l'on peut dire sans faire, alors même que mentir peut être envisagé comme un projet de modification perverse de l'esprit d'autrui. Le cas de la promesse, qui l'occupe toute une dernière partie, l'empêche de s'élever jusqu'à l'hypothèse d'un lien universel et nécessaire entre

les deux notions. Le propos n'agite donc, d'un bout à l'autre, que du particulier et du contingent, sans s'arracher nettement de l'opinion infra philosophique.

D'autres défauts, caractéristiques des leçons jugées insuffisantes, concernent le traitement des références. Le premier est la simple allusion sans approfondissement. Répétons cette évidence que la mobilisation d'un auteur doit être sérieusement menée, de telle sorte que le point de vue convoqué soit d'une part intelligible, d'autre part exempt de caricature. Trop de références ne sont que des résumés qui trahissent une connaissance superficielle des auteurs. Si l'exercice de la leçon n'est pas celui de l'explication de texte, rappelons cependant que les candidats ont à leur disposition une bibliothèque et qu'ils peuvent apporter pour en commenter certains passages des ouvrages devant le jury.

La leçon sur « Le sensible peut-il être connu ? » est un défilé affolant de références d'autant plus nombreuses qu'elles resteront sans développement intelligible. Tout y passe, comme les perles d'un chapelet : Putnam, Sextus Empiricus, Platon et son allégorie de la caverne, Berkeley, Descartes, Aristote, la querelle des universaux, Condillac, Locke, Kant et la *Critique de la raison pure*, Popper, Thomas d'Aquin, Hume, etc., chaque auteur ayant droit à une phrase maximum. Une bonne leçon est une réflexion raisonnée qui s'appuie sur des références pertinentes et non un catalogue de noms propres. On pourra douter de l'intérêt d'une leçon sur l'art qui cite tous les artistes connus du candidat mais aussi tous les historiens de l'art et presque tous les philosophes de Plotin à Nelson Goodman !

Des auteurs et des doctrines sont souvent mal traités. Ainsi, le scepticisme est rarement compris comme une philosophie à comprendre et méditer. Il est souvent présenté de façon caricaturale, voire entièrement fausse (« le scepticisme refuse l'idée de vérité » !) par des candidats qui semblent se chercher des adversaires faciles à vaincre. La philosophie de Descartes, de façon analogue, est souvent réduite aux développements des deux premières méditations.

Faut-il rappeler aux candidats qu'une leçon réussie peut se contenter de fort peu de références, par exemple deux, mais approfondies et nuancées ? Une leçon n'est pas un exercice de contrôle de connaissance. Il n'y s'agit pas de tout savoir mais de comprendre et de donner à comprendre le plus solidement ce que l'on sait. La fréquentation d'œuvres précises, connues directement, permet donc d'éviter d'avoir à mobiliser des connaissances peu intériorisées et qui servent de simples exposés factuels.

Le second défaut concernant les références consiste à mobiliser une référence hors sujet. Que viennent faire la notion de visage chez Levinas ou la vertu aristotélicienne dans une leçon sur l'engagement ? Mieux eut valu développer à fond la référence très allusive et grossière à Sartre à partir d'un autre texte que le sempiternel *L'existentialisme est un humanisme*. L'énoncé « Une société sans

Etat est-elle possible ? » croit pouvoir se servir d'Aristote et de Kant parce que « société » devient immédiatement synonyme de « communauté » ou de « Cité ». Le jury attend en vain une référence anarchiste ou marxiste ou, au moins, utopique. Rien non plus sur les sociétés primitives.

Conseillons donc aux candidats de ne pas choisir un sujet sur lequel ils n'ont aucune référence pertinente à mobiliser. Cela leur éviterait de plaquer des références décentrées, ce qui les décentre du sujet lui-même.

Le recours aux exemples est indispensable. Les exemples peuvent être puisés à diverses : l'expérience quotidienne, la littérature, l'histoire, les sciences... Le jury a apprécié que traitant le sujet « Y a-t-il du nouveau dans l'histoire ? », une candidate compare, dans une leçon riche de plusieurs exemples, la révolution française de 1789 et la révolution de 1848 pour dégager la nouveauté de la seconde

La conclusion

Le jury apprécie les très rares conclusions qui remplissent véritablement leur rôle : d'abord celui d'un bilan des convictions négatives et positives du candidat – ce qui inclut la réponse à l'intitulé de départ, c'est-à-dire l'assomption d'une prise de position personnelle, mais encore le discernement des idées que l'on retient et celles dont on se défait –, ensuite celui d'une prise de hauteur par rapport à l'intitulé permettant d'une part de mesurer les conséquences théoriques des résultats de l'examen et le gain en définition intellectuelle. Ainsi le candidat ayant eu à traiter « L'unanimité est-elle un critère de vérité ? » conclut-il avec justesse qu'elle est bien un des critères possible, mais qu'une connaissance vraie qui devient unanime risque de se cristalliser en vérité « morte » et peut, de ce fait, devenir un obstacle épistémologique redoutable, nonobstant sa vérité. L'intitulé « Perception et sensation » donne lieu à un bilan nuancé, le candidat refusant à la fois la confusion et la séparation des concepts et tirant d'utiles enseignements sur la notion de sujet connaissant, dont la perception ne se limite pas à l'exercice des sens, même médiatisés par les mots et les catégories, mais doit aussi s'entendre comme « inspection de l'esprit ».

Mais presque toutes les conclusions, même celles des bonnes leçons, commettent l'erreur de se vouloir un simple résumé de la leçon. Or, comme le développement est lui-même le plus souvent la reprise des idées de l'introduction, le jury entend donc trois fois la même chose, sans aucune variation. La conclusion devient un exercice obligé et stérile.

En outre, les candidats commettent l'erreur de ne pas se purger des idées démontrées pourtant fausses ou douteuses rencontrées sur leur parcours. Leur démarche n'ayant pas été dialectique au sens authentique mais ayant procédé par juxtaposition de thèses incompatibles, ils proposent en toute inconscience une conclusion contradictoire. Ainsi, la leçon portant sur « Qu'est-ce qu'un homme d'expérience ? » termine étrangement son propos sur l'idée qu'un tel homme est un mystique, après avoir longuement soutenu qu'il est porteur d'un savoir pratique ainsi que d'une position empiriste et sceptique concernant le savoir. Le jury ne sait plus ce que pense le candidat : l'homme d'expérience est-il donc un théoricien, un praticien, un sceptique, un saint ? Il faudrait choisir.

Un autre candidat ayant tout du long confondu vivant, vie et vécu dans sa leçon sur « Une connaissance du vivant est-elle possible ? » soutient finalement qu'il y a une science des vivants mais pas du vivant, lequel serait seulement affaire d'intuition ou d'expérience muette, ces modes de connaissance, métaphysique dans le premier cas, phénoménologique dans le second, exigeant un changement de méthode par rapport aux sciences de la nature. Mais il ne s'aperçoit pas qu'il s'agit encore de science, de l'absolu ou des phénomènes, peu importe.

Le candidat qui traita « Peut-on prédire les événements ? » ne mesure pas bien à quel point il délaisse la philosophie pour tomber sous le joug des sciences humaines (sociologie, psychanalyse, histoire), en dépit des références qui pouvaient l'amener beaucoup plus loin (Leibniz, Aristote) que des conclusions simplement empiriques et à teneur conceptuelle assez faible si elles ne font pas l'objet d'une reprise véritablement spéculative. Le candidat qui a choisi « Peut-on préférer l'injustice au désordre ? » ne s'aperçoit pas bien que sa position est naturaliste, ce qui est pourtant essentiel pour son enquête. La leçon sur « Démocratie et opinion » n'envisage jamais d'autres régimes ni d'autres doctrines que démocratiques et républicaines (tout en confondant les deux), comme si la démocratie avait le monopole de « l'opinion au pouvoir ». Le candidat assure tranquillement pour finir que toute opinion contrevenant au droit comme aux valeurs de la démocratie (égalité, liberté, fraternité, etc.) doit être interdite et sanctionnée par la justice, sans s'inquiéter des conséquences concernant la liberté d'expression, et tout en se réclamant pêle-mêle de Kant, Rousseau et Hobbes, supposés tous démocrates.

L'entretien

Il doit permettre de corriger des erreurs, de préciser et de compléter des explications, ou le cas échéant d'approfondir l'analyse initiale. Ainsi les questions posées par les examinateurs ne sont pas des pièges à éviter, mais des opportunités à saisir. Les bons candidats sont précisément ceux qui en profitent pour prendre humblement conscience des insuffisances de leur exposé et pour improviser une correction de ces insuffisances sur tous les plans où elles ont pu se manifester : cohérence, exactitude doctrinale, nuance, scepticisme, rigueur des raisonnements, analyse de l'intitulé, définition des concepts, etc.

Ainsi, le candidat qui avait à traiter « Perception et sensation » a su se demander, sous la pression des questions du jury, si l'acte de voir avait pour sujet les yeux ou l'esprit, et si les yeux étaient ce par quoi ou ce au moyen de quoi je vois. A propos de « L'unanimité est-elle un critère de vérité ? », le candidat envisage, grâce à l'entretien, une diversification des types d'unanimité (universalité stricte ou seulement au sein de la communauté scientifique ? Immédiate ou progressive ?). A rebours, les entretiens les plus mauvais sont ceux qui manifestent moins l'incapacité à répondre que celle à s'interroger. Certains candidats s'imaginent qu'ils doivent avoir réponse à tout, confondant entretien philosophique et discussion rhétorique, comme si l'aveu d'une faiblesse était inenvisageable.

Il faut donc, contrairement à ce que font certains candidats qui semblent chercher à occuper tout le temps imparti par des réponses inutilement longues, répondre avec concision. Certaines questions invitent le candidat à corriger une définition

ou une analyse. Il est nécessaire de s'y employer au lieu de maintenir imperturbablement ce qui a déjà été dit.

Que le candidat ne soit pas rebuté ou découragé par la somme et la précision de ces remarques rendues possibles par les commentaires des membres du jury. Elles n'existent que d'être lues et reprises par un travail de réappropriation et d'engagement philosophique.

2. DEUXIÈME ÉPREUVE

Analyse d'une situation professionnelle : analyse d'une séance de cours

Intitulé de l'épreuve :

« Épreuve d'analyse d'une situation professionnelle : analyse d'une séance de cours. »

Durée de la préparation : 2 heures 30 minutes.

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes maximum ; entretien avec le jury : 30 minutes maximum).

Coefficient : 2.

Examineurs :

Mesdames et Messieurs Souâd AYADA (présidente de commission), Isabelle BUTTERLIN-PARIENTE, Claire ETCHEGARAY (présidente de commission), Sophie GOUVERNEUR, Marie-Laure NUMA, Emmanuelle SOFFER, Virginie VUILLAUME, Ronald BONAN, Jean BOURGAULT, Jean DEVOS, Jean-Joël DUHOT, Jean-Marie FREY, André HIRT, Joël JUNG (Président de commission), Frédéric LAUPIES, Sylvain LUQUET, Gilles MARMASSE, François MEDRIANE, Guillaume PIGEARD DE GURBERT, Vincent PIQUEMAL (Président de commission), Benoît SPINOSA.

2.1. Bilan statistique de l'épreuve :

Nombre de candidats admissibles	243
Nombre de candidats présents	167
Note minimale / Note maximale	01 / 18
Moyenne des candidats présents	08.39
Moyenne des candidats admis	10.50

2.2. Les textes proposés aux candidats

(Les textes choisis par les candidats sont indiqués en gras. Les titres des ouvrages sont parfois mentionnés en abrégé.)

HUME, *Traité de la Nature humaine*, III. - La morale, GF, p. 90 – 91, « Cette convention n'est pas de la nature [...] pour ce qui a cent fois leur valeur. »
PLATON, *Phèdre*, GF, p. 179-182, « Car à mon avis [...] passe son existence. »

SPINOZA, *Éthique*, V, Préface, Œuvres, Pléiade, 1992, p. 564-565, « Vraiment je ne puis assez m'étonner que ce philosophe qui s'était fermement résolu [...] j'en ai plus que suffisamment montré la fausseté. »

HEGEL, *Principes de la philosophie du droit*, § 196-198, Vrin, p. 223-224, « Le travail est l'activité [...] remplacer par la machine. »

BERGSON

***Essai sur les Données immédiates de la conscience*, PUF, 1963, p. 111-112, « Quand nos amis les plus sûrs [...] et de l'honneur. »**

KANT, *Anthropologie d'un point de vue pragmatique*, I, liv.1, §1, Œuvres, Pléiade, III, p. 945-946, « Que l'homme puisse disposer [...] c'est-à-dire de l'expérience. »

AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, livre XIX, Points/Seuil, vol. 3, p. 116-118, « En effet que l'on considère avec moi [...] sa propre paix. »

KANT, *Critique de la faculté de juger*, Pléiade, II, p. 1158-1159, « Mais si l'homme, par la liberté [...] jugement téléologique absolu. »

AUGUSTIN, *CONFESIONS*, Livre X, § XX, Pléiade, p. 1001-1002, « Comment, dès lors, chercher le bonheur ? [...] est retenue dans leur mémoire. »

KANT, *Idée d'une histoire universelle*, prop. 6, Œuvres, Pléiade, II, p. 195-196, « L'homme est un animal qui, lorsqu'il vit [...] tentatives vaines. »

ARISTOTE, *Métaphysique*, Delta, 29, Vrin, p. 316-320, « Le faux se dit [...] du mot faux. »

HUME, *Traité de la nature humaine*, II. - Les passions, GF, p. 266-267, « J'ajoute toutefois que partout [...] pour la thèse contraire. »

HEGEL, *Principes de la philosophie du droit*, § 200, Vrin, 1993, p. 225, « La possibilité de contribuer à la richesse générale [...] un tout organique d'éléments différenciés. »

WITTGENSTEIN, *Investigations philosophiques*, § 38, Tractatus, Tel Gallimard, p. 133, « Mais que dénomme [...] chez les philosophes. »

DESCARTES, *Méditations métaphysiques*, Cinquièmes réponses, Pléiade, p. 512-513, « La cinquième objection [...] aperçoit aucunement.

ARENDT, *La Crise de la culture*, Politique et vérité, Gallimard, p. 318-319, « Alors que le menteur [...] travestissent des faits. »

KANT, *Métaphysique des mœurs*, Doctrine de la vertu. Introduction, XIV, Vrin, p. 77-78, « De la vertu en général [...] pour elle-même sa propre fin. »

COMTE, *Cours de philosophie positive*, Aubier, p. 63-65, « Tous les bons esprits [...] moindres détails. »

SPINOZA, *Traité de l'autorité politique*, III, §6, Œuvres, Pléiade, p. 936-937, « Voilà alors une objection qu'on va nous opposer [...] par conséquent, du droit dont jouit la nation. »

PLOTIN, *Ennéade*, VI, 4, 1, Belles Lettres, p. 177-178, « Est-ce que l'âme [...] possible dans les corps. »

SPINOZA, *Traité de la réforme de l'entendement*, GF, p. 204-205, « Pour diriger donc notre enquête [...] sorte et tronquées.

BERGSON, *La Pensée et le mouvant*, Œuvres, PUF, p. 1385-1386, « Réfléchissons en effet [...] un intérêt actuel. »

COURNOT, *Essai sur les fondements de nos connaissances*, § 313, Vrin, 1975, p. 369-370, « Ce qui fait la distinction essentielle [...] partie d'échecs. »

ARISTOTE, *Les Politiques*, GF, p. 246-247, « Puisque dans toutes les sciences [...] n'y contribuent en rien. »

ARISTOTE, *Seconds analytiques*, Vrin, p. 154-157, « La science [...] peuvent aussi être le même. »

ROUSSEAU, *Discours sur l'origine de l'inégalité*, II, Œuvres complètes, Pléiade, III, p. 176-178, « Il n'est pas possible que les hommes [...] couper le bras pour sauver le reste du corps. »

PLATON, *République*, X, 601b-602b, Pléiade, I, p. 1213-1214, « Le créateur du simulacre, l'imitateur [...] qu'imiterait-il d'autre en effet ?

COURNOT, *Essai sur les fondements de nos connaissances*, Œuvres complètes, t. II, Vrin, 1975, p. 364, « Il suit de là que la forme scientifique [...] de leur filiation et de leurs connexions. »

BERGSON, *Les deux Sources de la morale et de la religion*, Chap. I, PUF, p. 981-982, « Le souvenir du fruit défendu [...] que la nécessité dans les œuvres de la nature. »

DESCARTES, *Règles pour la direction de l'esprit*, IV, AT X, 371-372, Œuvres philosophiques, Classiques Garnier, vol. 1, p. 91-92, « Il vaut cependant bien mieux ne jamais songer [...] la méthode elle-même, si faciles soient-ils. »

ARISTOTE, *Métaphysique*, Gamma 3, GF, p.153, « Le principe le plus sûr [...] axiomes aussi. »

ROUSSEAU, *Du Contrat social*, II, 6, La Pléiade, III, p. 378-379, « Par le pacte social [...] cet acte que j'appelle une loi. »

KANT, *Critique de la raison pure*, PUF, p. 18, « La métaphysique [...] avant nous ? »

PLATON, *République*, VII, 518b-518^e, Œuvres I, p. 1106-1107, « Nous devons, dis-je [...] et d'être dommageable. »

EPICURE, *Lettre à Hérodote*, § 63-65, PUF (Conche), p. 113-115, « Après cela, il faut considérer [...] avec évidence.

HEGEL, *Principes de la philosophie du droit*, § 258, Vrin, 1993, p. 258-259, « En tant que réalité effective de la volonté [...] l'être éternel et nécessaire en soi et pour soi de l'Esprit. »

PLATON, *Les Lois*, II, 658a-659c, Pléiade, p. 681-682, « Moi aussi, je conviens [...] tout le contraire qui arrive. »

HOBBS, *Léviathan*, Sirey, p. 316-318, « La déficience du raisonnement [...] ils voudraient fonder leur excuse. »

DESCARTES, *Les Principes de la philosophie*, articles 39, 40 et 41, Œuvres philosophiques, vol. III, Bordas Classiques Garnier p. 114-115, « Au reste, il est si évident [...] incompréhensible de sa nature. »

NIETZSCHE, *Généalogie de la morale*, Œuvres II, Laffont, p. 803-804, « Elever un animal [...] celui qui promet ! »

HEGEL, *Encyclopédie des sciences philosophiques*, 1. La science de la logique – éd. 1830 - § 6, Vrin, 1994, p. 283-284, « On peut bien dire que la Logique est la science de la pensée [...] celui d'être simplement l'exercice formel de la pensée. »
LOCKE, *Second traité du gouvernement civil*, ch. V, § 27-28, Vrin, p. 91, « Bien que la terre et toutes [...] son bien propre. »

BERGSON, *L'Evolution créatrice*, chap. II, Œuvres complètes, PUF, p. 633 – 634, « Justement parce qu'elle cherche [...] pour penser un tel objet. »
HEGEL, *Principes de la philosophie du droit*, Introduction, Vrin, p. 73, « Ceux qui considèrent la pensée [...] la fureur de destruction. »

DESCARTES, 3e Méditation, Œuvres philosophiques, Classiques Garnier. Vol 2, p. 453-454, « Il me reste seulement à [...] marquent quelque imperfection. »
NIETZSCHE, *Généalogie de la morale*, Œuvres, Laffont, Vol 2, p. 805-806, « Pour pouvoir répondre de soi [...] de la vie sociale. »

MARX, *La Question juive*, Œuvres, Pléiade, III, p. 368-369, « Par la notion de sûreté, la société civile ne s'élève pas [...] pour l'homme vrai. »
LEIBNIZ, *De l'Origine radicale des choses*, in Œuvres, §6-§8, Aubier Montaigne, p. 340-341, « L'origine même des choses [...] barbare mais expressive. »

KANT, *Critique de la raison pratique*, PUF, p. 36-37, « Le principe du bonheur [...] du monde. »
SARTRE, *Cahiers pour une morale*, Gallimard, 1983, p. 178-179, « De la violence [...] La violence implique le nihilisme. »

BERGSON *Essai sur les données immédiates de la conscience*, III, PUF, 1976, p. 129-130, « Bref, nous sommes libres [...] l'illusion de ses adversaires.»
DESCARTES, *Lettre à Elisabeth*, 16 octobre 1645, Pléiade, 1953, p. 1209, « Je me suis quelquefois [...] ne viendrait que de la fortune. »

PLATON, *République*, VI, 487e-489a, Pléiade, I, p. 1068-1070, « Mais alors, fit-il [...] comprendre ce que je dis. »
KANT, *Opuscules sur l'histoire*, GF, 1990, p. 77-78, « Ce problème est le plus [...] vaines tentatives. »

SARTRE, *L'Être et le néant*, IV, I, 3, Gallimard, 1943, p. 612-613, « L'homme, étant condamné [...] je l'ai choisie. »
DESCARTES, *Règles pour la direction de l'esprit*, Pléiade, p. 37-38, « Le but des études [...] vers des buts particuliers. »

SARTRE, *L'Être et le néant*, Tel Gallimard, p. 67, « Au moment même où je me saisis [...] que nous nommons l'angoisse. »
LEIBNIZ, *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, livre II, chapitre XXI, GF, 1990, p. 146, « La source du peu d'application aux vrais biens [...] à des sentiments vifs. »

BERGSON, *La Pensée et le mouvant*, Œuvres, PUF, p. 1319, « Qu'est-ce en effet [...] c'est de l'intuition. »
KANT, *Théorie et pratique*, VRIN, 1984, p. 25-26, « Le concept du devoir dans toute sa pureté [...] elle avait le choix. »

DESCARTES, *Discours de la méthode*, III, AT VI, 28-30, Œuvres philosophiques Classiques Garnier, vol I, p. 599-600, « Et en toutes les neuf années suivantes [...] des gens de lettres. »
MARX, *Principes d'une critique*, Œuvres, Pléiade, II, p. 307-308, « La création en dehors du temps de travail nécessaire [...] l'artisan avec ses outils simples et grossiers. »

ARISTOTE, *Métaphysique a*, 3995a-995a20, Vrin (Tricot), p. 117-118, « Le résultat des leçons dépend des habitudes [...] les principes des choses. »
 SPINOZA, *Ethique IV*, scolie 2 de la prop. XXXVII, GF, p. 255-256, « Chacun existe par le droit [...] sinon à lui-même. »

HEGEL, *Philosophie de l'Esprit*, Vrin, p. 258-259, « L'écriture en lettres [...] la culture chinoise en général. »
 AUGUSTIN, *Confessions*, XI, 37-38, Gallimard, vol. I, p. 1054-1055, « Mais ce futur [...] les vies humaines constituent les parties. »

KANT, *Fondement de la métaphysique des mœurs*, Vrin, p. 96-98, « Soit, par exemple, la question suivante [...] nécessairement. »
 ARISTOTE, *Physique I*, Les Belles Lettres, p. 73-74, « Par suite, on le voit, dans le domaine [...] et de cet univers. »

ARISTOTE, *Les parties des animaux*, I, 1, 439a, Belles lettres, 1956, p. 1-2, « En tout genre de spéculation [...] aucune différence spécifique. »
 HUME, *Essais esthétiques*, GF, 2000, p. 139-140, « Le but que se propose l'éloquence [...] sans avoir un entendement sain. »

KANT, *Anthropologie du point de vue pragmatique*, §8, Vrin, p. 29, « Pour l'entendement, chacun témoigne [...] pour l'usage de l'entendement législateur. »
 EPICURE, *Lettre à Ménécée*, Lettres et maximes, PUF, p. 219-220, « Habitue-toi à penser que la mort [...] des choses qui n'en comportent pas. »

KANT, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Delagrave, p. 160-161, « Dans le règne des fins [...] à sa sainteté. »
 ARISTOTE, *Métaphysique*, Gamma, 8, Vrin (Tricot), p. 240-242, (début du chap.), « Ceci établi [...] or cela nous mènera à l'infini. »

SPINOZA, *Traité théologico-politique*, GF, p. 266-267, « Voici maintenant la condition [...] de deux maux le moindre. »
 NIETZSCHE, *Le gai Savoir*, § 333, Gallimard, p. 261-263, « Qu'est-ce que connaître [...] nature de la connaissance. »

ROUSSEAU, *Du Contrat social*, III, XV, Œuvres, Pléiade, III, p. 429-430, « Mieux l'Etat est constitué, plus les affaires [...] mérite bien qu'il la perde. »
 LEIBNIZ, *De l'origine radicale des choses*, § 14, Œuvres, Aubier, 1972, p. 344, « Mais ce que nous avons dit [...] des parties totales. »

SPINOZA, *Traité théologico-politique*, ch. 3, Pléiade, p. 654-655, « Tout ce qui peut être l'objet d'un désir [...] tenu pour miraculeux . »
 RUSSELL, *Problèmes de philosophie*, chap. XV, Payot, 1999, p. 181-183, « La vie de l'homme naturel [...] participe de son infinité. »

DESCARTES, *Lettre à **, mars 1638, Œuvres, Pléiade, p. 1001-1003, « Il ne me semble point que ce soit une fiction [...] que ses appétits naturels lui persuadent. »**
 PLATON, *Ménon*, 85b-86b, Pléiade, Œuvres I, p. 535-536, « Ton avis, Ménon ? [...] l'impression que tu as raison. »

LEIBNIZ, *Principes de la nature et de la Grâce*, § 7 à 9, Flammarion, p. 228-229, « Jusqu'ici nous n'avons parlé [...] originale de la créature. »
 FREUD, *L'Interprétation des rêves*, PUF, p. 526-527, « On m'a demandé [...] du passé. »

- NIETZSCHE, *Humain, trop humain*, §39, Gallimard Folio, 1977, p. 64-65, « L'histoire des sentiments [...] liberté de la volonté. »**
 KANT, *Critique de la faculté de juger*, § 65, Pléiade II, 1985, p. 1164-1165, « Pour une chose en tant que fin [...] par les causes finales. »
- HUME, *Traité de la nature humaine*, II, section VIII, Aubier, p. 399, « Si nous considérons [...] les plus remarquables. »**
 ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, III, 21110b15 -1111a20, Vrin, p. 122-126, « L'acte fait par ignorance [...] d'affliction et de repentir. »
- BERGSON, *L'Évolution créatrice*, Œuvres, PUF, Edition du centenaire, p. 499, « De cette survivance du passé [...] non moins originale histoire. »**
 KANT, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Remarque finale, DELAGRAVE (1981), p. 208-210, « L'usage spéculatif de la raison [...] aux limites de la raison humaine. »
- KANT, *Doctrine du droit*, Vrin, p. 104-105, « Est juste [...] comme mobile de l'action. »**
 MONTAIGNE, *Essais*, liv. II, chap. XII, "Apologie de Raymond Sebond", Gallimard, Folio classique, 2009, p. 394-395, « Pour juger des apparences [...] incertaine et débile opinion. »
- KANT, *Doctrine de la vertu*, § 13, AK VI, 438-439, Œuvres philosophiques, Pléiade III, p. 726-728, note incluse, « Tout homme a une conscience [...] à elle-même. »**
 MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, p. 162-164, « Il ne faut donc pas dire [...] mon corps s'applique à eux et les embrasse. »
- KANT, *Critique de la faculté de juger*, Vrin, p. 54-55, « L'agréable et le bon [...] l'objet être libre. »**
 HOBBS, *Léviathan*, XIII, SIREY, p. 122-123, « De cette égalité des [...] doit être permis. »
- KANT, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, § 1 et 2, DELAGRAVE (1981), p. 179-180, « La volonté est une sorte de causalité [...] une seule et même chose. »**
 BERGSON, *La Pensée et le mouvant*, Œuvres, PUF, p. 1265-1266, « C'est dire qu'il faut [...] imprévisible. »
- LEIBNIZ, *Discours de métaphysique*, Art. 8, Vrin, p. 43-44, « Il est bien vrai que [...] de les reconnaître toutes. »**
 KANT, *Doctrine du droit*, Vrin, p. 130-131, « Avoir quelque chose d'extérieur [...] dans une constitution civile. »
- ARISTOTE, *Politique*, Livre III, chap.4, 1277b7-b28, Vrin, 1989, p. 186-187, « Mais il existe une forme d'autorité [...] aux gouvernants et aux gouvernés. »**
 ROUSSEAU, *Lettres écrites de la montagne*, Œuvres, Pléiade III, p. 841-842, « On a beau vouloir confondre [...] je ne sache rien de plus certain. »
- DESCARTES, *Discours de la méthode*, II, Pléiade, p. 134-135, « Il est vrai que nous ne voyons point [...] jusques au bas des précipices. »**
 MERLEAU-PONTY, *La Prose du monde*, Gallimard, 1969, p. 102-104, « Le musée transforme les œuvres en œuvres [...] réintègre le peintre à la fraternité des peintres. »
- BERGSON, *La Pensée et le mouvant*, « La perception du changement », PUF, 1963, p. 1372-1373, « Avant de philosopher, il faut vivre [...] plus grand nombre de choses. »**
 KANT, *Idée d'une histoire universelle*, prop. 7, Œuvres, Pléiade, II, p. 197-198, « Faut-il maintenant attendre [...] l'absence de finalité dans l'ensemble ? »

PASCAL, *Pensées*, 136, Seuil, Lafuma, p. 516-517, « Quand je m'y suis mis [...] la chasse nous en garantit. »

HEGEL, *Encyclopédie des sciences philosophiques*, 1. La science de la logique, Intro, § 6, Vrin, 1994, p. 169-170, « Ce qui est rationnel est effectif [...] avec son devoir-être ? »

SPINOZA, *Ethique*, IV, GF, p. 238, « Plus on s'efforce [...] à chacun de le voir. »

PLATON, *Ménon*, GF, p. 195-199, « Socrate - Ecoute, qu'il faille [...] connaissance est lien. »

KANT, *Critique de la raison pure*, II, II, 3, Pléiade I, 1980, p. 1376-1377, « L'acte de tenir pour vrai [...] n'est que simple persuasion. »

PASCAL, *Pensées*, 294, Hachette, p. 466-468, « De cette confusion [...] ne prenne bientôt fin. »

SPINOZA, *Traité théologico-politique*, chapitre XX, Œuvres, Pléiade, p. 900-901, « Nous apercevons [...] voté pour. »

BERGSON, *Matière et mémoire*, chap. III, PUF, 1939, p. 163-164, « Nous touchons ici au problème capital de l'existence [...] qu'il faudrait déclarer prépondérante. »

HUME, *Enquête sur l'entendement humain*, GF, p. 111-112, « Toutes les fois [...] capable d'obtenir. »

ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, 1137a5-1137a30, VRIN, 1983, p. 263-265, « Les hommes s'imaginent [...] quelque chose de purement humain. »

PLATON, *Phédon*, 73e-74^e, GF, 1991, p. 230-232, « Il y a encore ceci, reprit Socrate : est-il possible [...] c'est là une nécessité. »

HUME, *Essais esthétiques*, De la naissance et du progrès des arts et des sciences, GF, p. 98-100, « Corriger des vices aussi grossiers [...] une bonne part de la même veine. »

MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, p. 407-408, « Il y a en particulier, un objet [...] pas distinguée des paroles. »

SPINOZA, *Ethique*, II, proposition XL, scolie I, Œuvres, Pléiade, p. 393-394, « Cependant, pour ne rien omettre de ce qu'il est [...] se soient élevées tant de controverses. »

PLATON, *Le Politique*, 300a-300e, GF, 2003, p. 180-182, « Et que dis-tu de ce qui suit ? [...] Absolument, je suppose. »

HUME, *Traité de la nature humaine*, I, 1, 7, GF, p. 65-67, « Quand nous avons constaté une ressemblance [...] que nous tombions dans de telles erreurs. »

LEIBNIZ, *Essais de théodicée*, §§ 40-42. Du discours de la conformité de la foi avec la raison, GF (1969), p. 75-76, « Les passages des excellents [...] contre la foi. »

ARENDT, *La Crise de la culture*, Gallimard, p. 262-264, « Peut-être la différence [...] autre bien de consommation. »

ROUSSEAU, *Contrat social*, Gallimard, III, p. 421-423, « Comme la volonté particulière [...] toujours Tyran. »

ARISTOTE, *Topiques*, 104b15 – 105a5, VRIN, 1984, p. 26-28, « Problèmes et propositions doivent donc être définis [...] pour un simple exercice. »

ROUSSEAU, *L'Emile*, II, Pléiade IV, p. 319-320, « La nature veut que les enfants [...] Le sage n'a pas besoin de lois. »

ARISTOTE, *Métaphysique*, alpha 1, 993a30-993b-32, Vrin, Tricot, p. 107-110, « L'investigation de la vérité [...] autant elle a de vérité. »

HOBBS, *Le Citoyen*, Flammarion, p. 72-73, « Certes, bien que [...] cause de leur méchanceté. »

HEGEL, *Esthétique*, vol. I, Champs Flammarion, p. 59-60, « Une troisième remarque [...] sont capables d'exprimer. »

DESCARTES, *Discours de la méthode*, troisième partie, Pléiade, p. 142, « Ma seconde maxime était d'être le plus ferme [...] qu'ils jugent après être mauvaises. »

PLATON, *Euthydème*, 283e-284c, Œuvres I, p. 577-578, « Eh quoi ! [...] c'est le réel qu'elle énonce. »

SCHOPENHAUER, *Le Monde comme volonté et représentation*, PUF, p. 25-26, « Le monde est ma représentation [...] le monde est donc représentation. »

PLATON, *Les Lois*, Livre XI, 933e-934c, Pléiade II, p. 1078-1079, « Tout préjugé [...] légiférer. »

EPICURE, *Lettre à Hérodote*, 54-57, Œuvres complètes, PUF, p. 109-111, « Et il faut encore penser [...] au fait que l'infini existe. »

HEGEL, *Philosophie de l'Esprit*, Add. § 462, Vrin, p. 560, « Le mot en tant que sonore [...] par la pensée vraie. »

MARX, *Principes d'une critique de l'Economie politique*, Pléiade II, p. 216-217, « Les individus paraissent indépendants [...] dépendants les uns des autres. »

KANT, *Prolegomènes à toute métaphysique future*, § 53, AK IV, 344-346, Œuvres philosophiques, Pléiade II, p. 127, « Nous avons en nous [...] de temps et de lieu. »

DURKHEIM, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, PUF, Quadrige, 2005, p. 622-623, « On peut maintenant entrevoir [...] aurait pu se faire cette révélation. »

DESCARTES, *Lettre à Élisabeth*, septembre 1646, Pléiade, p. 1238-1239, « Pour ce qui regarde les alliés [...] la réputation d'être léger et variable. »

HOBBS, *Léviathan*, part. II, chap. XXI, De la liberté des sujets, Sirey, p. 223-224, « Mais de même que les hommes [...] ils le jugent convenable, et ainsi de suite. »

ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, Vrin, 1990, p. 506-508, « Quoi qu'il en soit, on pense [...] comme nous l'avons dit plus haut. »

ARISTOTE, *Les Politiques*, GF, p. 218-220, « Mais par ailleurs [...] qui les utilise. »

PASCAL, *Pensées*, 130, Pléiade, p. 1123-1124, « La nature de l'amour-propre [...] que nous ne sommes en effet. »

MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, 1945, p. 407, « Dans l'expérience du dialogue [...] senti comme une menace pour moi. »

SPINOZA, *Ethique*, GF, p. 66-68, « Tout cela montre [...] avec un peu de réflexion. »

SEXTUS EMPIRICUS, *Esquisses pyrrhoniennes*, Seuil, p. 245-247, « Même si nous accordons [...] supprimées elles aussi. »

HEGEL, *Principes de la philosophie du droit*, § 150, Vrin, p. 194-195, « La réalité éthique, dans la mesure où [...] histoire naturelle de l'esprit. »

HUME, *Enquête sur l'entendement humain*, GF, p. 97-98, « D'un corps de même couleur [...] le fondement de cette inférence. »

PLATON, *Le Banquet*, 199d-200e, Œuvres, pléiade I, p. 731-732, « Est-ce que la nature d'Amour [...] Oui absolument dit-il. »

NIETZSCHE, *Humain, trop humain!*, Gallimard, p. 96-98, « Nous n'accusons pas [...] pareilles actions. »

SPINOZA, *Lettre à Louis Meyer du 20 avril 1663*, § 5 et 6, Œuvres complètes, Pléiade, 1978, p. 1098, « C'est pourquoi tout ce fatras [...] ou plutôt d'imaginer.

PLATON, *Gorgias*, 488b-489b, Pléiade, p. 433-434, « Mais redis-moi, en reprenant du commencement [...] sur celui de la nature. »

HUME, *Enquête sur l'entendement humain*, GF, p. 142-143, « Il apparaît alors [...] des capacités humaines. »

DESCARTES, *Discours de la méthode*, Troisième partie, Pléiade, p. 142, « Ma seconde maxime [...] qu'ils jugent après être mauvaises. »

FOUCAULT, *L'Ordre du discours*, Gallimard, p. 16-18, « Certes [...] est chassé. »

NIETZSCHE, *Humain trop humain*, § 16, Œuvres 1, Robert Laffont, 1993, p. 450-451, « Apparence et chose en soi [...] rédemption de l'Être. »

SPINOZA, *Ethique*, GF, p. 262-264, Proposition XLV, « La haine [...] ni plus amplement. »

LEIBNIZ, *Discours de métaphysique*, XIII, Vrin, p. 47-48, « Mais avant que de passer plus loin [...] qu'ils y répondent. »

HUME, *L'entendement humain*, IV, 1, Aubier, p. 71-72, « Tous les raisonnements [...] et d'un fait. »

PLATON, *Phédon*, GF, p. 277-279, « Il me sembla que je devais prendre garde [...] Les belles choses deviennent belles. »

ARENDT, *La Crise de la culture*, Gallimard, p. 220-221, « Tout acte, envisagé non pas du point de vue [...] inéluctable. »

SPINOZA, *Traité théologico-politique*, chap. XVII, Pléiade, 1954, p. 842-843, « Aucun individu en effet [...] celui de l'autorité politique. »

HEIDEGGER, *Chemins qui ne mènent nulle part*, Gallimard, 1980, p. 46-48, « Quand on place une œuvre [...] de l'ordonnance du monde. »

ROUSSEAU, *Émile*, Livre II, Pléiade, IV, p. 310-311, « Avant que les préjugés [...] qui l'élève à la vertu. »

PLATON, *Phédon*, § 39, GF, 1965, p. 145-147, « Mais avant tout [...] une triste chose. »

KANT, *Critique de la faculté de juger*, § 28, AK V, 262-263, Œuvres philosophiques Pléiade II, p. 1033, « Certes, il peut sembler qu'on soit [...] de penser du peuple. »

MARX, *Capital*, livre I, Œuvres, Pléiade I, p. 606, « D'où provient donc le caractère énigmatique du produit du travail [...] fétichisme inséparable de ce mode de production. »

CICERON, *LA REPUBLIQUE*, Livre I, ch.XXXIV (entier), LES BELLES LETTRES, p. 230-231, « Avoir des richesses [...] éloges à cette forme de gouvernement. »

HEGEL, *La Raison dans l'histoire*, 10/18, p. 111-112, « Dans l'histoire universelle, il résulte [...] qu'un exemple analogique. »

MACHIAVEL, *Le Prince*, folio, p. 108-109, « Il n'est donc pas nécessaire à un prince [...] on regarde quel a été le succès. »

AUGUSTIN, *CONFESIONS*, Livre X, § XX, GALLIMARD (PLEIADE), 1998, p. 1001-1002, « Comment, dès lors, chercher le bonheur ? [...] est retenue dans leur mémoire. »

- PLATON, *Le Politique*, GF, p. 167-170, « Il est bien clair que, d'une certaine façon, la législation [...] en rédigeant par écrit ces lois dont nous parlions. »**
 BACHELARD, *Le Matérialisme rationnel*, PUF, 1963, p. 20-21, « En ce qui concerne le matérialisme [...] il ne retrouve que lui-même. »
- LEIBNIZ, *Essais de théodicée*, GF, p. 107-108, « Dieu est la première raison [...] l'origine des choses. »**
 MERLEAU-PONTY, *Signes*, Gallimard, 1960, p. 53-54, « En ce qui concerne le langage, si c'est le rapport [...] correspondance point par point que nous avons toujours en vue. »
- PLATON, *Phédon*, GF (trad. de Monique Dixaut), p. 243-245, « Examine alors, Cébès [...] ne cesse de s'en occuper. »**
 HUME, *Enquête sur l'entendement humain*, section IV, GF, p. 93-94, « L'expérience passée [...] de le produire. »
- ROUSSEAU, *Discours sur l'origine de l'inégalité*, Œuvres complètes, Pléiade III, p. 177-178, « Dans cette vue après avoir [...] s'unir à son tour. »**
 PLATON, *Ménon*, 97e-98c, GF, 1991, p. 198-199, « Car, vois-tu, les opinions vraies [...] l'homme qui a une connaissance. »
- POPPER, *Conjectures et réfutations*, Payot, p. 368-369, « Considérons cette formulation [...] probabilité des croyances. »**
 ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, VII, 13, Vrin, p. 367-369, « En outre, puisque une sorte de bien [...] elle est tout autre chose. »
- LEIBNIZ, *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, GF, p. 38-39, « D'où il naît une autre question [...] quand le raisonnement est long. »**
 BERGSON, *L'Évolution créatrice*, Œuvres, PUF, p. 499-500, « Le portrait achevé [...] indéfiniment soi-même. »
- ARISTOTE, *Les Politiques*, I, 2, 1252a27-1252b15, GF, 1990, p. 87-89, « Ainsi, il est tout d'abord nécessaire [...] et commensaux par Epiménide de Crète. »**
 FREUD, *Introduction à la psychanalyse*, III, 23, Payot, 1961, p. 354-355, « Avant de terminer cette leçon [...] honneur, puissance et amour des femmes. »
- ROUSSEAU, *Essai sur l'origine des Langues*, Chapitre 1, Gallimard, 1991, p. 63-65, « Ceci me fait penser que [...] voir cette explication. »**
 PLATON, *La République*, VII, 527a-c, Œuvres, Pléiade I, p. 1119-1120, « Sur ce, repris-je, il y a bien ceci [...] il le faut, dit-il. »
- EPICTETE, *Entretiens*, IV, Belles Lettres, p. 17-18, « Comment donc une citadelle est-elle détruite ? [...] Que de contraindre Zeus. »**
 HEGEL, *Principes de la philosophie du droit*, § 140, remarque, Derathé, Vrin, p. 181-182, « Essentiel et bon sont deux termes [...] la volonté arbitraire du sujet. »
- ROUSSEAU, *Du Contrat social*, Œuvres complètes, Pléiade, vol III, p. 352-353, « La plus ancienne [...] les a perpétués. »**
 PLATON, *Le Sophiste*, 267d – 268b, GARNIER-FLAMMARION (1993), p. 208-210, « Or je crois que l'on doit affirmer que l'imitateur [...] Très bien (Théétète). »
- COURNOT, *Matérialisme, vitalisme, rationalisme*, 4ème section, § 3, Vrin, p. 174-176, « Le hasard ! [...] un financier. »**
 KANT, *Critique de la raison pratique*, P.U.F., Quadrige, p. 38-39, « Enfin, il y a encore [...] d'insister sur ce point. »

BERGSON, *L'Evolution créatrice*, Œuvres, PUF, 1963, p. 495-496, « L'existence dont nous sommes [...] boule de neige avec lui-même. »

KANT, *Anthropologie du point de vue pragmatique*, Didactique, 2, Vrin, p. 44-45, « Le nouveau [...] achèvement n'est point changement. »

HUME, *Traité de la nature humaine*, III. La morale, section VII, GF, p. 144, « Nous avons fait l'observation [...] très incertain et très dangereux. »

ARISTOTE, *Seconds analytiques*, I, 2, Vrin, p. 7-10, « Nous estimons posséder la science [...] ainsi opposées les unes aux autres. »

SPINOZA, *Traité de la réforme de l'entendement*, §52-53-54, Œuvres, Pléiade, p. 118-119, « Comme toute perception est [...] ne concerne pas les vérités éternelles. »

NIETZSCHE, *Par delà le bien et le mal*, VII, Union Générale des Editions 10-18, p. 206-207, § 225, « Hédonisme, pessimisme [...] la discipline de la grande douleur ? »

HEGEL, *Principes de la philosophie du droit*, Vrin, p. 250-251, « Si la société civile agit sans obstacle [...] la production de la populace. »

HUME, *Enquête sur l'Entendement humain*, XII, GF, p. 245-246, « On ne peut connaître [...] de toutes les conduites humaines. »

NIETZSCHE, *Le gai Savoir*, § 111, Folio Essai, p. 141-142, « Origine de la logique [...] de la lutte. »

ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, VI, 2, 1139a18-1139b6, Vrin, Tricot, p. 276-279, « Or il y a dans l'âme [...] est un homme. »

SENEQUE, *De la brièveté de la vie*, Les Stoïciens II, Gallimard, p. 702-703, « Crois-moi [...] beaucoup ballotté. »

DESCARTES, *Lettre à ****, août 1641, Œuvres philosophiques, 1638-1642. Vol. 2, GARNIER, 1967, p. 360-361, « Je n'ai dit nulle-part [...] avec l'âge.

HEGEL, *Encyclopédie des sciences philosophiques*, 1 Science de la logique, Additions, Add §24, Vrin, 1994, p. 479, « Habituellement nous nommons vérité [...] selon des déterminations finies. »

SARTRE, *L'Etre et le néant*, Gallimard TEL, 1976, p. 114-115, « Remarquons tout d'abord que [...] sous la forme de présence à soi. »

MARX, *Manuscrits de 1844*, Œuvres complètes, Pléiade II, p. 63-64, « L'animal fait immédiatement [...] son avantage sur l'animal. »

DESCARTES, *Lettre à Mersenne du 16 octobre 1639*, Œuvres philosophiques, Classiques Garnier, vol.2, p. 143-145, « Et pour le général du livre [...] fait de réflexion. »

SPINOZA, *Éthique*, V, proposition X, scolie, Œuvres, Pléiade, p. 572-573, « Par ce pouvoir d'ordonner [...] d'après les propositions 6, 7 et 8 de cette partie. »

ARISTOTE, *Les Politiques*, chap. VII en entier, GF, 1990, p. 229-230, « Une fois ces points traités [...] ne vise l'avantage commun. »

NIETZSCHE, *Œuvres*, 1, Robert Laffont, 1993, p. 975-976, « Idée de la moralité des mœurs [...] épouvantable et fort dangereuse. »

KANT, *Critique de la raison pure*, II, II, 3, Pléiade I, p. 1379-1380, « La pierre de touche [...] dans d'autres mondes. »

KANT, *Conjectures sur les débuts de l'histoire de l'humanité*, Pléiade II, p. 511-513, « Avant l'éveil de la raison [...] destination morale de l'espèce humaine. »

LEIBNIZ, *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, GF, 1990, p. 295, « Mais pour revenir à vous [...] prises selon les vérités de raison. »

PLATON, *Timée*, 46d-47c, Œuvres, Pléiade II, p. 464-456, « Qui donc est épris d'intelligence [...] de ceux qui sont en nous. »

MONTESQUIEU, *De l'Esprit des lois*, Pléiade II, p. 394-395, « Diverses significations données au mot liberté [...] tout de même ce pouvoir. »

MONTAIGNE, *Essais*, II, Gallimard, 2009, p. 229-230, « Ils disent que si Circé [...] incessamment en prise. »

KANT, *Critique de la faculté de juger*, I, 2, § 40, Pléiade II, p. 1074-1075, « Je reprends le fil interrompu [...] en quelque sorte comme un devoir. »

LEIBNIZ, *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, livre II, chapitre XXI, GF, 1990, p. 139, « Il y a de l'ordre et de la liaison [...] impressions où l'autre se laisse aller. »

EPICTETE, *Entretiens*, livre III, chap. 10, Belles Lettres, p. 39-41, « Mais ne suis-je pas un lettré? [...] on le peut. »

ARISTOTE, *Métaphysique*, Delta, I, 2, Vrin, tome I, p. 247-249, « On appelle cause [...] l'autre est cause motrice. »

MARX, *Idéologie allemande*, Œuvres 3, Pléiade, 1982, p. 1112, « Les individus ont toujours évolué à partir d'eux-mêmes [...] à la puissance des choses matérielles. »

ROUSSEAU, *Émile*, Pléiade IV, p. 588-589, « Homme, ne cherche plus [...] tu m'as trompé ! »

ARISTOTE, *De l'interprétation*, I, 9, 19a24-19b5, Vrin, p. 102-103, « Que ce qui est soit, quand il est [...] que nous venons d'expliquer. »

ROUSSEAU, *Du Contrat social*, première version, I, III, Œuvres complètes, Pléiade III, p. 289-290, « Sitôt que les besoins de l'homme [...] un tout dont on fait partie. »

PLATON, *Philèbe*, 13a-13d, Œuvres, Pléiade II, p. 552-553, « Le tort pour toi, dirons-nous [...] cependant en quelque façon l'un de l'autre ? »

MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, III, 2, Gallimard, p. 470-471, « On dit que le temps passe [...] mon rapport avec les choses. »

SPINOZA, *Traité de la réforme de l'entendement*, §59-60-61, Œuvres, Pléiade, p. 122-123, « On pensera peut-être que la fiction [...] qu'elle contient et aux autres qui en découlent. »

CONDILLAC, *Traité des sensations*, Fayard, p. 170-171, « Il ne suffit pas de répéter [...] d'apprendre à regarder. »

ARISTOTE, *Politiques*, III, 1, 1275a, GF, 1990, p. 207-209, « Un citoyen au sens plein ne peut pas [...] quand il est suffisant pour vivre en autarcie. »

DESCARTES, Lettre à Renéri pour Pollot, 1638, *Correspondance avec Elisabeth*, GF 1989, p. 45-46, « Il ne me semble point [...] lui persuadent. »

KANT, *Doctrine de la vertu*, Vrin, p. 71-72, « Le sentiment moral [...] nous appelons sentiment moral. »

HEGEL, *Encyclopédie*, Philosophie de l'esprit, § 431, Addition, Vrin, p. 532, « La figure plus précise [...] son aptitude à la liberté. »

SPINOZA, *Traité théologico-politique*, GF, 1965, p. 261-262, « Par Droit et Institution [...] sous l'empire de la nature. »

DESCARTES, Lettre à Elisabeth, 4 août 1645, Pléiade, p. 1194-1195, « Au reste, toute sorte de désirs ne sont pas [...] le plus utile qu'un philosophe païen eût su écrire. »

SCHOPENHAUER, *Le Monde comme volonté et représentation*, PUF, p. 32-33, « Si le temps et l'espace [...] données simultanément. »

PLATON, *Phèdre*, 275d-276a, Pléiade, II, 1950, p. 76-77, « Ce qu'il y a même en effet, sans doute, de terrible [...] Hé, oui, parfaitement. »

ROUSSEAU, *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, chap. IV, Ecrits politiques, PLEIADE, 1965, p. 966-967, « C'est ici l'article important [...] grand ressort dans l'Etat. »

KANT, *Projet de paix perpétuelle*, Appendice I, Pléiade III, 1986, p. 370-371, note, « Si l'on doute encore [...] de ce que font les autres. »

MERLEAU-PONTY, *Eloge de la philosophie*, Folio essai, 1953, p. 121-122, « La philosophie est bien, est toujours [...] tout ce qu'il vient à penser. »

PLATON, *Philèbe*, 50b-51e, Pléiade II, p. 610-611, « Mais, Socrate, pour avoir [...] Je le conçois. »

DESCARTES, *Lettre à Mersenne*, 16 octobre 1639, Œuvres, Pléiade, p. 1059-1060, « Il examine ce que c'est que la vérité [...] personne n'a encore fait de réflexion. »

PLATON, *Le Politique*, Flammarion, p. 167-170, « Il est bien clair que, d'une certaine façon, la législation [...] en rédigeant par écrit ces lois dont nous parlions. »

BERKELEY, *Trois Dialogues entre Hylas et Philonous*, Œuvres II, PUF, 1987, p. 106-108, « Philonous - Je vous assure, Hylas, que [...] que je touche effectivement. »

KANT, *Critique de la raison pratique*, partie I, livre I, chap III, PUF, p. 79-80, « Donc de même [...] obstacle pour la raison pratique. »

SPINOZA, *Lettre XII*, Œuvres, Pléiade, 1992, p. 1098-1099, « Si vous demandez cependant pourquoi nous sommes si naturellement [...] et en admettant les pires absurdités. »

PASCAL, *Traité du vide*, Préface, Seuil, 1963, p. 231-232, « N'est-ce pas indignement traiter la raison [...] cette antiquité que nous révérons dans les autres. »

KANT, *Critique de la faculté de juger*, Vrin, p. 71-72, « Dans l'appréciation d'une libre beauté [...] c'est-à-dire du beau avec le bien. »

DESCARTES, *Réponses aux Seconde Objections*, Œuvres, Pléiade, p. 387-388, « Dans la façon d'écrire des géomètres [...] par laquelle la chose a été inventée. »

PLATON, *République*, X, 602b-603a, Œuvres I, p. 1214-1216, « Voici donc les points [...] ce qu'il y a de meilleur dans l'âme. »

HEGEL, *La Raison dans l'histoire*, 10/18, p. 110-111, « L'homme fait son apparition [...] et s'accomplit par elles. »

PLATON, *Théétète*, 184-185, Pléiade II, p. 149-150, « Considère en effet [...] tous les deux ensemble. »

DESCARTES, *Lettre à Christine 20 Novembre 1647*, Classiques Garnier vol 3, p. 747-748, « Il me reste [...] viennent d'ailleurs. »

FOUCAULT, *L'Archéologie du savoir*, Gallimard, p. 61-62, « Les conditions pour qu'apparaissent [...] dans un champ d'extériorité. »

MARX, *Capital*, livre I, Œuvres 1, Pléiade, 1963, p. 613-614, « Le monde religieux n'est que le reflet du monde réel [...] long et douloureux développement. »

DESCARTES, *Discours de la méthode*, Cinquième partie, Pléiade, p. 164-165, « Et je m'étais particulièrement arrêté [...] que notre raison nous fait agir. »

KANT, Critique de la raison pure, Critique du troisième paralogisme de la psychologie transcendantale, Pléiade I, p. 1438-1439, « Quand je veux connaître [...] mon sujet. »

PLOTIN, *Ennéade*, III, 1, 3, Belles Lettres, p. 27-28, « On aurait tort de blâmer [...] accomplir son office. »

PLATON, Philèbe, 38b-39e, Œuvres II, p. 590-591, « Mais n'est-ce pas [...] Hé ! oui, absolument. »

KANT, *Critique de la faculté de juger*, Pléiade t. 2, p. 1098-1099, « Lorsqu'on place sous un concept [...] des représentations apparentées. »

MARC AURELE, Pensées pour moi-même, livre IX, Flammarion, p. 130-131, « Tous les êtres qui [...] isolés de l'homme. »

KANT, *Critique de la faculté de juger*, §.83. De la fin dernière de la nature..., Vrin, p. 242-243, « L'habileté ne peut être bien développée [...] qui servent à la culture. »

KANT, Critique de la raison pure, Esth. Transc., Du temps, §4, PUF, p. 61, « Le temps n'est pas un concept empirique [...] ne peut être supprimé. »

HOBBS, *Léviathan*, Sirey, p. 128-129, « Le droit de nature [...] dont on dispose. »

HOBBS, Le Citoyen, GF, 1982, p. 98-99, « Si vous ajoutez à cette inclination [...] ni de tous contre tous. »

ARISTOTE, *Physique*, livre I, 9, Les Belles Lettres, p. 49, « Cette nature, certains autres [...] mais par accident. »

DESCARTES, Les Passions de l'âme, Pléiade, p. 721-722, « Et il est utile de savoir que [...] à les dresser et à les conduire. »

MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, 1945, p. 406, « En tant que j'ai des fonctions sensorielles [...] habite désormais ces deux corps à la fois. »

SPINOZA, Ethique, II, prop 44, scolie, Flammarion, III, p. 119-120, « Nous avons montré [...] et au futur. »

HEGEL, *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, VRIN, p. 47, « Précédemment, nous avons établi les deux [...] l'objet dont nous traitons. »

KANT, Critique de la faculté de juger, Vrin, p. 134-135, « L'art est distingué de la nature [...] imposée de manière contraignante. »

ROUSSEAU, *FRAGMENTS POLITIQUES*, Pléiade III, p. 522-523, « Dès l'instant que l'usage de l'or [...] de la servitude. »

MONTESQUIEU, De l'esprit des lois, Première partie, Livre premier, Gallimard, p. 232-233, « Les lois, dans la signification [...] le monde physique suit les siennes. »

KANT, *Critique de la faculté de juger*, § 49, Vrin, p. 143-144, « De certaines productions [...] qui dépasse la nature. »

ROUSSEAU, Du Contrat social, III, IV, Œuvres complètes, Pléiade III, p. 404-406, « A prendre le terme dans la rigueur de l'acception [...] ne convient pas à des hommes. »

PLATON, *Philèbe*, 12c-13a, Œuvres, Pléiade II, p. 551-552, « Quant à Plaisir, je sais bien quelle bigarrure c'est [...] des plaisirs qui s'opposent à d'autres plaisirs. »

MALEBRANCHE, Traité de morale, partie II, chap. XIII, § IX, GF, p. 337-338, « Lorsqu'on est riche et puissant [...] l'immutabilité dans la conduite. »

ARISTOTE, *Métaphysique*, 1069a30-1069b5, Vrin, tome 2, p. 643-644, « Il y a trois espèces de substances [...] se transforment l'une dans l'autre. »

ROUSSEAU, *Du Bonheur public*, Œuvres, Pléiade III, p. 510-511, « Vous demandez, Messieurs [...] point de bonheur pour la patrie. »
PLATON, *GORGIAS*, Pléiade 1, p. 398-400, « Eh bien ! Je vais m'efforcer [...] se laisse mourir de faim. »

DESCARTES, *Discours de la Méthode*, VI, Œuvres, Pléiade, p. 168-169, « Sitôt que j'ai eu acquis [...] tous les remèdes dont la nature nous a pourvus. »
PLATON, *Lois*, 874e-875c, Œuvres II, p. 989-990, « Il est, décidément, indispensable [...] l'État dans son ensemble. »

DESCARTES, *Les Passions de l'âme*, articles 75 et 76, Œuvres, Pléiade, p. 730-731, « Et on peut dire en particulier [...] les plus rares et les plus étranges. »
PLATON, *République*, VII, 519c-520c, Œuvres I, p. 1108-1109, « Aussi est-ce notre affaire [...] à l'une et l'autre chose. »

HEGEL, *Encyclopédie des sciences philosophiques*, 1 la science de la logique – Préface à la 2e édition, Vrin, 1994, p. 130-131, « La religion est le mode de la conscience [...] et le rend capable de religion. »
MACHIAVEL, *Discours*, 3, 41, Pléiade, p. 707-708, « Les consuls [...] chose de roi. »

DESCARTES, *Méditations*, II, Garnier II, 414-416, « Archimède, pour tirer le globe [...] que je la conçois en mon esprit. »
CICERON, *TRAITÉ DES LOIS*, Livre I, ch.XVI, LES BELLES LETTRES, p. 25-26, « Si le droit se fondait [...] donc tout ce qui est noble de même. »

ROUSSEAU, *Lettre à M. de Franquières*, Pléiade IV, p. 1140-1141, « Mais si tout est l'œuvre d'un être [...] et de bras cassés ? »
SPINOZA, *Traité de la réforme de l'entendement*, §33-34, Œuvres, Pléiade, p. 112-113, « L'idée vraie, car nous avons une idée vraie [...] nécessairement que je sache. »

KANT, *Critique de la faculté de juger*, Pléiade II, 1165-1166, « Dans une montre [...] conservation de l'espèce. »
Platon, *Le Politique*, 284d-285b, Pléiade II, p. 384-385, « Quant à ce qui, par rapport [...] une enceinte à l'entour. »

KANT, *Critique de la faculté de juger*, Vrin, p. 110-111, « Il ne faut pas redouter [...] avec l'homme purement passif. »
MONTAIGNE, *Essais*, II, Gallimard, 2009, p. 305-306, « Il est bien aisé [...] de quoi on débat. »

NIETZSCHE, *Généalogie de la morale*, Avant-propos, GF, p. 31-32, « § 6. Ce problème de la valeur de la pitié [...] le danger des dangers ? »
DESCARTES, *Méditations métaphysiques*, III, Pléiade, p. 284-285, « Je fermerai maintenant les yeux [...] sont toutes vraies. »

PLATON, *Criton*, Œuvres complètes, Pléiade I, p. 197-198, « Sans doute les lois continueraient-elles [...] mais le plus au contraire. »
PASCAL, *Pensées*, 84, Œuvres complètes, Gallimard, p. 1105-1106, « Que l'homme contemple [...] avec présomption. »

PLATON, *Philèbe*, 34e-35d, Œuvres II, p. 585-586, « Il a soif [...] on ne peut plus vrai. »
DESCARTES, *Réponses aux Seconde Objections*, Œuvres, Pléiade, p. 379, « Mais d'autant que je remarque [...] que l'esprit conçoit clairement et distinctement. »

PLATON, *Théétète*, 170-171, Pléiade II, p. 126-127, « De ce que nous venons de dire, Protagoras [...] de son existence ou de sa non-existence ! »

SPINOZA, *Traité théologico-politique*, Flammarion, p. 141-142, « Ces paroles de Moïse [...] de ces Livres seuls. »

KANT, *Critique de la raison pratique*, I, Analytique, Œuvres, Pléiade, II, p. 713-714, « Devoir ! mot grand et sublime [...] qu'avec le plus profond respect. »

MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, Tel Gallimard, p. 373-374, « Chaque fragment d'un spectacle visible [...] ce qui en fait une chose. »

DESCARTES, *Les Passions de l'âme*, article 83, Œuvres, Pléiade, p. 733-734, « On peut, ce me semble, avec meilleure raison [...] auxquelles ils s'étaient dévoués. »

PLATON, *Cratyle*, 386a-386e, Œuvres I, p. 616-617, « Déjà, Socrate [...] il en est bien ainsi. »

NIETZSCHE, *Par delà bien et mal*, § 230, GF Flammarion, 2000, p. 204, « Ce quelque chose qui commande [...] sentiment de force accrue. »

PLATON, *Protagoras*, Pléiade, Gallimard 1, p. 78-79, « Sais-tu bien [...] notre intérêt ! »

DESCARTES, *Les Passions de l'âme*, Pléiade, Gallimard, p. 733-734, « On peut, ce me semble [...] ils s'étaient dévoués. »

BERGSON, *Les deux Sources de la morale et de la religion*, P.U.F., Edition du centenaire, p. 1032-1033, « Au respect de soi que professe [...] la pression de la société réelle. »

SCHOPENHAUER, *Le Monde comme volonté et comme représentation*, PUF 1966 p. 141, « Le sujet de la connaissance [...] la connaissance a posteriori de la volonté. »

SPINOZA, *Traité de la réforme de l'entendement*, §30-31, Œuvres, Pléiade, p. 111-112, « Nous savons maintenant quelle connaissance [...] jusqu'au faite de la sagesse. »

SARTRE, *L'Existentialisme est un humanisme*, Folio, p. 51-53, « L'homme n'est rien d'autre que son projet (I. 19) [...] comme attentes inutiles (I. 13) »

KANT, *Anthropologie d'un point de vue pragmatique*, Vrin, p. 102-103, « Le sublime [...] par conséquent contraire au goût. »

PLATON, *République*, VII, 532a-532c, Pléiade I, p. 1126-1127, « Pareillement, lorsque par la pratique du dialogue [...] est le plus lumineux. »

KANT, *Théorie et pratique*, Vrin, p. 44-45, « Je me contenterai [...] il devient rebelle.. »

2.3. Rapport sur l'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle

Rapport établi par Monsieur Benoît SPINOSA à partir des remarques des examinateurs.

Les conditions de l'épreuve

Indiquons pour commencer, à l'usage des futurs candidats, les conditions dans lesquelles se déroule cette épreuve dite d'analyse d'une situation professionnelle. La durée de la préparation est de 2 heures et 30 minutes ; l'accès à la bibliothèque du concours n'est pas autorisé.

Le candidat tire un sujet au choix. Celui-ci se compose de deux documents : d'une part, deux textes photocopiés, extraits d'œuvres d'auteurs figurant dans la liste des programmes des classes terminales (les auteurs appartiennent à des périodes historiques différentes) ; d'autre part l'ensemble des textes fixant le cadre réglementaire de l'enseignement de la philosophie (les programmes de l'enseignement de la philosophie en classes terminales générales et technologiques, les définitions des épreuves au baccalauréat général et technologiques). Chaque texte est long d'une page environ : le candidat bénéficie d'une photocopie de chaque texte et d'un exemplaire de chacune des œuvres d'où les textes sont extraits, de façon qu'il puisse librement s'y reporter, bénéficiant ainsi de ses contextes proches et moins proches. Mais chaque texte a été choisi pour former un tout explicable et le recours à ses environnements doit être subordonné à l'intelligence du passage, et ne pas donner lieu, comme cela a été parfois le cas cette année, à des références nombreuses et variées à d'autres œuvres de l'auteur, qui au lieu d'éclairer un auditeur sur le contenu à examiner, égareront sans doute la plupart des élèves ignorants les multiples œuvres d'un philosophe dont ils sont censés découvrir la pensée à partir de cet extrait.

Durant les quinze premières minutes de sa préparation, le candidat devra choisir l'un des deux sujets et préparer une explication du texte qu'il a retenu, selon le libellé de l'épreuve, c'est-à-dire « en montrant l'usage » qu'il en ferait « dans une leçon de philosophie en classe terminale ». C'est dans ce cadre pédagogique que s'inscrit l'explication. Les moyens didactiques doivent rester au service d'une visée philosophique : le texte n'est ni un outil ni un document, mais le lieu d'une pensée philosophique aux prises avec un problème, qui a sa logique interne, son contexte historique, mais qui élabore le sens d'une solution sous l'angle d'une justification rationnelle. Les enjeux soulevés et l'ordre des raisons constituent à la fois l'intérêt philosophique du texte et la possibilité de l'enseignement exigeant d'une pensée qui respecte les principes et les valeurs de la République.

Il est d'usage que, parmi les deux textes proposés aux candidats, l'un au moins soit d'un « auteur majeur ». Il faut, cette année encore, attirer l'attention des candidats sur l'importance du choix du sujet. Ignorant tout des propriétés de la monade chez Leibniz, un candidat la décrit comme une substance sans fond ouverte à toutes les influences tout en déplorant que la pensée du philosophe ne soit qu'un strict fatalisme. L'imprécision conceptuelle et les raccourcis ne permettent pas alors de développer toute la puissance de signification du texte leibnizien. Un autre candidat ne parvient pas, en commentant un texte de Kant sur le sublime, à faire la différence entre le spectacle de la nature déchaînée et la victime d'un tel spectacle. Il ne faut donc pas précipiter le choix de l'auteur dont on entreprend d'expliquer un fragment de pensée, afin ne pas sous-estimer les difficultés d'un texte ou de n'en repérer que les facilités apparentes.

Il convient ainsi de rappeler quelques évidences : lire tout le texte, examiner son contexte en s'aidant de l'ouvrage, lire les lignes qui précèdent ou qui suivent l'extrait lui-même. Mais, inversement, il ne faut pas oublier que c'est le texte lui-même qui déploie ses significations et ne pas commettre l'erreur d'un candidat, qui, sur un texte de Platon qui faisait la différence entre opinion et discours, a cru que l'extrait voulait séparer l'opinion vraie de l'opinion fausse dont il est question dans les lignes précédant le texte lui-même. Il faut donc user des éléments extra-textuels de façon judicieuse en privilégiant le sens même du texte et en ne recourant à des éléments de contexte que si des difficultés inhérentes à l'extrait le suggèrent, y invitent, voire y contraignent. La signification d'un texte n'est jamais épuisée par les sens périphériques de ses contextes. Disons, pour conclure sur ce point, qu'il faut bien choisir son texte, non qu'il y ait un choix meilleur dans l'esprit du jury, mais chaque candidat, selon ses aptitudes, son savoir, sa fréquentation des textes, son tour d'esprit, doit orienter son choix. La meilleure connaissance d'un auteur n'est pas toujours un bon critère : elle peut faire écran à la particularité du texte et à la vie de la pensée qui le traverse. Le mieux est sans doute de se fier à la consistance qu'on reconnaît au texte, à la matière philosophique qui s'y trouve. C'est donc moins le choix de l'auteur qui compte que le contenu philosophique que porte problématiquement l'extrait.

L'exposé du candidat

L'exposé du candidat devra durer au maximum 30 minutes. Ces 30 minutes réglementaires constituent un maximum et non une contrainte formelle. Un bon exposé peut ne prendre que 20 minutes et ouvrir à un entretien fructueux avec le jury. La durée de l'entretien étant elle-même un maximum de 30 minutes, sa durée réelle dépendra de la qualité de l'exposé : faut-il préciser certains points, corriger des thèses, revoir quelques affirmations, envisager quelques objections ? Par là, l'entretien fait partie intégrante de l'explication. Ainsi lors d'une explication d'un scolie de l'*Éthique* de

Spinoza, l'entretien a-t-il porté, pour partie, sur des applications de l'imagination des choses contingentes au passé (regrets et remords), au présent (illusion du libre-arbitre) et au futur (hésitation du superstitieux). Ces contingences apparentes ont été pour le candidat l'occasion de préciser la nécessité rationnelle de la pensée de Spinoza. L'entretien avec le jury a ici complété et amplifié les explications fournies lors de l'exposé.

Avant l'explication proprement dite, le jury rappelle au candidat la nature de l'épreuve, le sujet rejeté et le sujet retenu, et lui demande de lire le texte, dans son intégralité, soit avant son exposé, soit, s'il le désire, à l'issue d'une brève introduction. Les candidats doivent s'y préparer : trop nombreux sont encore ceux qui butent sur des termes ou séparent les phrases d'une façon incompatible avec leur sens. Tel le lit de manière si peu intelligible qu'il semble immédiatement douteux qu'il ait pu le comprendre et qu'il puisse le faire comprendre à autrui.

Un entraînement à l'exercice ne peut être que payant : un candidat a ainsi lu remarquablement un texte difficile des *Essais* de Montaigne. L'intelligence des phrases augurait, sans risque d'erreur, une bonne compréhension de la teneur philosophique de l'extrait et de sa portée, qui sont les attendus d'une bonne explication.

On ne peut que regretter l'inattention de nombre de candidats à la formulation du texte. Lire un texte et l'expliquer, c'est lire et expliquer ce texte en particulier, dans son originalité et sa spécificité, y compris quand il a été écrit par un auteur qu'on croit connaître. Il est donc très maladroit de plaquer ce qu'on croit savoir du cartésianisme sur un texte de Descartes, car cela écrase l'extrait à expliquer, ne rend pas justice au texte, et surtout ne le rend pas compréhensible pour des élèves. Un candidat a ainsi évacué un passage de la section IV de *l'Enquête sur l'entendement humain* de David Hume (la situant au livre I alors qu'il disposait du livre pour vérifier que cet ouvrage est composé de « sections » et non de « livres ») pour parler de la distinctions abstraites du « relativisme » et du « scepticisme », pour finalement délivrer une « morale » des « valeurs républicaines ».

Le candidat doit introduire le texte de façon à en expliciter le problème et à dégager la thèse qui sera développée par le mouvement général du texte. Il faut interroger de manière systématique la lettre du texte, lire et expliquer les termes et les expressions employées par l'auteur, ceux du texte lui-même, en évitant de plaquer sur eux des idées générales ou des clichés venus de connaissances apprises sur l'auteur. Beaucoup trop de candidats esquivent la lettre du texte pour se rassurer en y croyant reconnaître des thèses générales que la tradition attribue à tel ou tel philosophe.

Aborder ainsi le texte, en mettant au jour son objet, le problème qu'il affronte et la thèse qu'il établit, requiert qu'on ne se perde pas dans une reprise de l'ouvrage dont il est tiré. Ainsi un candidat qui ramène le chapitre 2 du livre 1 du *Contrat Social* au chapitre 3 du même livre, et qui rapporte dès lors le problème du texte qu'il doit expliquer à celui du

droit du plus fort, ne peut que s'égarer et perdre de vue la thèse de Rousseau. Telle autre explication d'un texte de Leibniz issu du *Discours de métaphysique* ne justifie en rien la problématique sous-jacente et fait apparaître le propos comme une construction gratuite.

Tout texte a un mouvement argumentatif propre, des objectifs particuliers et un intérêt philosophique qui accorde sa forme et son fond, c'est-à-dire qui articule les moments linguistiques et les moments argumentatifs d'une position philosophique construite et assumée par l'auteur. Le candidat ne doit pas perdre de vue cette unité relative. Il est arrivé, à propos d'un texte de Bergson tiré de *L'évolution créatrice*, qui évoquait le problème de la personnalité, que la seconde partie de l'exposé, impressionnée par un exemple scientifique, ait complètement perdu de vue l'intention de l'auteur pour se consacrer à un développement méthodologique et épistémologique qui faisait du texte un prétexte à des excursions savantes et des commentaires adjacents. Répétons, pour cette année encore, que le travail d'analyse doit être constamment repris dans une compréhension synthétique du texte.

Les deux écueils les plus fréquents sont toujours la paraphrase, qui répète sans éclairer ce que dit le texte, et le commentaire général, qui tourne autour du texte sans jamais l'aborder. Preuve que le texte n'est pas seulement un objet qui résiste, mais surtout une parole singulière, qui peut déconcerter ou inquiéter. L'explication de texte doit engager une confrontation avec le sens même ce texte, en dominer la lettre et les effets savants, pour isoler précisément sa signification et ressaisir son mouvement, entendre son dialogue interne afin de repérer la nature des moments argumentatifs (thèse, objection, concession, exemple, etc.), accepter sa singularité relative (au lieu de croire qu'il banalise un grand philosophème), ce qui revient à accepter que dans un texte il se passe quelque chose, qu'un texte est aussi, à sa manière, un événement philosophique, un moment de la pensée.

D'où l'importance de procéder à un découpage clair et intelligent de l'extrait retenu, en suivant ses articulations naturelles, qui ne sont pas nécessairement et rituellement au nombre de trois. Un bon plan éclaire philosophiquement le texte et se présente comme un indice fort de sa compréhension.

Avec un souci légitime et pédagogique qu'on ne peut manquer de saluer, certains candidats pensent à importer dans le texte l'exemple ou les exemples qui lui manquent. C'est évidemment une très bonne chose, à condition que l'exemple ne soit pas évoqué d'une phrase, et qu'on ne se contente pas de l'indiquer. Il faut en effet, pour en faire à proprement parler un exemple, le faire fonctionner dans les termes de l'analyse que propose le texte. En revanche, il est un peu surprenant que des candidats apportent de nouveaux exemples à des textes qui en proposent déjà, alors qu'il vaudrait mieux expliquer ceux que l'auteur a donnés.

On constate aussi encore trop souvent un faible travail sur les concepts. Certains candidats, ignorant presque tout de la pensée de l'auteur, ne cherchent pas à comprendre les distinctions pourtant explicites de l'extrait. La distinction entre intuition et intelligence n'a pas retenu l'attention d'un candidat commentant un passage de *L'évolution créatrice* d'Henri Bergson. La lecture philosophique doit affronter les concepts dans les énoncés qui les portent et les contiennent. Pas à pas, on doit chercher à montrer le mouvement et indiquer les résistances qui traversent la pensée d'un auteur. Tel autre candidat ne voit pas que Platon, dans l'extrait du *Philèbe* qu'il a sous les yeux, ne définit pas le désir en général, mais analyse seulement un exemple de désir afin de montrer que le corps n'explique pas tout. Un autre lit mal le passage de Leibniz et affirme que, pour l'auteur des *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, l'âme est extérieurement déterminée. Un autre encore s'évertue à rapporter les lignes des *Conjectures sur les débuts de l'histoire humaine* qu'il doit analyser à la Genèse au lieu d'être attentif aux maux dont il est question dans le texte de Kant. Le jury a pu assister, en revanche, à une étude exemplaire de *l'Émile* de Rousseau. Le problème apparaissait nettement et le candidat a mené clairement toute l'explication en se mettant pour ainsi dire à la place de l'auteur cherchant à dénouer un problème. Cette lecture fut vraiment philosophique en ce qu'elle ne *racontait* pas le texte, ne le rapportait pas, mais reconstruisait son mouvement.

Rappelons enfin le caractère oral de cette épreuve. Certains candidats se contentent de lire leurs notes, en particulier s'agissant de l'introduction, avec parfois une vitesse qui défie toute écoute et tout effort de compréhension. Il faut s'efforcer d'être intelligible en ayant le souci de constituer des phrases, certains propos ne cessant de se reprendre sans qu'aucun d'eux n'aille au terme qui lui donnerait une signification repérable.

L'entretien avec le jury

L'entretien qui suit l'exposé permet au candidat de compléter, de clarifier ou de préciser certains points de son explication. Il peut même servir à corriger une interprétation fautive, mais ce n'est pas là sa fonction principale. L'entretien ne vise pas à sanctionner le candidat ou à énumérer ses erreurs, mais lui permet de défendre son exposé en en précisant les tenants et les aboutissants, le choix de son plan et la teneur des concepts utilisés. Il ne s'agit donc pas pour le candidat de prendre conscience passivement, et parfois douloureusement, de ses limites, ni de tout revoir et de tout corriger pour complaire aux membres du jury, ni encore de répéter sans autre forme de procès, comme si tout était clair et avait été dit.

L'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle, même si elle ne consiste pas à tenir au jury un discours tout à fait identique à celui qu'on tiendrait aux élèves, doit toutefois envisager les réactions de jeunes gens qui peuvent ne pas comprendre le propos

insolite, par principe, que développent les philosophes. Il faut donc s'efforcer de comprendre pourquoi on pourrait ne pas comprendre. Il arrive ainsi que les membres du jury se mettent à la place d'un élève de terminale qui aurait sans doute été perplexe devant certaines présentations ou formulations, surtout s'agissant de questions morales et politiques, comme le droit du plus fort, la nécessité du devoir ou le problème de la désobéissance civile. L'entretien vise alors à éclairer et à régler le discours philosophique pour qu'il satisfasse tout à la fois aux requêtes de la philosophie et aux exigences de son enseignement. La clarté et la distinction, le sens critique – celui qui objecte mais connaît aussi ses limites – sont des dimensions essentielles d'un discours dont la forme et le fond travaillent toujours à l'explicitation et à la justification rationnelle du contenu d'un texte dont la pertinence doit rester l'enjeu de l'explication.

Certains candidats ne parviennent pas à répondre à des questions simples, comme si toute leur énergie intellectuelle avait été dissipée par les efforts consentis pour expliquer le texte. Il faut se préparer aussi à cette seconde partie de l'épreuve car la note dépendra pour une part de l'attitude du candidat.

Parmi les meilleures prestations, notées cette année de 15 à 18, outre les qualités requises habituellement (bonne lecture, analyse précise et ordonnée, mobilisation pertinente – qualitative plutôt que quantitative – des connaissances et des références, utilisation intelligente du temps imparti), celles qui apparaissent durant l'entretien (dont la durée, rappelons-le, est modulable dans un temps de 30 minutes maximum) jouent un rôle décisif. Une fois l'explication close, l'oral n'est pas terminé. La réactivité aux questions et objections, une certaine sérénité et une modestie sincère sont des qualités qui vaudront pour toute une carrière et pas seulement lors des échanges présents.

Les questions, rappelons-le, ne sont pas des pièges. Aucun membre du jury n'entend par malice « amener » le candidat ici ou là, ou vouloir lui faire dire malgré lui telle ou telle chose. Répétons cette année encore que les questions posées au candidat ont été inspirées par la volonté de le conduire à rectifier et approfondir son travail en réclamant de lui des connaissances maîtrisées qu'un enseignant doit posséder et pouvoir mobiliser pour répondre aux perplexités légitimes des élèves qu'il aura face à lui.

Pour préparer cette épreuve, il n'y a pas d'autre urgence ni d'autre tâche que d'entreprendre la lecture directe, patiente et précise des œuvres philosophiques. Pour désamorcer la charge de surprise face à un texte inconnu, la meilleure méthode de préparation est en effet de s'habituer à lire les philosophes. Faute de cette pratique, les candidats auront tendance à se débarrasser *a priori* du texte pour lui substituer un catalogue de poncifs plus ou moins confus. Ainsi un candidat n'a-t-il porté aucune attention au passage qui lui a été proposé de la deuxième *Méditation métaphysique* mais y a plaqué des concepts absents du texte (substance, essence, existence) et congédié par là-même son problème propre au profit d'un discours convenu et dogmatique sur le « dualisme ». Preuve, comme dit Hegel, que « le bien-connu,

précisément parce qu'il est bien connu, n'est pas connu ». À l'inverse, le jury a apprécié la façon dont un candidat a construit son explication d'un passage du *Citoyen* de Hobbes en suivant l'ordre problématique du texte, soulignant à chaque fois le problème particulier qui relie ses différentes parties. Le même candidat a fait une référence précise et pertinente à un autre passage du même livre et mobilisé de façon judicieuse et brève une connaissance honnête de l'auteur.

Conclusion

L'oral apprécie les qualités philosophiques et pédagogiques de candidats qui sont déjà, ici, mis en situation de futurs enseignants de classe terminale. Les conditions du concours ne sont pas évidemment identiques à celles d'une classe de lycée, mais le cadre de l'épreuve invite à intégrer dans ces conditions les exigences les plus simples (qui sont parmi les plus importantes) d'un futur enseignement : lire et parler à haute et intelligible voix, vouloir toujours se faire comprendre, ne pas fuir un problème par une gerbe de références savantes et inaudibles pour les élèves, ne pas compliquer ce qui est simplement exprimé par un philosophe. Il est quelquefois difficile d'y parvenir : certains candidats mettent parfois l'accent sur des termes d'un texte qui relèvent d'une signification ordinaire et oublient d'analyser d'autres termes qui jouent un rôle crucial dans l'argumentation.

Peut-être faut-il rappeler, pour éclairer cette difficulté, qu'un texte n'est pas écrit dans un idiome philosophique particulier, mais qu'il déploie toujours un usage philosophique de la langue ordinaire. Il faut donc savoir, quand on lit un texte d'Aristote ou de Leibniz, quels termes importent plus que d'autres, « essence », « accident » ou « devoir ». Tous ces mots, comme la plupart des termes qui constituent la « langue » des philosophes, ne sont pas des mots rares, inconnus, quasi-ésotériques. Tout le monde les emploie. Lire un texte philosophique – et cela requiert une pratique des auteurs eux-mêmes – c'est d'abord repérer quels mots sont des concepts stratégiques et quels mots n'ont qu'un usage banal ou purement linguistique. Mais il est aussi évident qu'une faible connaissance de la langue ordinaire, notamment de l'étymologie des mots courants, peut priver un candidat de commentaires pertinents. L'ignorance de la genèse du mot *existence* lors de l'explication d'un texte extrait de *L'Être et le Néant*, de Jean-Paul Sartre, s'est révélée particulièrement dommageable.

Les meilleures explications sont celles des candidats qui acceptent de penser avec le texte, qui se demandent comment le texte fonctionne, comment lever les difficultés qu'ils rencontrent à sa lecture, comme tel candidat qui, à propos d'un texte de Nietzsche, a laissé apparaître ses difficultés sur certaines phrases dont il expliquait en quoi elles étaient énigmatiques, sans prétendre avoir toutes les réponses aux questions qu'il posait. Cela demande d'accepter de reconnaître que des questions se posent quand on

lit le texte, et cela évite de l'insérer dans un exposé dogmatique sur la pensée de l'auteur. Ces exercices sont le fait de ceux qui, pour tout dire, pensent avec l'auteur ce que l'auteur a voulu penser avant eux, et qui tentent de remettre leurs pas dans les leurs. Faisant cela, ils prennent une véritable posture d'enseignant, qui montre la difficulté, l'indique, la définit, la circonscrit et aide à la résoudre, car l'exercice philosophique demande d'affronter la difficulté qui est la sienne.

L'épreuve orale est cruciale pour le recrutement d'un enseignant : s'y révèlent ou ne s'y révèlent pas les qualités requises pour exercer un métier. Être compris, faire preuve de clarté, éviter le piège du jargon en prenant au sérieux les enjeux du texte, dans un souci à la fois critique et respectueux de la pensée qu'il faut expliquer. Si, à l'occasion de l'entretien, le candidat fait la preuve d'une capacité à entrer dans la logique d'autrui et avoue les limites de sa compréhension tout en mobilisant cette limite personnelle comme une limite possible de l'utilisation du texte dans le cadre de la classe de terminale, il aura compris qu'expliquer un texte de philosophie exige ce recul que fournit une culture classique mais aussi la mobilisation d'un bon sens qui, face à la singularité de l'extrait, doivent pouvoir produire un propos simple et clair autour de son véritable enjeu.

BILAN STATISTIQUE DU CONCOURS

1. Bilan de l'admissibilité

CAPES EXTERNE

- Nombre de candidats inscrits : 1505.
- Nombre de candidats non éliminés : 913 (soit : 60.66 % des inscrits, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire [AB, CB, 00.00, NV]).
- Nombre de candidats admissibles : 182 (soit : 19.93 % des non éliminés).
- Moyenne des candidats non éliminés : 14.44 (soit une moyenne de : 07.22 / 20).
- Moyenne des candidats admissibles : 23.02 (soit une moyenne de : 11.51 / 20).
- Barre d'admissibilité : 20.00 (soit un total de : 10 / 20).

CAFEP CAPES-PRIVE

- Nombre de candidats inscrits : 208.
- Nombre de candidats non éliminés : 118 (soit : 56.73 % des inscrits, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire [AB, CB, 00.00, NV]).
- Nombre de candidats admissibles : 44 (soit : 37.29 % des non éliminés).
- Moyenne des candidats non éliminés : 13.24 (soit une moyenne de : 06.62 / 20).
- Moyenne des candidats admissibles : 18.68 (soit une moyenne de : 09.34 / 20).
- Barre d'admissibilité : 15.00 (soit un total de : 07.50 / 20).

2. Bilan de l'admission

CAPES EXTERNE

- Nombre de candidats admissibles : 199

- Nombre de candidats non éliminés : 130 (soit : 65.33 % des admissibles, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV)].

- Nombre de candidats admis sur liste principale : 80 (soit : 61.54 % des non éliminés).

- Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0

a) Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

- Moyenne des candidats non éliminés : 54.15 (soit une moyenne de : 09.03 / 20)

- Moyenne des candidats admis sur liste principale : 62.04 (soit une moyenne de : 10.34 / 20)

b) Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

- Moyenne des candidats non éliminés : 31.49 (soit une moyenne de : 07.87 / 20)

- Moyenne des candidats admis sur liste principale : 38.70 (soit une moyenne de : 09.68 / 20)

- Nombre de postes : 80

- Barre de la liste principale : 51.00(soit un total de : 08.50/20)

CAFEP CAPES-PRIVE

- Nombre de candidats admissibles : 45
- Nombre de candidats non éliminés : 37 (soit : 82.22 % des admissibles, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV)].
- Nombre de candidats admis sur liste principale : 19 (soit : 51.35 % des non éliminés).
- Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0

a) Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

- Moyenne des candidats non éliminés : 48.11 (soit une moyenne de : 08.02 / 20)
- Moyenne des candidats admis sur liste principale : 57.74 (soit une moyenne de : 09.62 / 20)

b) Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

- Moyenne des candidats non éliminés : 29.41 (soit une moyenne de : 07.35 / 20)
- Moyenne des candidats admis sur liste principale : 37.89 (soit une moyenne de : 09.47 / 20)
- Nombre de postes : 20
- Barre de la liste principale : 48.00 (soit un total de : 08.00 / 20)

3. Répartition par académie d'inscription

CAPES EXTERNE

ACADÉMIE	INSCRITS	PRÉSENTS	ADMISSIBLES	ADMIS
D' AIX-MARSEILLE	60	35	2	0
DE BESANCON	18	15	2	1
DE BORDEAUX	62	31	5	2
DE CAEN	19	15	4	2
DE CLERMONT-FERRAND	19	13	3	2
DE DIJON	25	20	3	1
DE GRENOBLE	42	24	5	2
DE LILLE	53	28	2	1
DE LYON	155	107	28	18
DE MONTPELLIER	45	26	0	0
DE NANCY-METZ	49	27	0	0
DE POITIERS	19	14	2	0
DE RENNES	42	29	4	1
DE STRASBOURG	36	30	3	1
DE TOULOUSE	78	45	4	0
DE NANTES	40	25	5	1
D' ORLEANS-TOURS	26	19	4	1
DE REIMS	17	10	0	0
D' AMIENS	21	16	0	0
DE ROUEN	38	26	7	2
DE LIMOGES	7	2	0	0
DE NICE	29	17	1	1
DE CORSE	1	0	0	0
DE LA REUNION	11	6	1	1
DE LA MARTINIQUE	8	5	0	0
DE LA GUADELOUPE	5	2	0	0
DE LA GUYANE	5	3	0	0
DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	1	0	0	0
DE LA POLYNESIE FRANCAISE	1	1	0	0
DE MAYOTTE	1	1	0	0
DE CRETEIL-PARIS-VERSAILLES	572	370	97	43

CAFEP - CAPES PRIVÉ

ACADÉMIE	INSCRITS	PRÉSENTS	ADMISSIBLES	ADMIS
D' AIX-MARSEILLE	7	3	1	0
DE BORDEAUX	6	3	2	1
DE CAEN	4	4	1	1
DE CLERMONT-FERRAND	5	3	1	1
DE DIJON	4	2	1	0
DE GRENOBLE	5	3	2	0
DE LILLE	7	5	1	1
DE LYON	19	12	2	0
DE MONTPELLIER	6	3	0	0
DE NANCY-METZ	6	3	0	0
DE POITIERS	2	1	0	0
DE RENNES	13	10	3	1
DE STRASBOURG	3	1	0	0
DE TOULOUSE	10	7	2	1
DE NANTES	9	7	4	1
D' ORLEANS-TOURS	7	3	1	0
DE REIMS	5	5	1	1
D' AMIENS	4	1	0	0
DE ROUEN	1	1	1	1
DE LIMOGES	1	1	1	0
DE NICE	9	3	1	0
DE LA REUNION	2	0	0	0
DE LA POLYNESIE FRANCAISE	1	0	0	0
DE CRETEIL-PARIS-VERSAILLES	72	43	19	10

LA SESSION 2014 RÉNOVÉE DU CAPES EXTERNE DE PHILOSOPHIE

1. Textes réglementaires

Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré.

Annexe I

ÉPREUVES DU CONCOURS EXTERNE

Section philosophie

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

A. — Epreuves écrites d'admissibilité

1° Composition de philosophie.

La composition de philosophie permet d'évaluer la capacité du candidat à reconnaître et à formuler un problème philosophique, à en envisager une solution pertinente et à présenter celle-ci de façon critique, claire et rigoureuse. Elle constitue un exposé académique qui associe des connaissances disciplinaires spécifiques à des savoirs issus du domaine des sciences, des arts, de l'histoire et de la culture.

Formulé comme une question, une notion ou un groupe de notions, le cadre du sujet renvoie aux programmes de philosophie des classes terminales des lycées.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

2° Explication de texte.

L'explication de texte permet d'évaluer les capacités pédagogiques et didactiques du candidat, et notamment sa compréhension et son analyse d'un argument dont il lui appartient de dégager la dimension problématique.

Le texte proposé à l'étude appartient au corpus des auteurs des programmes de philosophie des classes terminales des lycées (toutes séries confondues). La connaissance du contexte théorique et des débats auxquels se rattache le texte proposé est valorisée, ainsi que la capacité à en rapporter l'argumentation à une expérience effective, épistémologique, sociétale ou culturelle.

L'épreuve permet au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

B. — Epreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1° Epreuve de mise en situation professionnelle : élaboration d'une séance de cours.

L'épreuve consiste à élaborer une séance de cours comprise dans un projet de séquence d'enseignement. Elle s'inscrit dans le cadre des programmes des classes terminales des lycées toutes séries confondues.

Le candidat a le choix entre deux sujets proposés sous la forme d'une question, d'une notion ou d'un groupe de notions. Il traite le sujet choisi en le plaçant dans la perspective d'une séance de cours conduite dans une classe. Le jury évalue sa capacité à élaborer un propos à la fois rigoureux, pertinent et convaincant.

L'entretien avec le jury permet de s'assurer que la maîtrise de la discipline se conjugue avec la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Durée de préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes maximum ; entretien avec le jury : trente minutes maximum) ; coefficient : 2.

2° Analyse d'une situation professionnelle : analyse d'une séance de cours.

L'épreuve permet d'évaluer les connaissances philosophiques du candidat, mais aussi ses compétences didactiques et pédagogiques. Elle s'inscrit dans le cadre des programmes des classes terminales des lycées, toutes séries confondues.

Le dossier proposé au candidat comprend deux types de documents : d'une part, l'ensemble des textes réglementaires régissant l'enseignement de la discipline (programmes et attendus, circulaires concernant le baccalauréat) et, le cas échéant, des extraits de manuels, voire des travaux d'élèves ; d'autre part, un choix de deux textes d'environ une page chacun, dont les auteurs appartiennent à deux périodes différentes des programmes des classes terminales des lycées, toutes séries confondues.

Le candidat choisit et explique l'un des deux textes en montrant comment il le destine aux élèves des classes terminales. Dans son cheminement, il justifie face au jury les choix à la fois théoriques, didactiques et pédagogiques qu'il a effectués. Il souligne notamment le rapport entre son explication, les objectifs pédagogiques de cette dernière et les textes réglementaires qui régissent l'enseignement de la discipline.

Durée de la préparation : deux heures trente minutes ; durée de l'épreuve : une heure (exposé du candidat : trente minutes maximum ; entretien avec le jury : trente minutes maximum) ; coefficient 2.

2. Note de commentaire

2.1. Les épreuves écrites d'admissibilité

La session 2014 rénovée du CAPES externe de philosophie répond au besoin de recruter des professeurs de philosophie qualifiés, qui posséderont toutes les compétences académiques et professionnelles liées à l'exercice de leur métier de professeur. Ces compétences expriment la maîtrise du champ disciplinaire de la philosophie, de ses contenus d'enseignement et de ses objectifs au sein de l'institution scolaire. Elles attestent, grâce notamment à une pratique irréprochable de la langue française, l'acquisition des modes d'exposition et d'explication les plus adaptés aux capacités de compréhension d'élèves qui, en classe terminale, s'initient à la réflexion philosophique. Par leurs compétences professionnelles – compétences qui sont à la fois philosophiques, didactiques et pédagogiques – les professeurs de philosophie rendent vivante et même attrayante la discipline qu'ils enseignent.

La reconnaissance et la valorisation de ces compétences tiennent compte de la formation de candidats inscrits dans un parcours de professionnalisation intégré au master et progressif. Ce parcours est, au moment où ils se présentent au concours, par définition inachevé.

Première épreuve : Composition de philosophie

Durée : 5 heures ; coefficient 1.

Le sujet de la composition de philosophie se rapporte aux programmes d'enseignement de la philosophie dans les classes terminales des lycées généraux et technologiques.

La composition de philosophie ou dissertation philosophique permet d'évaluer la capacité du candidat à élaborer et à formuler un problème philosophique. Ce problème, clairement posé et explicite, anime une discussion critique et articulée qui, menée avec ordre et rigueur, permet d'envisager les termes d'une solution médiatisée.

La composition de philosophie développe une analyse suivie qui rend raison de ce qu'elle avance. Elle s'appuie sur des connaissances philosophiques assurées mais sollicite aussi des savoirs issus des domaines des sciences, des arts, de l'histoire et de tous les aspects de la culture. Elle se nourrit d'exemples choisis avec discernement.

Deuxième épreuve : Explication de texte

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Le texte proposé, d'une longueur d'environ une page, est un texte français ou en français ou traduit en français. Il est extrait de l'œuvre d'un auteur figurant dans la liste des auteurs des programmes d'enseignement de la philosophie en vigueur dans les classes terminales toutes séries confondues.

L'explication s'attache à identifier le problème philosophique qu'envisage le texte. Elle dégage ses enjeux et sa démarche singulière en interrogeant avec précision sa lettre ainsi que les concepts qu'il met en œuvre. Elle relève les éléments implicites et les moments du texte, sans jamais séparer l'analyse formelle du souci d'une compréhension de fond

L'explication de texte apprécie les capacités d'analyse, de synthèse, de problématisation du candidat, ainsi que sa capacité à mobiliser ses savoirs et connaissances pour présenter un raisonnement pédagogique contextualisé, à l'adresse d'élèves ayant suivi

des parcours divers. Elle permet d'évaluer ses capacités philosophiques, indissociablement pédagogiques et didactiques. La mise en perspective historique du problème envisagé dans le texte est valorisée, ainsi que la capacité à rapporter la position construite par l'auteur à une expérience effective. L'épreuve permet en effet au candidat de manifester ce recul critique vis-à-vis des savoirs constitués qui caractérise la réflexion philosophique.

Les compétences professionnelles dans la deuxième épreuve écrite d'admissibilité

L'épreuve d'explication de texte au CAPES de philosophie n'est pas une épreuve de contrôle des connaissances en matière d'histoire de la philosophie. Il n'y s'agit pas simplement de rapporter le texte aux traditions philosophiques, aux écoles de pensée auxquelles il semble appartenir, même si la maîtrise de ces éléments d'inscription, historique et culturelle, peut trouver sa place.

L'explication de texte permet aux candidats de manifester l'acquisition, dans leurs dimensions les plus saillantes, des compétences professionnelles communes à tous les professeurs de philosophie. Ces compétences sont essentiellement :

- La maîtrise du savoir philosophique et une solide culture générale, dans la mesure où elles sont nécessaires à la compréhension et à l'explication du texte.

- La connaissance des programmes qui fixent le cadre de l'enseignement de la philosophie dans les classes terminales des lycées généraux et technologiques : connaissance des notions et des repères, mais aussi des auteurs majeurs et des modalités de l'apprentissage de la réflexion philosophique. L'explication, en rapportant le texte à une ou plusieurs notions, à un ou plusieurs repères et à la connaissance méditée d'un auteur, permet au candidat de déployer ce que l'exercice de son futur métier exigera essentiellement de lui : mener devant et avec ses élèves une réflexion philosophique.

- L'appréhension des enjeux didactiques de la philosophie. L'enseignement philosophique vise à instruire et à former les élèves, en favorisant leur accès à l'exercice du jugement et en leur offrant une culture philosophique élémentaire. Dans l'explication de texte, le candidat met en valeur ses capacités pédagogiques, prémices de ce que sera sa liberté pédagogique de professeur. Il s'exprime dans une langue simple et claire, construit des définitions éclairantes et accessibles, développe des explications compréhensibles par un élève de classe terminale, sollicite des exemples appropriés et procède, avec discernement, à des rapprochements et à des mises en perspectives.

Ces compétences professionnelles sont essentielles à l'exercice du métier de professeur de philosophie. Elles ne sauraient être dissociées des compétences philosophiques auxquelles elles sont substantiellement unies.

Le jury s'est attaché à les reconnaître, dans le cadre d'une évaluation globale qui ne saurait admettre de barème. Il a été attentif à la maîtrise du savoir disciplinaire et au niveau de culture que manifestaient les candidats dans leur copie. Il a valorisé les connaissances philosophiques opportunément sollicitées, les connaissances issues d'autres champs du savoir quand elles éclairaient le texte. Il a particulièrement apprécié les copies qui ont rapporté leur explication aux notions et repères des programmes de l'enseignement philosophique, notamment leur souci manifeste de se plier aux exigences qui seront celles du professeur de philosophie à l'égard de ses élèves. Il a distingué les copies rédigées dans une langue maîtrisée et limpide, notamment celles où l'on voyait à l'œuvre l'effort d'interrogation, d'explicitation et d'illustration qui est au cœur du travail philosophique menée en classe.

2.2. Les épreuves orales d'admission

Conformes aux attendus généraux de la rénovation des concours de recrutement des professeurs certifiés, les épreuves d'admission du CAPES de philosophie mettent les capacités des candidats admissibles à l'épreuve de l'enseignement de la philosophie en classe terminale. Elles permettent d'évaluer, de manière indissociable, les compétences philosophiques, pédagogiques et didactiques des candidats, telles qu'elles sont mises en œuvre dans l'exercice du métier, avec des élèves, dans un contexte professionnel déterminé par le traitement d'un programme et par la préparation à l'examen du baccalauréat.

A l'instar des épreuves d'admissibilité, les épreuves orales d'admission sont adossées aux programmes d'enseignement de la philosophie en classe terminale des séries générales et technologiques.

Première épreuve

Epreuve de mise en situation professionnelle : élaboration d'une séance de cours.

Durée de la préparation: 5 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes maximum ; entretien avec le jury : 30 minutes maximum).

Coefficient : 2.

L'accès à la bibliothèque du concours est autorisé.

Deuxième épreuve

Analyse d'une situation professionnelle : analyse d'une séance de cours.

Durée de la préparation: 2 heures 30 minutes.

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes maximum ; entretien avec le jury : 30 minutes maximum).

Coefficient : 2.

L'accès à la bibliothèque du concours est interdit.

Première épreuve

L'épreuve de mise en situation professionnelle exige du candidat qu'il examine une question, une notion ou un couple de notions. Elle vise en tous points les situations professionnelles que connaît le professeur de philosophie dans l'exercice quotidien de son métier.

Ces situations professionnelles, de part en part philosophiques et pédagogiques, sont des situations d'enseignement réglées par les programmes et par la préparation des élèves à l'un des exercices qui leurs seront proposés à l'examen du baccalauréat : la dissertation. Le professeur lui-même enseigne la philosophie en envisageant des questions et en traitant des notions. Il s'agit là de deux formes canoniques de l'activité philosophique du professeur aussi bien que des élèves.

En traitant une question, une notion ou un couple de notions, le candidat élabore une leçon dont la spécificité philosophique réside dans la position et la discussion d'un problème. Il se place dans la perspective d'une leçon conduite dans une classe, à l'adresse d'élèves débutants dont il intègre, par anticipation, la diversité des capacités et les éventuelles difficultés de compréhension.

L'entretien permet au jury d'interroger le candidat sur le contenu et l'organisation de la leçon : l'introduction du problème, l'articulation du propos, le choix des références, l'intérêt des exemples... La discussion concernant la dimension pédagogique et

didactique ne peut se développer que sur la base du traitement effectif du sujet, dont on attend qu'il ait été conduit comme une vraie leçon.

Le candidat doit se préparer à rendre raison des arguments, des distinctions conceptuelles sur lesquels se fonde sa leçon, mais aussi de tous les éléments qui participent à la composition de la séance de cours qu'il a élaborée. Sans renoncer à la portée philosophique de son propos, ni à un style de pensée qui peut être classique, le candidat peut être invité à situer sa problématique dans le contexte de vie et de représentations de ses élèves. Dans tous les cas, il est évalué sur sa capacité à mettre en œuvre une réflexion destinée à des élèves réels.

2.3. Recommandations spécifiques pour l'épreuve orale d'analyse d'une situation professionnelle

Le dossier proposé au candidat comprend deux types de documents :

- d'une part deux textes photocopiés, d'environ une page chacun, extraits d'œuvres d'auteurs figurant dans la liste des auteurs des programmes des classes terminales toutes séries confondues. Les deux textes sont d'auteurs appartenant à deux périodes historiques différentes ;
- d'autre part l'ensemble des textes fixant le cadre réglementaire de l'enseignement de la discipline (les programmes d'enseignement de la philosophie en classes terminales des séries générales et des séries technologiques, les définitions des épreuves écrites et orales de philosophie au baccalauréat des séries générales et des séries technologiques).

Le dossier ne comporte ni extraits de manuels ni travaux d'élèves.

Le candidat choisit et explique l'un des deux textes en se conformant au libellé de l'épreuve : « Expliquez ce texte en montrant l'usage que vous en feriez dans une leçon de philosophie en classe terminale. » Il inscrit son explication dans le cadre d'une séance destinée à des élèves de classe terminale, en opérant des choix didactiques et pédagogiques qu'il articule à une visée philosophique. Il veille à dégager la signification philosophique du texte, lequel ne saurait être considéré ni comme un instrument ni comme un document.

L'explication de texte est, pour le professeur de philosophie, une situation professionnelle ordinaire. Elle correspond à une forme canonique de l'activité philosophique qu'il pratique continuellement dans son enseignement et à laquelle il exerce ses élèves.

Il est demandé au candidat d'étudier le texte, de l'analyser pour en saisir la logique interne mais aussi pour le situer dans une réalité historique et présente, dans un réseau de sens qui lui confère un intérêt et une portée accessibles à des élèves de classe terminale. Il convient pour cela d'identifier le problème auquel il se rapporte, la solution qu'il élabore, la manière dont il la justifie et l'ordre de ses raisons, mais aussi les enjeux qu'il soulève et les conséquences générales qu'il suscite.

L'entretien apprécie la compréhension du texte et du problème philosophique qu'il permet d'envisager. Prenant le point de vue de l'élève bienveillant mais critique, le jury éprouve les capacités du candidat à susciter l'étonnement, à résoudre une contradiction, à justifier un paradoxe, à corriger une erreur, à défendre ou à réfuter une thèse, à solliciter des arguments pertinents et des exemples adéquats. Il donne ainsi au candidat l'occasion de pressentir et d'analyser des situations professionnelles effectives, celles qu'il connaîtra dans l'exercice concret de son métier.

Dans le même mouvement où il demande au candidat de procéder à l'analyse de la situation professionnelle de l'explication de texte, le jury s'assure de sa maîtrise de la

langue française, de sa capacité à prendre en compte les besoins des élèves et à se représenter leur diversité. Il évalue son aptitude à construire un enseignement exigeant mais adapté, à inscrire son travail dans le cadre d'une mission de service public respectant les principes et les valeurs de la République, à agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques. Il prête attention à tout ce qui, dans les connaissances, aptitudes et attitudes du candidat, atteste une connaissance réfléchie du contexte institutionnel d'exercice du métier de professeur.

Les sujets des deux épreuves orales d'admission seront formulés à partir des deux matrices présentées ci-dessous.

**CAPES EXTERNE et CAFEP
SECTION PHILOSOPHIE**

SESSION 2014 RÉNOVÉE

Épreuve de mise en situation professionnelle
Élaboration d'une séance de cours

Nom du candidat :

Sujet retenu

Sujet refusé

Durée de la préparation : 5 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes maximum ; entretien avec le jury : 30 minutes maximum).

Accès à la bibliothèque du concours autorisé.

Comment traiteriez-vous ce sujet dans le cadre d'une leçon de philosophie en classe terminale ?

Sujet

OU

Posez et développez le problème que vous jugez essentiel pour étudier cette notion dans le cadre d'une leçon de philosophie en classe terminale.

Sujet

OU

Posez et développez le problème que vous jugez essentiel pour traiter des relations entre ces deux notions dans le cadre d'une leçon de philosophie en classe terminale.

Sujet

**CAPES EXTERNE et CAFEP
SECTION PHILOSOPHIE**

SESSION 2014 RÉNOVÉE

Analyse d'une situation professionnelle
Analyse d'une séance de cours

Nom du candidat :

Sujet retenu

Sujet refusé

Durée de la préparation : 2 heures 30 minutes.

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes maximum ; entretien avec le jury : 30 minutes maximum).

Accès à la bibliothèque du concours interdit.

Expliquez ce texte en montrant l'usage que vous en feriez dans une leçon de philosophie en classe terminale.

Auteur :

Œuvre :

Édition :

De la page XX : « **XXX** »

à la page XX : « **XXX.** »

Le dossier qui vous a été remis comprend :

- Les programmes d'enseignement de la philosophie en classes terminales des séries générales et des séries technologiques.

- Les définitions des épreuves écrites et orales de philosophie au baccalauréat des séries générales et des séries technologiques.

ANNEXE

Liste des principaux ouvrages de la bibliothèque du concours

(Liste mise à jour en 2013)

- ALAIN, *Les Arts et les dieux*, Bibliothèque de la Pléiade.
ALAIN, *Les Passions et la sagesse*, Bibliothèque de la Pléiade.
ALAIN, *Propos*, Bibliothèque de la Pléiade.
- ANSELME, *Fides quaerens intellectum*, trad. A. Koyré, Vrin.
ANSELME, *L'œuvre de saint Anselme de Cantorbery*, trad. M. Corbin et al., t. I à V, éd. du Cerf.
- ARENDT, *Condition de l'homme moderne*, trad. G. Fradier, Presses-pocket.
ARENDT, *La Crise de la culture*, trad. P. Levy, Folio.
ARENDT, *Les Origines du totalitarisme ; Eichmann à Jérusalem*, Quarto Gallimard.
- ARISTOTE, *De l'âme*, trad. É. Barbotin, Les Belles Lettres.
ARISTOTE, *Éthique à Eudème*, trad. V. Décarie, Vrin.
ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, trad. J. Tricot, Vrin.
ARISTOTE, *Physique*, trad. H. Carteron, Les Belles Lettres.
ARISTOTE, *Les Parties des animaux*, trad. P. Louis, Les Belles Lettres.
ARISTOTE, *Les Politiques*, trad. P. Pellegrin, GF.
ARISTOTE, *La Politique*, trad. J. Tricot, Vrin.
ARISTOTE, *La Métaphysique*, trad. J. Tricot, Vrin.
ARISTOTE, *La Métaphysique*, trad. Duminil & Jaulin, GF.
ARISTOTE, *Organon*, t. I à VI, trad. J. Tricot, Vrin.
ARISTOTE, *Poétique*, trad. J. Hardy, Les Belles lettres.
ARISTOTE, *Du ciel*, trad. C. Dalimier & P. Pellegrin, GF-bilingue.
- ARNAULD, *Des vraies et des fausses idées*, Corpus Fayard.
ARNAULD ET NICOLE, *La Logique ou l'art de penser*, éd. P. Clair & F. Girbal, PUF.
- AUGUSTIN, *Confessions*, trad. J. Trabucco, GF.
AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, trad. L. Moreau, Seuil.
AUGUSTIN, *Œuvres*, trad. L. Jerphagnon et al., t. I à III, Bibliothèque de la Pléiade.
- AVERROÈS, *La Béatitude de l'âme*, trad. M. Geoffroy et C. Steel, Vrin.
AVERROÈS, *Discours décisif*, trad. M. Geoffroy, GF bilingue.
AVERROÈS, *L'intelligence et la pensée : sur le De Anima*, trad. A. de Libera, GF.
- BACHELARD, *Essai sur la connaissance approchée*, Vrin.

BACHELARD, *La Formation de l'esprit scientifique*, Vrin.
 BACHELARD, *La Philosophie du non*, PUF.
 BACHELARD, *Le Matérialisme rationnel*, PUF.
 BACHELARD, *Le Nouvel esprit scientifique*, PUF.
 BACHELARD, *Le Rationalisme appliqué*, PUF.

BACON, *Novum Organum*, trad. M. Malherbe & J.-M. Pousseur, PUF.

BAYLE, *De la tolérance - Commentaire philosophique*, Presses-pocket.
 BAYLE, *Pensées diverses sur la comète*, Société des textes français modernes.

BERGSON, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, PUF.
 BERGSON, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, PUF (édition F. Worms).
 BERGSON, *Matière et Mémoire*, PUF.
 BERGSON, *Matière et Mémoire*, PUF (édition F. Worms).
 BERGSON, *Œuvres*, éd. du centenaire, PUF.

BERKELEY, *Dialogue entre Hylas et Philonous*, trad. A. Leroy, Aubier.
 BERKELEY, *Œuvres*, trad. G. Brykman et al., t. I & II, PUF.

BERNARD, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Champs-Flammarion.

BURKE, *Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau*, trad. B. Saint Girons, Vrin.
 BURKE, *Réflexions sur la Révolution de France*, trad. P. Andler, Hachette.

CANGUILHEM, *Études d'histoire et de philosophie des sciences*, Vrin.
 CANGUILHEM, *La Connaissance de la vie*, Vrin.
 CANGUILHEM, *Le Normal et le pathologique*, PUF.

CASSIRER, *La Philosophie des formes symboliques*, trad. J. Lacoste, Éditions de Minuit.
 CASSIRER, *Substance et fonction*, trad. P. Caussat, Éditions de Minuit.

CICÉRON, *La République*, trad. É. Bréguet, Les Belles Lettres.
 CICÉRON, *Les Devoirs*, trad. M. Testard, Les Belles Lettres.
 CICÉRON, *Traité des lois*, trad. G. de Plinval, Les Belles Lettres.
 CICÉRON, *Des termes extrêmes des biens et des maux*, trad. J. Martha, Les Belles Lettres.

COMTE, *Catéchisme positiviste*, GF.
 COMTE, *Discours sur l'ensemble du positivisme*, GF.
 COMTE, *Œuvres choisies*, Aubier.
 COMTE, *Œuvres*, t. I à VI, Anthropos.
 COMTE, *Traité philosophique d'astronomie populaire*, Corpus Fayard.

CONDILLAC, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, Armand Colin.
 CONDILLAC, *Traité des sensations - Traité des animaux*, Corpus Fayard.

- CONDORCET, *Cinq mémoires sur l'instruction publique*, GF.
 CONDORCET, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Vrin.
- COURNOT, *Exposition de la théorie des chances et des probabilités*, Œuvres complètes, t. I, Vrin.
 COURNOT, *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique*, O.C., t. II, Vrin.
 COURNOT, *Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes*, O.C., t. IV, Vrin.
 COURNOT, *Matérialisme, Vitalisme, Rationalisme*, O.C., t. V, Vrin.
- CUDWORTH, *Traité de morale et Traité du libre arbitre*, trad. J.-L. Breteau, PUF.
- D'ALEMBERT, *Essai sur les éléments de philosophie*, Olms.
- DESCARTES, *Correspondance avec Elisabeth et autres lettres*, éd. M. & J.-M. Beyssade, GF.
 DESCARTES, *Discours de la méthode*, GF.
 DESCARTES, *Les Passions de l'âme*, Vrin.
 DESCARTES, *Méditations métaphysiques*, éd. M. & J.-M. Beyssade, GF.
 DESCARTES, *Œuvres et Lettres*, éd. A. Bridoux, Bibliothèque de la Pléiade.
 DESCARTES, *Œuvres*, éd. Ch. Adam & P. Tannery, Vrin.
 DESCARTES, *Œuvres*, éd. F. Alquié, Classiques Garnier.
- DIDEROT, *Œuvres esthétiques*, Classiques Garnier.
 DIDEROT, *Œuvres philosophiques*, Classiques Garnier.
- DUHEM, *La Théorie physique*, éd. P. Brouzeng, Vrin.
 DUHEM, *Le Mixte et la combinaison chimique*, Corpus Fayard.
- DURKHEIM, *Les Règles de la méthode sociologique*, PUF.
 DURKHEIM, *De la division du travail social*, PUF.
 DURKHEIM, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, PUF.
- ÉPICTÈTE, *Entretiens*, trad. J. Souilhé, Les Belles Lettres.
- ÉPICURE, *Lettres et maximes*, éd. et trad. M. Conche, PUF.
- FICHTE, *Discours à la nation allemande*, trad. S. Jankélévitch, Aubier.
 FICHTE, *La Destination de l'homme*, trad. M. Molitor, 10-18.
 FICHTE, *La Destination du savant*, trad. J.-L. Veillard-Baron, Vrin.
 FICHTE, *Œuvres choisies de philosophie première*, trad. A. Philonenko, Vrin.
- FOUCAULT, *L'Archéologie du savoir*, PUF.
 FOUCAULT, *L'Ordre du discours*, PUF.
 FOUCAULT, *Surveiller et punir*, NRF.
 FOUCAULT, *Histoire de la folie*, TEL Gallimard.
 FOUCAULT, *Histoire de la sexualité*, TEL Gallimard.
- FREGE, *Écrits logiques et philosophiques*, trad. C. Imbert, Seuil.
- FREUD, *Essais de psychanalyse*, trad. S. Jankélévitch, Payot
 FREUD, *Introduction à la psychanalyse*, trad. S. Jankélévitch, Payot
 FREUD, *L'Avenir d'une illusion*, trad. M. Bonaparte, PUF.

FREUD, *L'Interprétation des rêves*, trad. I. Meyerson, PUF.
FREUD, *Malaise dans la civilisation*, trad. Ch. & J. Audier, PUF.
FREUD, *Métapsychologie*, trad. J. Laplanche et J.-B. Pontalis, Idées-Gallimard.
FREUD, *Métapsychologie*, trad. J. Laplanche et J.-B. Pontalis, Folio-Essais.

GADAMER, *Langage et vérité*, trad. J.-C. Gens, Gallimard.
GADAMER, *L'Art de comprendre. Écrits I*, trad. M. Simon, Aubier.
GADAMER, *L'Art de comprendre. Écrits II*, trad. P. Fruchon, Aubier
GADAMER, *Vérité et méthode*, trad. P. Fruchon, Seuil.

GALILÉE, *Discours et démonstrations mathématiques concernant deux sciences nouvelles*, trad. M. Clavelin, PUF.
GALILÉE, *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde*, trad. R. Fréreau & F. de Gandt, Points sciences, Seuil.

GUYAU, *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, Corpus Fayard.

HABERMAS, *Connaissance et intérêt*, trad. G. Cléménçon, Gallimard.
HABERMAS, *La Technique et la science*, trad. J.-R. Ladmiral, Gallimard.

HEGEL, *Encyclopédie des sciences philosophiques. T.1 : Science de la logique*, trad. B. Bourgeois, Vrin.
HEGEL, *Encyclopédie des sciences philosophiques. T. 2 : Philosophie de la nature*, Vrin.
HEGEL, *Encyclopédie des sciences philosophiques. T.3 : Philosophie de l'esprit*, Vrin.
HEGEL, *Esthétique*, trad. S. Jankélévitch, Champs-Flammarion.
HEGEL, *La Raison dans l'histoire*, trad. K. Papaïoannou, 10/18.
HEGEL, *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, trad. J. Gibelin, Vrin.
HEGEL, *Phénoménologie de l'esprit*, trad. J. Hyppolite, Aubier.
HEGEL, *Phénoménologie de l'esprit*, édition Gwendoline Jarczyk & Pierre-Jean Labarrière, Gallimard, Folio Essais.
HEGEL, *Précis de l'encyclopédie des sciences philosophiques*, trad. J. Gibelin, Vrin.
HEGEL, *Principes de la philosophie du droit*, trad. R. Derathé, Vrin.
HEGEL, *Science de la logique*, trad. S. Jankélévitch, Aubier.
HEGEL, *Textes pédagogiques*, trad. B. Bourgeois, Vrin.
HEGEL, *L'Esprit du christianisme et son destin*, trad. J. Martin, Vrin.

HEIDEGGER, *Acheminement vers la parole*, trad. J. Beaufret et al., Tel Gallimard.
HEIDEGGER, *Chemins qui ne mènent nulle part*, trad. W. Brokmeier, Tel Gallimard.
HEIDEGGER, *Essais et conférences*, trad. A. Préau, Tel Gallimard.
HEIDEGGER, *Être et temps*, trad. F. Vezin, Gallimard.
HEIDEGGER, *Le Principe de raison*, trad. A. Préau, Tel Gallimard.
HEIDEGGER, *Les Concepts fondamentaux de la métaphysique*, trad. D. Panis, Gallimard.
HEIDEGGER, *Qu'est-ce qu'une chose?*, trad. J. Reboul et J. Taminiaux, Tel Gallimard.
HEIDEGGER, *Questions I*, trad. H. Corbin et al., Gallimard.

HOBBS, *Le Citoyen*, trad. S. Sorbière, GF.
HOBBS, *Léviathan*, trad. F. Tricaud, Sirey.
HOBBS, *De la liberté et de la nécessité*, trad. F. Lessay, Œuvres, t. XI-1, Vrin.
HOBBS, *Les Questions concernant la liberté, le hasard et la nécessité*, trad. L. Foisneau et F. Perronin, Œuvres, t. XI-2, Vrin.

HUME, *Dialogues sur la religion naturelle*, trad. M. Malherbe, Vrin.
HUME, *Enquête sur l'entendement humain*, trad. A. Leroy, Aubier.

HUME, *Enquête sur les principes de la morale*, trad. A. Leroy, Aubier.
HUME, *Essais et traités*, Première partie, trad. M. Malherbe, Vrin.
HUME, *Traité de la nature humaine*, trad. A. Leroy, Aubier.
HUME, *Traité de la nature humaine*. I, L'entendement, trad. P. Baranger et P. Saltel, GF.
HUME, *Traité de la nature humaine*. II, Les Passions, trad. J.P. Cléro, GF.
HUME, *Traité de la nature humaine*. III, La Morale, trad. P. Saltel, GF.
HUME, *Essais esthétiques*, trad. René Bouveresse, GF.

HUSSERL, *Expérience et jugement*, trad. D. Souche-Dagues, PUF.
HUSSERL, *Idées directrices pour une phénoménologie*, trad. P. Ricœur, Tel Gallimard.
HUSSERL, *La Crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, trad. G. Granel, Tel Gallimard.
HUSSERL, *La Philosophie comme science rigoureuse*, trad. Marc B. de Launay, PUF.
HUSSERL, *L'Idée de la phénoménologie*, trad. A. Lowit, PUF.
HUSSERL, *Logique formelle et logique transcendantale*, trad. S. Bachelard, PUF.
HUSSERL, *Méditations cartésiennes*, trad. G. Peiffer et É. Levinas, Vrin.
HUSSERL, *Recherches logiques* t. 1, trad. H. Elie et al., PUF.
HUSSERL, *Recherches logiques* t. 2 première partie, trad. H. Elie et al., PUF.
HUSSERL, *Recherches logiques* t. 2 seconde partie, trad. H. Elie et al., PUF.

HUTCHESON, *Recherche sur l'origine de nos idées de la beauté*, trad. A.-D. Balnes, Vrin.

JAMES, *La Volonté de croire*, trad. L. Moulin, Les Empêcheurs de penser en rond.
JAMES, *Essais d'empirisme radical*, trad. G. Garreta, Champs-Flammarion.

JONAS, *Le Principe responsabilité*, trad. J. Greisch, Champs-Flammarion

KANT, *Anthropologie*, trad. M. Foucault, Vrin.
KANT, *Critique de la faculté de juger*, trad. A. Philonenko, Vrin.
KANT, *Critique de la raison pratique*, trad. F. Picavet, PUF.
KANT, *Critique de la raison pure*, trad. B. Pacaud et A. Tremesaygues, PUF.
KANT, *Critique de la raison pure*, trad. A. Renaut, GF.
KANT, *Doctrine de la vertu*, trad. A. Philonenko, Vrin.
KANT, *Doctrine du droit*, trad. A. Philonenko, Vrin.
KANT, *Essai sur le concept de grandeur négative*, trad. R. Kempf, Vrin.
KANT, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, trad. V. Delbos, Delagrave.
KANT, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, trad. V. Delbos, Livre de Poche.
KANT, *La Religion dans les limites de la simple raison*, trad. J. Gibelin, Vrin.
KANT, *Logique*, trad. L. Guillermit, Vrin.
KANT, *Oeuvres philosophiques*, trad. F. Alquié et al., t. I à III, Bibliothèque de la Pléiade.
KANT, *Pensées successives sur la théodicée et la religion*, trad. P. Festugière, Vrin.
KANT, *Philosophie de l'histoire*, trad. S. Piobetta, Gonthier.
KANT, *Projet de paix perpétuelle*, trad. J. Gibelin, Vrin.
KANT, *Prolégomènes à toute métaphysique future*, trad. L. Guillermit, Vrin.
KANT, *Prolégomènes à toute métaphysique future*, trad. J. Gibelin, Vrin.
KANT, *Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée?*, trad. A. Philonenko, Vrin.
KANT, *Réflexions sur l'éducation*, trad. A. Philonenko, Vrin.
KANT, *Théorie et pratique - Le Droit de mentir*, trad. L. Guillermit, Vrin.

KIERKEGAARD, *La Reprise*, trad. N. Viallaneix, GF.
KIERKEGAARD, *Œuvres complètes*, trad. P.-H. Tisseau & E.-M. Jacquet-Tisseau, L'Orante.
KIERKEGAARD, *Ou bien ...ou bien ...*, trad. F. et O. Prior, M.H. Guignot, Gallimard.

- LA BOÉTIE, *Discours de la servitude volontaire*, GF.
- LACHELIER, *Du fondement de l'induction*, Presses-pocket.
- LAGNEAU, *Célèbres leçons et fragments*, PUF.
- LEIBNIZ, *Discours de métaphysique*, trad. H. Lestienne, Vrin.
- LEIBNIZ, *Discours de métaphysique et correspondance avec Arnauld*, éd.& trad. G.Leroy, Vrin.
- LEIBNIZ, *Discours de métaphysique et autres textes*, GF
- LEIBNIZ, *Discours de métaphysique suivi de La Monadologie et autres textes*, Gallimard, Folio-Essais
- LEIBNIZ, *Recherches générales sur l'analyse des notions et des vérités*, trad. J.-B. Rauzy et al., PUF.
- LEIBNIZ, *Essais de théodicée*, éd. J. Brunschwig, GF.
- LEIBNIZ, *Le Droit de la raison*, trad. R. Sève, Vrin.
- LEIBNIZ, *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, éd. J. Brunschwig, GF.
- LEIBNIZ, *Œuvres*, éd. et trad. L. Prenant, Aubier.
- LEIBNIZ, *Principes de la nature et de la grâce*, éd. C. Frémont, GF.
- LEQUIER, *La Recherche d'une première vérité et autres textes*, PUF.
- LEVINAS, *Totalité et infini*, Le Livre de poche.
- LEVINAS, *De l'existence à l'existant*, Vrin.
- LEVINAS, *Autrement qu'être ou Au-delà de l'essence*, Le Livre de poche.
- LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, 1 & 2, Plon.
- LÉVI-STRAUSS, *Les Structures élémentaires de la parenté*, Mouton.
- LOCKE, *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, trad. P. Coste, Vrin.
- LOCKE, *Lettre sur la tolérance et autres textes*, trad. J. Le Clerc & J.-F. Spitz, GF.
- LOCKE, *Quelques pensées sur l'éducation*, trad. G. Compayré, Vrin.
- LOCKE, *Traité du gouvernement civil*, trad. B. Gilson, Vrin.
- LUCRÈCE, *De la Nature*, trad. A. Ernout, Les Belles Lettres.
- MACHIAVEL, *Œuvres complètes*, éd. E. Barincou, Bibliothèque de la Pléiade.
- MAINE DE BIRAN, *Mémoire sur la décomposition de la pensée*, PUF.
- MAINE DE BIRAN, *Œuvres choisies*, éd. H. Gouhier, Aubier.
- MAINE DE BIRAN, *De l'aperception immédiate*, Œuvres t. IV, Vrin.
- MAINE DE BIRAN, *Dernière philosophie. Existence et anthropologie*, Œuvres, t. X-2, Vrin.
- MALEBRANCHE, *De la recherche de la vérité*, éd. J.-C. Bardout, t. I à III, Vrin.
- MALEBRANCHE, *Traité de la nature et de la grâce*, Œuvres complètes t. V, Vrin
- MALEBRANCHE, *Entretiens sur la métaphysique et sur la religion*, O.C. t. XII -XIII, Vrin.
- MALEBRANCHE, *Traité de morale*, O.C. t. XI, Vrin.
- MALEBRANCHE, *Traité de morale*, GF
- MARC-AURÈLE, *Pensées pour moi-même*, suivies du *Manuel* d'Épictète, trad. M. Meunier, GF.
- MARX, *Contribution à la critique de l'économie politique*, trad. M. Husson & G. Badia, Éd. Sociales.
- MARX et ENGELS, *L'Idéologie allemande*, Éditions Sociales.
- MARX, *Manuscrits de 1844*, trad. É. Bottigelli, Éditions Sociales.
- MARX, *Manuscrits de 1861-1863*, Éditions Sociales.
- MARX, *Œuvres*, trad. M. Rubel et al., t. I à III, Bibliothèque de la Pléiade.

MAUSS, *Sociologie et anthropologie*, PUF.
MAUSS, *Essai sur le don*, PUF.

MERLEAU-PONTY, *Éloge de la philosophie*, Folio.
MERLEAU-PONTY, *La Prose du monde*, Tel Gallimard.
MERLEAU-PONTY, *Le Visible et l'invisible*, Gallimard.
MERLEAU-PONTY, *L'Œil et l'esprit*, Folio.
MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, Gallimard.
MERLEAU-PONTY, *Sens et non-sens*, Nagel.
MERLEAU-PONTY, *Signes*, Gallimard.
MERLEAU-PONTY, *Structure du comportement*, PUF.

MILL J. S., *De la liberté*, trad. L. Lenglet, Folio.
MILL J. S., *Système de logique*, trad. L. Peisse, Mardaga.
MILL J. S., *L'utilitarisme*, trad. C. Audard & P. Thierry, PUF.

MONTAIGNE, *Apologie de Raymond Sebond*, éd. P. Mathias, GF.
MONTAIGNE, *Œuvres complètes*, éd. A. Thibaudet & M. Rat, Bibliothèque de la Pléiade
MONTAIGNE, *Essais*, éd. Villey-Saulnier, PUF.

MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, Classiques Garnier.
MONTESQUIEU, *Œuvres complètes*, t. II, Bibliothèque de la Pléiade.

MOORE, *Principia Ethica*, trad. M. Gouverneur, PUF.

NABERT, *Éléments pour une éthique*, Aubier.

NIETZSCHE, *Ainsi parlait Zarathoustra*, trad. M. Robert, UGE.
NIETZSCHE, *Aurore*, trad. J. Hervier, Folio.
NIETZSCHE, *Généalogie de la morale*, trad. Ph. Choulet, GF.
NIETZSCHE, *Humain, trop humain*, trad. R. Rovini, Folio.
NIETZSCHE, *La Volonté de puissance*, trad. H. Albert, Livre de Poche.
NIETZSCHE, *Le Crépuscule des idoles — Le Cas Wagner*, trad. É. Blondel, GF.
NIETZSCHE, *Le Gai savoir*, trad. P. Wotling, GF.
NIETZSCHE, *Naissance de la tragédie*, trad. M. Haar, Folio.
NIETZSCHE, *Œuvres*, trad. dirigée par J. Lacoste & J. Le Rider, Robert Laffont.
NIETZSCHE, *Par delà bien et mal*, trad. P. Wotling, GF.

NIETZSCHE, *Seconde considération intempestive*, trad. H. Albert, GF.

OCKHAM, *Somme de logique*, t. I & II, trad. J. Biard, Trans-Europ-Repress.

PASCAL, *Œuvres*, Bibliothèque de la Pléiade.

PASCAL, *Œuvres complètes*, éd. L. Lafuma, Seuil.

PASCAL, *Pensées et opuscules*, éd. L. Brunschvicg, Hachette.

PEIRCE, *Écrits sur le signe*, trad. G. Deledalle, Seuil.

PLATON, *Œuvres complètes*, trad. L. Robin, Bibliothèque de la Pléiade.

PLATON, *Apologie de Socrate*, trad. É. Chambry, GF.

PLATON, *La République*, trad. R. Baccou, GF.

PLATON, *Le Banquet- Phèdre*, trad. É. Chambry, GF.

PLATON, *Le Sophiste*, trad. N. Cordero, GF.

PLATON, *Ménon*, trad. M. Canto-Sperber, GF.

PLATON, *Parménide*, trad. L. Brisson, GF.

PLATON, *Phèdre suivi de La Pharmacie de Platon* (J. Derrida), trad. L. Brisson, GF.

PLATON, *Philèbe*, trad. A. Diès, Les Belles Lettres.

PLATON, *Théétète*, trad. A. Diès, Les Belles Lettres.

PLATON, *Alcibiade*, trad. C. Marboeuf et J.-F. Pradeau, GF.

PLATON, *Ion*, trad. M. Canto-Sperber, GF.

PLATON, *Les Lois*, trad. L. Brisson et J.-F. Pradeau, GF.

PLATON, *Le Politique*, trad. L. Brisson et J.-F. Pradeau, GF.

PLATON, *Protagoras*, trad. F. Ildefonse, GF.

PLATON, *Timée*, suivi du *Critias*, trad. L. Brisson, GF.

PLOTIN, *Ennéades*, trad. É. Bréhier, Les Belles Lettres.

PLOTIN, *Traité 1-6*, GF

PLOTIN, *Traité 7-21*, GF

PLOTIN, *Traité 22-26*, GF

PLOTIN, *Traité 27-29*, GF

PLOTIN, *Traité 30-37*, GF

PLOTIN, *Traité 38-41*, GF

PLOTIN, *Traité 42-44*, GF

PLOTIN, *Traité 45-50*, GF

PLOTIN, *Traité 51-54*, GF

POINCARÉ, *Science et méthode*, Dunod.

POPPER, *Conjectures et réfutations*, trad. M.-I. et M. B. de Launay, Payot.

POPPER, *La Connaissance objective*, trad. J.-J. Rosat, Aubier.

POPPER, *La Logique de la découverte scientifique*, trad. N. Thyssen-Rutten et Ph. Devaux, Payot.

QUINE, *La Poursuite de la vérité*, trad. M. Clavelin, Seuil.

QUINE, *Le Mot et la chose*, trad. P. Gochet, Champs-Flammarion.

RAVAISSON, *De l'habitude*, Vrin reprise et Corpus Fayard.

RAWLS, *Théorie de la justice*, trad. C. Audard, Seuil.

RAWLS, *Libéralisme politique*, trad. C. Audard, PUF.

ROUSSEAU, *Œuvres complètes*, vol. I à IV, Bibliothèque de la Pléiade.
ROUSSEAU, *Essai sur l'origine des langues*, Folio.
ROUSSEAU, *Lettre à d'Alembert*, GF.

RUSSELL, *Écrits de logique philosophique*, trad. J.-M. Roy, PUF.
RUSSELL, *Problèmes de philosophie*, trad. F. Rivenc, Payot.
RUSSELL, *Signification et vérité*, trad. Ph. Devaux, Flammarion.

SAINT-PIERRE ABBÉ DE, *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, Corpus Fayard.

SARTRE, *Critique de la raison dialectique*, Gallimard.
SARTRE, *Esquisse d'une théorie des émotions*, Hermann.
SARTRE, *La Transcendance de l'ego*, Vrin.
SARTRE, *L'être et le néant*, Tel Gallimard.
SARTRE, *L'Imaginaire*, Gallimard.
SARTRE, *L'Imagination*, Gallimard.
SARTRE, *Cahiers pour une morale*, Gallimard.

SCEPTIQUES, *Les Sceptiques*, trad. J.-P. Dumont, PUF.

SCHELLING, *Œuvres métaphysiques*, trad. J.-F. Courtine et E. Martineau, Gallimard.
SCHELLING, *Philosophie de la mythologie*, trad. A. Pernet, Jérôme Millon.

SCHOPENHAUER, *Le Monde comme volonté et comme représentation*, trad. A. Burdeau, PUF.

SEXTUS EMPIRICUS, *Esquisses pyrrhoniennes*, trad. P. Pellegrin, Seuil.
SEXTUS EMPIRICUS, *Contre les professeurs*, trad. P. Pellegrin, Seuil.

SHAFTESBURY, *Exercices*, trad. L. Jaffro, Aubier.
SHAFTESBURY, *Soliloque ou conseil à un auteur*, trad. D. Lories, L'Herne.

SIMONDON, *Cours sur la perception*, Éditions de la Transparence.
SIMONDON, *Du mode d'existence des objets techniques*, Aubier.
SIMONDON, *L'Individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Jérôme Millon.
SIMONDON, *L'Invention dans les techniques*, Seuil.

SMITH, *La Richesse des nations*, trad. G. Garnier rev. par A. Blanqui, GF.
SMITH, *Théorie des sentiments moraux*, trad. M. Bizou et al., PUF.

SOPHISTES, *Les Sophistes*, trad. J.-P. Dumont, PUF.

SPINOZA, *Œuvres complètes*, trad. R. Caillois et al., Bibliothèque de la Pléiade.
SPINOZA, *Traité de la réforme de l'entendement — Œuvres 1*, trad. Ch. Apphun, GF.
SPINOZA, *Traité théologico-politique — Œuvres 2*, trad. Ch. Apphun, GF.

SPINOZA, *Éthique* — *Œuvres* 3, trad. Ch. Apphun, GF.
SPINOZA, *Traité politique, Lettres* — *Œuvres*, 4, trad. Ch. Apphun, GF.

STOICIENS, *Les Stoïciens*, trad. É. Bréhier *et al.*, Bibliothèque de la Pléiade.

THOMAS D'AQUIN, *L'être et l'essence*, trad. C. Capelle, Vrin.
THOMAS D'AQUIN, *Somme contre les Gentils*, trad. C. Michon, *et al.*, GF.
THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, t. I à IV, Cerf.

TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, GF.

WEBER, *Le Savant et le politique*, trad. J. Freund, 10/18.
WEBER, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, trad. É. De Dampierre, Presses-pocket.

WHITEHEAD, *Procès et réalité*, trad. D. Charles *et al.*, Gallimard.

WITTGENSTEIN, *De la certitude*, trad. J. Fauve, Tel Gallimard.
WITTGENSTEIN, *Le Cahier bleu et le cahier brun*, trad. M. Goldberg & J. Sackur, Tel Gallimard.
WITTGENSTEIN, *Tractatus logico-philosophicus*, trad. G.-G. Granger, Gallimard.
WITTGENSTEIN, *Recherches philosophiques*, trad. F. Dastur *et al.*, Gallimard.

